L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 159 — QUEBEC, MARDI 2 DECEMBRE 1930 — Circulation en novembre : 25,509 — QUATORZE PAGES

Capitol Theatre — DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI

ANDRE LUGUET, JULES RANCOURT et BARBARA LEONARD — dans —

MONSIEUR LE FOX

C'est un film parlant français

ENERGIQUE REPONSE DE R.-B. BENNETT A J.-H. THOMAS

Le Premier Ministre canadien dit que l'insulte du Secrétaire pour les Dominions, traitant de blagues ses propositions, a été profondément ressentie par le gouvernement qu'il représente. — Comme le gouvernement anglais a fait le silence, M. Bennett en conclut à un endossement des paroles prononcées par M. Thomas et, après avoir exposé de nouveau son plan et rappelé l'assentiment donné par les autres nations du Commonwealth, il se demande ce qu'il résultera de la conférence projetée à Ottawa. — Le Canada coopérera avec les nations-soeurs, même sans le Royaume-Uni.

L'ÉVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

L'hiver se rétablit dans ses droits.

Le coq gaulois ne fait pas son devoir.

La cloche du Kremlin rend un son faux.

Le tomahawk estomaqua ce Thomas-là.

La gauche voudra savoir ce que la droite fait.

Il reste à s'entendre sur le choix des armes.

La société des Tsars compte un nouveau membre.

Qui gagne sa vie facilement gagne de même sa mort.

Ce que le cabinet perd en expérience il le gagne en vigueur.

Faut-il dire "merci" ou "Maher scie?" — Faisons-lui merci.

La Chambre est assez grande, mais les galeries ne suffisent plus.

On lira plus tard dans l'Histoire du Canada: "Ontario ne pouvait se consoler du départ de Fergy".

Diogène.

Fusion

Libéraux et progressistes manitobains sont au moment de conclure une alliance provinciale. C'est un signe certain d'élections incertaines.

Recensement

A Montréal on veut connaître le nombre des sans-travail. Pour y arriver, un recensement spécial sera tenu. Les chômeurs récemment arrivés de leur village seront ensuite priés d'y retourner. C'est agir sagement et équitablement.

Helas !

Le jour même que l'Angleterre célèbre une diminution de 14 par mille dans le nombre des décès, la France considère le fait alarmant suivan : Pour la première fois depuis 1911 le nombre des morts a dépassé le nombre des naissances. L'écart fatal est de 12,564 ! Voilà une forme de désarmement plutôt pénible.

Main de fer

Le Président Von Hindenburg impose au Parlement allemand un projet de grandes réductions dans les dépenses et d'augmentation de certains impôts. La constitution lui donne ce droit, mais le Reichstag peut renverser sa décision. Il se réunit demain pour juger l'action énergique de son chef. Si la majorité censure le vieux président, il peut sortir de cette crise une dictature sévère ou l'anarchie.

"K.O."

M. Bennett a riposté plus que vigoureusement au mot malheureux de M. Thomas. Nous doutons que le ministre travailliste anglais se rétablisse jamais complètement de ce coup. Le premier-ministre canadien a profité de l'incident pour rappeler que si le gouvernement Macdonald s'entête dans son refus de coopérer avec les nations britanniques d'outremer dans une grande association économique, celles-ci marcheront en regrettant le tort qui s'ensuivra pour John Bull de son isolement.

UN YACHT PERDU

L'"Arel", yacht, se jette sur une côte et fait 3 victimes.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 2. — Lloyd a annoncé hier soir que le petit yacht français Arel, parti de Quemper pour l'Espagne, s'est jeté à la côte, près du cap Palos, avant-hier, au cours d'une tempête et que trois des membres de son équipage se sont noyés.

CURRIE AUX INDES

Le Principal de McGill à l'inauguration de la ville de Delhi.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 2. — Sir Arthur Currie, principal de McGill, partira le 4 décembre pour l'Angleterre, en route pour l'Inde, où il représentera officiellement le gouvernement canadien aux cérémonies qui marqueront l'inauguration de la nouvelle ville de Delhi comme capitale de l'Inde anglaise. Ces fêtes auront lieu du 4 au 9 février.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 2. — La pression est élevée dans la région des Grands Lacs et basse dans le golfe St-Laurent. La température a été douce dans les Maritimes, et plus froide dans Québec et l'Ontario.

	Min.	Max.
Dawson	—28	—22
Victoria	38	50
Vancouver	32	48
Regina	9	14
Toronto	13	48
Ottawa	8	24
Montréal	12	34
Québec	18	34
Halifax	44	54

PRONOSTICS:

Vallée de l'Ottawa et Haut Saint-Laurent : — Vents du nord-ouest, beau, très froid.

Bas St-Laurent : — Vents du nord-ouest, très froid, avec neige.

Golfe et Côte Nord : — Vents du nord-ouest plus froid, neige.

Maritimes : — Gros vents, plus froid, avec neige.

DE NOUVEAUX OCTROIS POUR $1,961,400.00

Sur ce montant la province de Québec va toucher $1,847,000.

ONTARIO, $73,000

Jusqu'ici un montant de $52,834,633 est engagé par les corps publics.

LA REPARTITION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 2. — L'honorable Gideon Robertson, ministre du Travail, a approuvé hier soir, une somme de $1,961,400, en plus de ce qui avait été autorisé précédemment pour venir en aide aux chômeurs au moyen de travaux publics ou de secours directs. Cette addition porte le montant total à $52,834,633, somme qui inclut les $14,159,403 que dépenseront les Chemins de fer nationaux, et les $11,514,000 que dépensera de son côté le Pacifique Canadien.

Du montant additionnel dont nous donnons les détails ci-après, Québec recevra $1,847,000; Ontario, $73,000, et la Nouvelle-Ecosse, $41,000.

Voici maintenant les détails des montants. Province de Québec:

Chicoutimi:

St-Léon, $2,500; canton Bégin, $3,500; St-Alexis (village), $10,000; St-Ambroise (village) $1,000; St-Ambroise (paroisse), $3,500;

Rivière du Moulin, $4,000; St-Nazaire, $5,000; canton Bourget, $3,000; Bagotville (paroisse), $3,000; Ste-Anne (village), $5,000; canton Tremblay, $4,000; Ste-Fulgence, $3,000; Port-Alfred, $10,000; l'Anse St-Jean, $4,000.

Lac Saint-Jean:

Ste-Jeanne d'Arc, $3,500; canton Delisle, $34,000; St-François de Sales, $2,000; Albanel (village), $1,500; Ste-Monique, $1,500; St-Thomas d'Aquin, $2,000; canton Albanel, $5,000; Girardville, $1,200; St-André, $2,500; St-Louis de Chambord, $7,000; Péribonka, $2,500; Ste-Edwidge, $2,500; St-Henri de Taillon, $2,500; St-Bruno (village), $1,500; ville de St-Joseph d'Alma, $20,000; St-Bruno (paroisse), $4,000.

Gaspé:

Sydenhabm (sud), $3,000; Cap des Rosiers, $4,500; Rivière au Renard, $8,000; Grande Grève, $2,500; St-Maurice, $3,000.

Champlain:

St-Luc, $2,500; St-Jacques des Piels, $2,400; canton Langelier, $1,000; St-Adolphe, $6,000; St-Louis de France, $3,000; St-Prosper, $4,000.

(Suite à la page 8)

L'ALLEMAGNE ET LE DESARMEMENT

Berlin veut qu'une conférence générale soit convoquée pour le 2 novembre 1931. — L'opinion générale est que c'est un peu tôt.

REQUETE A GENEVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 2. — L'Allemagne a demandé hier à la commission préparatoire au désarmement qu'une conférence générale du désarmement soit convoquée pour le 2 novembre 1931. Aucune discussion ne suivit cette proposition, mais l'opinion générale semble être que cette conférence ne pourra pas être convoquée avant le début de 1932.

Les Allemands ont formulé cette demande comme la commission commençait son étude finale de la convention du désarmement préparée au cours de ces dernières semaines. Dans cette revue finale, la commission a confirmé sa décision antérieure de limiter les effectifs militaires sur terre sur mer et dans l'air par l'énumération directe, et elle a voté par une faible majorité la limitation des avions gardés en réserve par les gouvernements, de même que les avions militaires en service.

La commission a fait des progrès rapides et la plupart des articles de la convention furent adoptés sans commentaires. La Russie a de nouveau échoué dans son effort pour engager les gouvernements à non pas seulement limiter mais aussi réduire leurs armements. La commission a refusé d'accepter la proposition soviétique à l'effet que la convention oblige les pays à "limiter et réduire leurs forces", et elle a adopté à la place la formulé suivante: "limiter, et réduire en autant que possible".

La décision de limiter directement les avions tenus en réserve par les gouvernements fut prise sur un amendement soumis par l'Angleterre, lequel fut supporté par le Canada, les Etats-Unis, l'Italie et la Hollande. Cet amendement fut combattu par le groupe français, mais il fut finalement adopté par un vote ne neuf contre huit.

Encore une fois, la Russie a réclamé, mais sans succès, la limitation des réserves militaires entraînées.

VIVANTE



Madame KEITH - MILLER, l'aviatrice australienne, disparue depuis quelques jours et qui vient d'annoncer qu'elle a dû atterrir sur une île des Bahamas pendant la tempête.

L'AVIATRICE AUSTRALIENNE SAINE ET SAUVE

Mme Keith-Miller, que l'on croyait morte, donne de ses nouvelles.

AUX ILES BAHAMAS

La courageuse femme a dû atterrir au milieu de la tempête.

L'AVION EN BON ETAT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Nassau, 2. — Mme Keith-Miller, aviatrice australienne, a pu raconter ici, hier soir, comment elle fut forcée d'atterrir sur une île désolée des Bahamas, alors qu'elle tentait une envolée de La Havane à Miami, à travers une violente tempête de vent. La courageuse femme a été ramenée ici par un bateau de pêche de l'île Andros, sur laquelle elle atterrit vendredi dernier.

Elle a déclaré que peu de temps après son départ de La Havane, elle rencontra un gros vent, et que le compas de son avion "The Bullet" fit alors défaut. Elle fut emportée loin de la course qu'elle voulait suivre, et finalement, son essence s'épuisant rapidement, elle atterrit au milieu des broussailles, à cinq milles en arrière de Kemps Bay, sur l'île Andros. De cet endroit, elle marcha jusqu'à Kemps Bay, où une vieille négresse lui donna à manger et la reçut sous son toit. Le commissaire Forsyth, de l'île Andros, lui procura alors un petit bateau qui la transporta jusqu'ici. Son avion n'est pas endommagé, et elle espère voler avec lui jusqu'à Miami.

L'HISTOIRE DE QUEBEC

Le Lt-Col. W.-W. Bovey en parle, hier, à Vancouver, C.-A.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, C.-A., 2. — Le lt-colonel W.-W. Bovey, directeur du département des relations extra-murales à l'Université McGill, a prononcé hier devant le Club Canadien de Vancouver une conférence dans laquelle il a fait l'histoire romantique de Québec et exposé l'âme inaltérable du Canadien-français, en dépit des changements apportés aux conditions générales par le temps et les événements.

HINDENBURG SIGNE LES LOIS ECONOMIQUES

Le président passe par-dessus le Reichstag. — Une semi-dictature.

GROS PROGRAMME

Réduction des dépenses et des salaires. — Que feront les fascistes?

REPONSE AUJOURD'HUI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 2. — D'un coup de plume, le vénérable président de l'Allemagne, Paul Von Hindenburg, a décrété hier soir que le programme de réforme financière du chancelier Bruening faisait désormais partie des status du Reich.

En signant le décret, qui promulgue les nouvelles lois que le chancelier Bruening et son cabinet ont travaillé pendant des mois dans le but de renforcer les finances de l'Allemagne, le président Von Hindenburg a eu recours aux pouvoirs extraordinaires conférés par l'article 48 de la constitution. Cet article établit une semi-dictature et il ne peut être invoqué légalement que "lorsque la paix et la sécurité publique sont en danger".

Le programme a reçu dernièrement l'approbation du Reichrat, ou conseil fédéral, mais ses chances d'être ratifié par le Reichstag, le principal corps législatif, semblaient être tellement minces que le chancelier Bruening décida de prier Von Hindenburg de passer par-dessus la tête du Reichstag en usant de ses pouvoirs constitutionnels.

Mais il reste encore à accomplir une autre phase de ce drame financier. Le Reichstag doit se réunir à 3 heures, demain, et il se verra alors en présence d'un fait accompli: la promulgation du programme financier. En vertu de la constitution, ce corps législatif a le pouvoir de révoquer ce qui vient de se faire, mais le chancelier croit fermement que les législateurs, qui n'étaient pas disposés à voter pour ses réformes impopulaires, ne voudront pas maintenant assumer la responsabilité de les rejeter. Seul le chancelier pourrait révéler les conséquences possibles d'un tel rejet.

Les fascistes, ennemis avoués du gouvernement parlementaire, vont se trouver dans une position extraordinaire, mercredi après-midi. Ils devront soit accepter la situation telle quelle est, ou insister sur le droit sacré d'un système parlementaire, c'est-à-dire la révocation d'un décret présidentiel.

Ce décret qu'a signé Von Hindenburg embrasse trois groupes de lois:

1—Modifications secondaires aux décrets d'urgence du mois de juillet dernier, quand l'article 48 fut aussi invoqué.

2—Vingt-six lois par lesquelles le gouvernement pourra appliquer ses réformes financières et économiques.

3—Des mesures pour aider l'agriculture.

Le programme Bruening comporte une réduction sans pitié des dépenses publiques, une diminution générale des salaires du service public, à commencer par une coupure de 20 pour cent dans celui du président Von Hindenburg lui-même, la cessation des contributions du gouvernement à diverses indemnités et l'arrêt de la progression des impôts.

GRAVE MENACE POUR LA FRANCE

Pour la première fois depuis 1911, les mortalités ont dépassé les naissances, disent les statistiques démographiques.

DES EXCEPTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 2. — "La France menacée de mort". Tel est le titre sous lequel un journal a publié les dernières statistiques démographiques. Ces statistiques révèlent que pour la première fois depuis 1911, les mortalités ont dépassé les naissances par 12,564. Un abaissement dans la population naturelle s'est produit dans presque toutes les provinces, excepté en Normandie et en Bretagne, quelques départements du nord et en Alsace-Loraine.

LE CONTRAIRE EN ECOSSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 2. — Un rapport publié hier révèle que la population de l'Angleterre et des Galles s'est accrue de 70,000 unités au cours d'une période de trois mois finissant le 30 septembre, grâce à un plus grand nombre de naissances et à une mortalité infantile considérablement moindre.

Les naissances ont augmenté de 1,991 sur celles de la période correspondante de l'an dernier, et les mortalités ont diminué de 349. Il est né durant cette période 165,758 bébés, en Angleterre et dans les Galles. Il n'y a rien pour indiquer à quoi cette amélioration est attribuable.

PARTIE D'EXHIBITION

Ottawa Rireau, 6; Niagara Falls, 3.

Bennett s'embarque jeudi sur l'Atholl

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 2. — Le conseil des ministres a siégé longuement, hier, sous la présidence du premier ministre intérimaire Sir George Perley. Aucune déclaration officielle n'a été formulée à l'issue de la réunion, mais on comprend que plusieurs commissaires royaux ont été nommés pour conduire des enquêtes sur des accusations de partisannerie politique. L'honorable M. H. H. Stevens, ministre du Commerce, justement de retour de la conférence impériale, assista à la réunion.

On s'attend à ce que le premier ministre Bennett soit de retour dans la capitale vers la fin de la semaine prochaine. De source privée, on apprend qu'il s'embarquera à Liverpool sur le Duchess of Atholl le 4 courant, et qu'il débarquera à St-Jean, N.B.

On croit que l'honorable M. Howard Ferguson, premier ministre de l'Ontario, sera assermenté comme Haut-Commissaire à Londres d'ici à une dizaine de jours, soit à Ottawa, soit à Toronto.

Plusieurs ministres sont partis hier soir pour Toronto où les conservateurs de l'Ontario tiennent une grande réunion aujourd'hui.

LA DIRECTION DE LA CANADA AIRWAYS LTED

Les deux vice-présidents sont M. E.-W. Beatty et Sir H. Thornton.

DES BANQUIERS

Sir H. Holt, Sir C. Gordon, M. Beaudry Leman dans l'exécutif.

LE COL. PRICE

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 2. — La composition du directorat de la Canada Airways Limited a été annoncée hier par M. James Richardson, de Winnipeg, président. Les deux - vices - présidents sont M. E.-W. Beatty, président du dent. Les deux vice - présidents C. P. R., et Sir Henry Thornton, président du C. N. R. Le reste du bureau de direction est ainsi formé : —

Sir Herbert S. Holt, président de la Banque Royale du Canada et directeur du C. P. R., Montréal ; Sir Charles B. Gordon, président de la Banque de Montréal Montréal; M. C.-E. Neill, vice - president et directeur-gérant de la Banque Royale du Canada, Montréal ; M. Beaudry Leman, gérant - général de la Banque Canadienne Nationale et président de l'Association des Banquiers Canadiens, Montréal ; M. Gordon C. Edwards, président de W.-C. Edwards and Company, Ottawa ; M. Howard P. Robinson, président de la New Brunswick Telephone Company, St-Jean N. B.; le lt-colonel J.-H. Price, président de Price Brothers, and Company, Québec ; M. Victor M. Drury, président de Drury and Company, Montréal ; M. T.-A. Russell, président de Willys- Overland Toronto; M. F.-I. Ker, gérant de Hamilton Spectator, Hamilton ; M. S.-G. Blaylock, gérant de Consolidated Mining and Smelting Co. Travil, C. A. ; M. W.-J. Blake Wilson, vice - président de Burns and Company, Vancouver ; et M. Victor N. Spencer, directeur de David Spencer Ltd, Vancouver.

ELECTIONS A OTTAWA

Trois anciens contrôleurs sont défaits aux urnes.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 2. — Ottawa a fait le choix, hier, d'un nouveau bureau de contrôle, et a rejeté les candidatures des trois contrôleurs de l'ancien bureau. Le quatrième contrôleur, M. J.-J. Allen, avait été élu par acclamation à la mairie, à la suite de la démission du maire Frank Plant.

Hier soir, sur réception des rapports de 230 polls sur un total de 270, on concédait l'élection du Dr G.-M. Geldert, de l'échevin J.-W. York, de l'échevin Stanley Lewis et de M. George H. Dunbar. Les contrôleurs Tulley, Lafortune et Sims furent défaits, de même que le huitième candidat, M. J. Albert Pinard, ex-député provincial.

LE DRAME DE L'ASSOMPTION

La police croit que le cadavre est celui de Noé St-Martin.

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 2. — La police provinciale, convaincue que le corps d'un homme trouvé à demi - brûlé près de l'Assomption, il y a une semaine, était celui d'un nommé St-Martin, alorganisa avec quelques amis du disparu pour aller à l'Assomption et essayer de procéder à une identification positive. Arrivée à cet endroit, elle constata que l'homme avait été enterré. Le corps sera donc exhumé et l'on essaiera de l'identifier.

Les détectives continuent leur enquête sur cette affaire afin d'établir la nature du crime. L'homme, apparemment dans la soixantaine, était défiguré, portait des blessures à la tête et son corps avait été déposé sur un feu de broussailles qui fut apparemment éteint par la pluie.

LA BIRMANIE AURA LE TITRE DE DOMINION?

Séparé de l'Inde par la jungle, ce pays aura un nouveau status.

DECISION HIER

La conférence approuve le changement et un comité en fixera les conditions.

A LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 2. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne). Des technicalités confuses de la conférence hindoue, la Birmanie émerge à titre de nouvelle unité du Commonwealth des nations britanniques. Bien qu'elle soit actuellement une province de l'Inde anglaise, la Birmanie n'est pas de l'Inde.

Elle constitue un pays à part. Elle est séparée de l'Inde par la jungle et des montagnes. Son peuple est d'une race aux origines différentes. Sa langue ne ressemble à aucune de celles qui sont parlées dans l'Inde. Elle n'a pas de système de castes, et elle accepte la foi boudhiste qui eut son origine dans l'Inde, mais qui n'a que onze millions d'adeptes dans ce pays de 320,000,000 âmes.

Le rapport de la commission Simon, tout en recommandant une fédération pan-hindoue, recommande aussi la séparation de la Birmanie de l'Inde. Hier, la conférence hindoue, siégeant en comité, a approuvé en principe la séparation de la Birmanie de l'Inde, et nommé un comité spécial pour étudier "la nature des conditions qui pourraient permettre à la Birmanie de se séparer de l'Inde suivant des termes équitables, et pour recommander la meilleure procédure à suivre pour arriver à cette fin. La nature du gouvernement de la Birmanie n'a pas encore été indiquée. Les délégués birmans réclament le statut d'un Dominion.

FONDS DU CHOMAGE

La Chambre des Communes anglaise décide de l'augmenter.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 2. — Par un vote de 274 voix contre 214, la Chambre des Communes a adopté hier soir une résolution qui augmente la limite des avances du Trésor au fonds du chômage de 60,000,000 livres sterling à 70,000,000 livres ($300,000,000 à $350,000,000).

Le fonds du chômage comporte l'indemnité tant discutée jusqu'à date, et la résolution d'hier soir est plutôt considérée comme une mesure temporaire pour contourner les difficultés financières actuelles que présente l'indemnité aux chômeurs, jusqu'à ce que la nouvelle commission royale fasse rapport de ses conclusions à ce sujet.

DEMISSION PROCHAINE

M. Ferguson démissionne au début de la semaine prochaine.

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, 2. — Le premier ministre Ferguson, qui a accepté le poste de Haut Commissaire du Canada à Londres, va donner sa démission comme chef du gouvernement provincial au lieutenant - gouverneur au début de la semaine prochaine.

NOTRE POSITION ECONOMIQUE D'ABORD

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 2. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne) Le premier ministre Bennett, du Canada, a répondu au très honorable J.-H. Thomas, secrétaire pour les Dominions. Dans une déclaration publiée hier soir, le chef du gouvernement canadien donne la réplique sur un ton énergique à la description faite par M. Thomas, jeudi dernier, des propositions canadiennes à la conférence impériale propositions que le ministre anglais qualifia de "blagues". M. Bennett dit que le langage de M. Thomas est profondement ressenti par le gouvernement du Canada, et que le défaut du gouvernement anglais à le dénoncer doit être interprété comme un endossement.

Voici le texte de la déclaration du très honorable M. R.-B. Bennett : —

"Je regrette, en vérité, d'être dans l'obligation de référer à une déclaration faite devant le Parlement anglais le 25 novembre par le secrétaire d'Etat pour les Dominions (M. Thomas). Je me suis abstenu de toute allusion antérieure à cette déclaration dans l'espoir que la réalisation des grosses conséquences qui doivent lui être attachées induirait le gouvernement britannique à dénoncer ces paroles.

"Le défaut du gouvernement anglais à le faire doit par conséquent, être interprété comme un endossement de sa part en faveur des vues exprimées par l'un de ses ministres. Cette déclaration est une condamnation en termes extraordinaires parce que blessants d'une proposition soumise par moi au nom du gouvernement canadien et qui, nous le croyons sincèrement, renferme la meilleure solution possible au pressant problème d'une association économique impériale plus étroite. C'est une association qui doit être le souci mutuel de tous ceux qui, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt commun, travaillent à promouvoir la grandeur du Commonwealth des Nations britanniques. Ma proposition, faite le 8 octobre à une séance générale des delegués à la conférence impériale était que les représentants de l'Empire devaient souscrire au principe des préférences commerciales impériales et, sans délai, prendre les mesures voulues pour les mettre en pratique. Pour bien exposer les termes de ma proposition et fournir la base d'une discussion précise, je formulai une offre concrète de préférences tarifaires réciproques et mutuellement avantageuses, à mon point de vue.

"En même temps j'eus soin d'insister sur la nécessité d'une certaine flexibilité dans la question tarifaire et je déclarai que l'unité de préférence suggérée devrait nécessairement être modifiée ou augmentée en rapport avec les différentes classes d'articles. En plusieurs autres occasions j'ai exprimé nettement mes idées sur ce point.

"Le principe des tarifs préférentiels fut approuvé par tous les Dominions d'outremer, qui manifestèrent le désir d'en étudier l'application détaillée. Mais nous n'avons cependant pas sauvagement fermé les yeux à toute autre alternative méritoire qui pouvait être conçue. En plusieurs circonstances, j'ai déclaré que j'étais disposé à considérer favorablement un système de quote-part comme méthode compétitive à celle des tarifs pour assurer au blé de l'Empire une position privilégiée sur le marché du Royaume-Uni.

"Le principe des tarifs préférentiels ne fut ni approuvé ni catégoriquement désapprouvé par les délégués du Royaume -Uni à la conférence impériale, et aucune alternative définie au plan général approuvé par les Dominions ne fut offerte par eux. Le système de la quote-part fut soigneusement considéré par le comité de coopération économique, mais en dépit des vues favorables que cette enquête amena, aucune proposition de quote-part pour le blé de l'Empire ne fut formulée par le gouvernement du Royaume-Uni.

"Vers la fin de la conférence, les delégués du Royaume-Uni énoncèrent officiellement la politique de leur gouvernement. Cette politique condamna naturellement tout plan susceptible de "nuire au commerce étranger ou d'ajouter aux fardeaux du peuple", mais elle suggéra que les gouvernements de l'Empire devaient étudier soigneusement les diverses méthodes par lesquelles chaque unité pourrait fournir la plus grande contribution possible à la coopération économique dans l'Empire, dans le but de présenter des rapports à la conférence de l'an prochain.

"Ce fut sur la base de cette déclaration de politique que les délégués canadiens admirent une resolution qui fut acceptée par la conférence. Cette résolution, tout en reconnaissant que la procédure proposée ne devait pas être interprétée comme une modification à la politique exprimée par les divers gouvernements représentés à la conférence, convenait que vu que la conférence n'avait pas été capable d'examiner pleinement les divers moyens par lesquels le commerce impérial pouvait être maintenu et amélioré, que la section économique de la conférence devait s'ajourner pour se réunir de nouveau à Ottawa en dedans d'un délai de douze mois, dans l'intention d'y reprendre l'étude des moyens à prendre pour assurer la réalisation de cet objectif commun.

"Ce fut dans cet esprit que la conférence s'ajourna. Il ne fut pas question de modifications aux vues exprimées au début. Au contraire, et parlant pour la délégation canadienne, l'étude des alternatives suggérées, à l'exception possible du système de quote-part pour le blé, ne servit qu'à conformer mon opinion originale, à savoir que la coopération économique impériale ne pouvait pas être mieux établie et développée que par l'application d'une préférence tarifaire mutuellement avantageuse.

"Mais on manifestait le désir de rechercher d'autres moyens de commune acceptabilité par laquelle le grand objectif d'une association économique impériale plus étroite pourrait être réalisée, et ce fut avec ce désir et dans l'espoir que cette réalisation pourrait s'effectuer à Ottawa l'an prochain, que les délégués se séparèrent.

"Maintenant le secrétaire d'Etat pour les Dominions a condamné, en plus de la possibilité de toute nouvelle discussion, et dans un langage profondément ressenti par le gouvernement canadien, la proposition que le formulai dans mon vif désir de répondre à nos besoins communs et individuels. On doit interpréter ses paroles comme condamnant également le principe approuvé par tous les Dominions. Il l'a condamné en dépit des résolutions adoptées, en dépit de la déclaration de politique de son gouvernement, en dépit du fait que durant toute la période de la conférence, ni le principe des préférences tarifaires ni mes plans pour les appliquer ne furent discutés. Il l'a condamné sans offrir une seule proposition positive susceptible d'être une alternative à la mienne.

"J'ai dit tantôt que c'était avec regret que je référais à la déclaration du secrétaire d'Etat pour les Dominions, mais en justice pour mon pays et en justice pour la grande cause de l'union économique étroite, il n'y a pas d'autre avenue à suivre. Si cette déclaration indique quelle sera l'attitude du Royaume-Uni à la conférence qui doit se tenir à Ottawa d'ici à douze mois, j'ai peu d'espoir qu'un accord que le Canada pourra conclure avec les autres Dominions renferme le Royaume-Uni. Entretenant ces vues, il n'est que logique que je les exprime. Le temps agit contre nous. Le Canada, dans son propre intérêt et celui du Commonwealth, travaille honnêtement en faveur d'une étroite association économique. Mais si sa proposition doit être aussi brusquement rejetée, les Canadiens ne peuvent qu'accepter ce rejet, et agir en conséquence en prenant d'autres moyens à leur disposition pour renforcer de nouveau la position économique de leur pays dans le monde entier"

DIPHTERINE

Pour la gorge, bronches et poumons, grippe et coqueluche

LES EAUX DE LA SEINE INONDENT LES FAUBOURGS

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 2. — Les eaux de la Seine ont débordé dans les tunnels qui passent sous la gare des Invalides, hier après-midi. Les voies ont été inondées et toute circulation a été suspendue. Le trafic dut être dirigé vers les autres gares. Jamais depuis 1924 le niveau de la Seine n'a été aussi haut que maintenant, et l'on semble redouter une nouvelle hausse prochaine, car les tributaires de la Seine apportent à celle - ci un volume d'eau beaucoup plus fort que jamais.

Les faubourgs sont inondés, et plusieurs familles ont du abandonner leurs demeures dans des petites villes et villages entre Paris et St-Germain.

Pour la première fois depuis plusieurs jours, la pluie a cessé hier, mais ceux qui connaissent les caprices du fleuve s'attendent à ce que la crue atteigne son point culminant à bonne heure ce matin.

UNE JEUNE CAISSIERE FAIT FACE A UN BANDIT

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 2.— Bien qu'aveuglée par une poignée de poivre rouge que lui lança un bandit en pleine figure, Mlle Sarah Silverstone, caissière, qui sortait de la banque avec un bordereau de $742, se débattit tellement que son assaillant et un complice furent arrêtés et que l'argent qu'elle portait fut sauvé. Les cris de la jeune fille attirèrent l'attention des passants qui s'emparèrent du jeune bandit qu'ils remirent à la police, quand celle - ci arriva sur les lieux. Le prisonnier déclara se nommer C. Harris, et avoir 19 ans. En se basant sur sa confession, la police alla procéder immédiatement à l'arrestation de Sidney Finkelstein, employé dans le même établissement que Mlle Silverstone. Deux autres complices qui attendaient dans une automobile le résultat de la tentative de Harris purent prendre la fuite quand ils virent qu'elle était en train d'échouer.

LA NAVIGATION

LES PREMIERES GLACES FONT LEUR APPARITION

La formation d'une légère couche de glace sur les rives du fleuve donne à penser que dans quelques jours d'ici le St-Laurent commencera à charroyer d'immenses battures de glace qui rendront impossible le passage de vaisseaux qui ne sont pas spécialement construits pour ce genre de navigation.

Aux environs de Trois-Rivières et sur les rives du lac St-Pierre, une mince couche de glace commençait à se former, hier soir, indice certain d'une congélation prochaine de cette grande étendue d'eau.

Quoiqu'il en soit, le Département de la Marine se tient prêt à lancer ses principaux brise-glace à l'aide des autres navires dès que la navigation commencera à se faire difficile. Depuis quelques jours, le "Saurel" se tient sous vapeur dans le port de Sorel tandis que le "Lady Grey" est aux Trois-Rivières à l'autre extrémité du lac St-Pierre. Ces deux navires rayonneront sur une distance de quelques milles dès que le fleuve commencera à transporter une quantité assez considérable de glace.

Le "Mikula" sera stationné à Québec en compagnie du "N. B. MacClean" qui est présentement en calesèche pour y subir des réparations. Quant aux autres brise-glace comme le "Montcalm et le "Bellechasse", il est probable qu'on ne les utilisera que lorsque le besoin s'en fera absolument sentir. Il est d'ailleurs probable que le "Montcalm" partira dans le cours du mois de décembre pour passer l'hiver dans le port de Sydney.

Il est difficile de dire si des vaisseaux s'attarderont bien tard dans le fleuve cette année. Ceux qui devraient être les derniers à partir sont: le "Michel Embiricos", parti de St-Jean, N. B., le 28 novembre dernier et qui était encore à Sydney à la fin de l'après-midi, hier. Le vapeur est attendu à Montréal probablement le 4 et devrait repartir de ce port trois ou quatre jours plus tard. Le "Cabot Tower" est aussi parti de Sydney le 29 du dernier mois et se rend à Montréal pour y prendre un chargement avant de retourner vers l'océan. Il est probable que ces deux navires seront les derniers à quitter le St-Laurent cette année.

Certains navigateurs sont cependant d'opinion qu'il y aura encore des vaisseaux dans le port de Montréal vers le 10 décembre. Il s'en trouve encore plusieurs sur les lacs et dans les canaux, et un certain nombre se proposent de descendre le fleuve jusqu'à Québec pour ensuite aller prendre leurs quartiers d'hiver à Montréal

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 3 heures 44 a. m. et 4 heures p. m.

TROUBLES A BOMBAY

65 personnes sont blessées au cours de manifestation, dimanche.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bombay, 2 —Soiante-cinq personnes ont été blessées, dimanche, dans ces manifestations. La police dut faire une charge avec des bâtons de bambou, contre une foule qui s'était amassée devant lep oste de police, à la suite de la cérémonie du salut au "drapeau national".

CROISIERE DE 30 JOURS SUR LE VAPEUR "FRANCE"

Une croisière de tout premier plan vient d'être organisée par le Quebec Railway Travel Bureau en collaboration avec la compagnie Générale Transatlantique. Il s'agit de grouper un groupe de voyageurs québecois ainsi qu'un certain nombre d'autres du district qui désireraient faire un voyage de quelques semaines sur la Méditerranée.

Le départ s'effectuerait de New-York, le 14 février prochain à bord du superbe "France", de la Compagnie Générale Transatlantique et durerait exactement 30 jours. Le voyage complet se ferait en classe "touriste-troisième". Cette classe, comme on le sait, a pris une vogue considérable ces dernières années et nombre de personnes préfèrent maintenant voyager dans ces cabines, qui sont d'un confort parfait. Les touristes qui préféreraient cependant faire la croisière dans une cabine de première classe peuvent le faire en payant le supplément fixé par le département des voyageurs de la compagnie maritime.

Les prix varient entre $255 et $325 suivant la situation de la cabine et le nombre d'excursions que l'on désire faire aux endroits d'escale.

Les billets de croisière seront valables jusqu'au 31 mars 1931 et les voyageurs qui ne désireraient pas faire la croisière complète pourront alors s'embarquer à bord d'un vaisseau à classe touriste de la compagnie. Les frais de transport sur le continent ne sont cependant pas inclus dans les chiffres cités plus haut.

L'itinéraire qui a été préparé pour cette croisière est très complet. Deux escales seront faites à Alger. La dernière fois, le vapeur y demeurera près de trois jours pour s'approvisionner d'huile et subir une toilette complète. Afin de ne pas incommoder les voyageurs, les organisateurs de la croisière les conduiront dans un des plus beaux hôtels de la ville.

Le retour à New-York aura lieu lundi le 16 mars à 4 heures de l'après-midi.

DANS LEVIS

(Suite de la page 14)

d'urgence à l'Hôtel - Dieu de Lévis. Son état inspire des craintes sérieuses.

DEUX CAS DE DIPHTERIE

Une barge à l'huile de l'Imperial Oil Co., qui était accostée la semaine dernière, à Pointe Lévis, a dû repartir sans délai après avoir été désinfectée par M. le Dr Roland Tremblay, de Lévis. Deux membres de l'équipage atteints de diphtérie, ont pris le chemin de l'hôpital.

M. le Dr Ant. Bélanger, directeur de l'Unité Sanitaire se mit immédiatement en relation avec l'asst-directeur de l'Assistance Publique et de l'Hygiène, et ordre fut donné au capitaine du navire de lever l'ancre sans tarder ou bien de faire la quarantaine.

On préféra lever l'ancre, après la désinfection et le transport des malades à l'hôpital.

JOLI BANQUET

Samedi soir dernier, le 22 novembre, avait lieu, chez Kerhulu, un banquet offert par le Bureau-Chef de la Metropolitan Life Insurance Co., aux agents et personnel du Bureau du district de Lévis, gagnant d'un concours de production d'affaires, organisé entre plusieurs autres districts et premier de tout le Canada, dans le département "Ordinaire". Ce banquet était présidé par M. D.-A. Kelly, assistant secrétaire de la compagnie pour le Canada accompagné de M. C.-A. Corriveau, "field supervisor" spécialement venus d'Ottawa pour féliciter les "boys" de Lévis de leur bon travail. Un magnifique trophée fut présenté par M. Kelly à M. Geo. Thibault, gérant de ce district, comme marque d'appréciation de la part du prononcés par M. Kelly, assisaupar, bureau chef et des discours furent prononcés par M. Kelly, assistant secrétaire, M. M. Monast, gérant, M. M.-J. Poirier, gérant, M. Ernest Roy, gérant, M. Geo. Thibault, gérant, M. M.-A. Lepage, assistant gérant, M. J.-A. Turgeon, assistant gérant, et M. Albert Caron, agent, leader du district de Montmagny.

Assistaient à ce banquet M. D.-W. Kelly, assistant secrétaire, Ottawa, M. C.-A. Corriveau, "field supervisor", Ottawa, M. M. Monast, gérant du district de Québec, et Mme Monast, M. M.-J. Poirier, gérant du district Laurier, et Mme Poirier, M. Ernest Roy, gérant D. O. Acci, Québec, et Mme Roy, M. Geo. Thibeault, gérant du district de Lévis, et Mme Thibeault, M. M.-A. Lepage, assistant gérant, et Mme Lepage, M. J.-A. Turgeon, assistant gérant, et Mme Turgeon, M. J.-A. Manuel, agent, et Mme Manuel, M. J.-A. Dery, agent, et Mme Dery, M. J.-E. Simpson, agent, et Mme Simpson, M. Geo. Brûlotte, agent, et Mme Brûlotte, M. Moméo Morin, agent, et Mme Morin, M. H. Carbonneau, agent, et Mme Carbonneau, M. A. Caron, agent et Mme Caron, M. Ph. Guay, agent et Mme Guay, M. J.-E. Prochette, agent, et Mme Frechette, M. J.-O. Couture, agent et Mme Couture, M. Ph. Rioux, agent et Mme Rioux, M. P.-X. Demers, agent, et Mme Demers, M. J.-A. Bally, agent, et Mme Bally, M. J.-A. Talbot, agent, M. Lucien Fontaine, agent, Mlle Emma Anctil, caissière, Mlle Marcelle Couturier, sténographe, Mlle Marguerite Charest, commis.

Un orchestre avait été éengagé pour la circonstance. Tous se séparerent, emportant un bon souvenir de la charmante soirée qu'ils venaient de passer.

DE BONS METS BIEN APPRETES

Les restaurants et les hôtels sont très nombreux en notre ville comme partout ailleurs du reste. Ces établissements sont devenus des lieux de nécessité urgente. Plusieurs raisons forcent les gens à manger en dehors du cercle de famille. Quelques fois la distance du travail à la maison est trop longue à parcourir, le temps est insuffisant, mille et une bonnes raisons se présentent pour que nous soyons forcés de manger au restaurant.

Heureusement de nos jours nous n'y perdons pas car les hôtels servent tous d'assez bons mets, mais il en est certainement de meilleurs les uns que les autres. Parmi ces établissements supérieurs nous comptons l'hôtel St-Louis sous la direction de l'hôtel Ste-Ursule, où les mets sont délicieux au superlatif. Les viandes, les légumes employés dans la confection des différents plats, sont toujours de la plus haute qualité. Allez à ces restaurants une fois et vous voudrez toujours y retourner. Comm.

FAITES NETTOYER VOS VIEUX VETEMENTS

Qu'il s'agisse des complets pour hommes, de costumes ou toilettes pour dames ou vêtements d'enfants, il est inutile de les porter autrement qu'en parfait ordre quand on a à sa portée une maison de nettoyage comme la teinturerie Dorchester.

Beaucoup de gens n'obtiennent pas la valeur de leurs vêtements parce qu'ils ne connaissent pas l'endroit où les faire nettoyer ou réparer quand il leur survient une avarie quelconque. Sitôt un habit taché, ou passé de mode, on est prêt à le mettre de côté.

Cette maison enlève toutes les souillures d'un habit, le teint d'une couleur différente et fait disparaître les traces de tous les accidents. Qu'il s agisse d'un complet d'homme, d'une robe de toilette, d'un costume de dame, d'une paire de gants défraîchis, allez à cet endroit.

Comm.

REUNION D'AMICALE

Le dimanche, 7 décembre prochain, est le jour marqué pour la deuxième réunion générale des membres de l'Amicale Marguerite d'Youville de l'Académie Mallet, 5 Richelieu. Les anciennes de la ville invitent bien cordialement leurs consoeurs des couvents des SS. de la Charité de la campagne présentement domiciliées à Québec à venir fraterniser avec elles comme enfants d'une même famille. Ensemble, nous réaliserons le souhait de notre belle devise "Caritate tua radiare" et jouirons d'une surprise préparée par quelques anciennes encore très jeunes !

La secrétaire.

GRAVE ACCIDENT D'AUTO

Un grave accident d'automobile, qui aurait pu dégénérer en une navrante tragédie, s'est produit dernièrement à Neuville. Un taxi de cette localité s'en revenait de Donnacona lorsqu'à un moment donné, l'essieu de la voiture se rompit. Celle-ci frappa alors violemment un poteau et retomba ensuite sur le coté. Les sept personnes qui l'occupaient furent projetées ici et là sur la chaussée, et toutes s'en tirèrent indemnes. Elles furent quittes pour une bonne peur.

Quant à la voiture, elle a été mise hors d'usage.

Les matières productrices de déchets sont essentielles à n'importe quelle diète

Le SON-PUR Kellogg est efficace contre la constipation. Il enrichit aussi le sang.

Souffrez-vous de constipation ? Etes-vous l'un de ceux qui ont essayé cure après cure et cependant n'ont pas encore ressenti l'ombre de soulagement ? Si oui, voici pour vous une importante nouvelle. Le SON-PUR Kellogg est naturel, apportant un soulagement efficace à la constipation chronique comme à la constipation temporaire. C'est le produit original— et aujourd'hui il est inclus dans la diète de millions de gens qui précédemment souffraient de constipation.

Lorsque les matières productrices de déchets manquent dans l'alimentation la constipation en est la conséquence. Les aliments mous que nous mangeons aujourd'hui contiennent rarement assez de ces matières. La simple nécessité est alors de voir à ce que suffisamment de ces matières soient inclus dans votre nourriture.

Le SON-PUR KELLOGG est précisément ce que votre système exige.

De plus, il est riche en fer. Des recherches scientifiques ont prouvé que presque tout ce fer est absorbé par le système, faisant du sang rouge et donnant au teint les belles couleurs de la santé.

Le SON-PUR Kellogg est positivement garanti. Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfait. Ne manquez pas de l'inclure dans les diètes d'amaigrissement, comme préventif contre la constipation et l'anémie.

Il y a tant de manières de manger le SON-PUR Kellogg et de s'en régaler. Il est appétissant sous toutes les formes. Il est délicieux avec du lait ou de la crème. Saupoudrez-en sur les céréales et les soupes et remarquez combien la saveur en est augmentée. Bien des gens le trempent dans des jus de fruits. Il est excellent dans les aliments cuits. Votre épicier a le SON-PUR Kellogg en paquets rouge et vert. Il est servi dans les hôtels, les restaurants et à bord des trains. Demandez-en. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

SON-PUR

Kellogg's

Amélioré de texture et de goût

SYNDICAT A NEUVILLE

Ce syndicat a pour président M. Art. Noreau et comme gérant, M. L. Beaudry.

Il vient de se former à Neuville un syndicat coopératif qui exploite une trieuse de carottes et qui a déjà expédié plusieurs chars de ce légume. M. Arthur Noreau est le président de ce syndicat, et M. Léon Beaudry le gérant.

DISPARITION DE POTEAUX

La compagnie Bell Telephone est à faire enlever ses poteaux dans le village de Neuville pour les transporter aux abords du rivage et près de la ligne du Transcontinental.

L'ART DU TISSAGE

Une intéressante conférence sur le tissage et sur la manière dé se servir des métiers à tisser vient d'être donnée à la population féminine de Neuville par mademoiselle Lachance et une conférencière suédoise du ministère de l'agriculture. Une exposition de travaux de métiers, dirigée par M. P. Bériau, a coincidé avec cette conférence.

NOUVELLE ROUTE

Elle vient d'être terminée à Neuville et constitue une amélioration.

Une nouvelle route vient d'être terminée à Neuville. Celle-ci commence au bas de la côte de l'église, et passe devant l'hôtel Beaurivage pour se rendre à la plage de Neuville. Elle accommodera beaucoup, l'été, les citadins et tous ceux qui de Québec ou d'ailleurs vont chaque jour se reposer sur cette plage.

Cette route rejoindra la route nationale. Une cinquantaine d'hommes ont travaillé à sa confection, et on lui a donné le nom de Saint-François de Sales.

MARBLETON

—M. et Mme Philibert Thibodeau, Mme Pierre Thibodeau, d'East Broughton, visitaient des parents, à Berlin, N.-H., dernièrement.

—M. Evangéliste Gosselin, Mlles Germaine Morin et Emilienne Gosselin, de St-Henri, étaient en visite ici, à l'occasion du mariage Pomerleau-Gosselin.

—M. D. Larkin, de St-Julien-de-Wolfestown, était de passage à Marbleton, ces jours derniers, en route pour Princeville.

—M. P. Motard, de Leaver, Mass., visitait son oncle, M. Johnny Motard, dernièrement. Il se rendait à Joliette, chez des amis.

—M. et Mme Kenneth Oliver, de North Troy, N.-Y., est chez MM. et Mmes D. Doyon et R. Lessard.

—M. E. Vallée remplaçait M. Irénée Nadeau comme chef de gare. M. Nadeau était de passage à Sherbrooke.

—M. Edmour Nadeau, de Cookshire, est venu chez des amis, dernièrement.

—M. J. Hunt, de Bury, était ici, par affaires, récemment.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

Morin, DeVarennes & Dussault
AVOCATS
William Morin, B.A., L.L.L.
Pierre de Varennes, B.A., L.L.L.
Adjutor Dussault, B.A., L.L.L.
126, St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1382

TRAVERSEZ les ROCHEUSES canadiennes en allant en Californie



Commencez vos vacances d'hiver sur la Côte ensoleillée du Pacifique en traversant d'abord les majestueuses montagnes Rocheuses—visitez ensuite Vancouver—puis séjournez quelque temps à Victoria, au sein d'une végétation toujours luxuriante. On y joue au golf tout l'hiver—les routes y sont superbes—et au nouvel hôtel "Empress", vous trouvez confort, cuisine et service parfaits. C'est le prélude agréable ou le couronnement d'un délicieux séjour en Californie. Ne manquez pas cette aubaine en allant ou en revenant.

ECOUTEZ les concerts irradiés par le Pacifique Canadien
Le dimanche après-midi, de 4.15 à 4.45 Station : Les "Musicial Crusaders"
Le lundi soir, de 9.30 à 9.50 heures : Melody Miller's Music Shop
Le vendredi soir, de 10 à 11 heures : L'Heure Canadienne régulière.

Pour réserver vos billets, renseignements, etc., adressez-vous à tout Bureau du Pacifique Canadien ou à C.-A. Langevin, Agent général, Trafic-Voyageurs, Gare du Palais, Québec. Tél. 2-0626

Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Sirop ESKIMO
infaillible contre
GROS RHUMES
35c la bouteille
Onguent ESKIMO
infaillible contre
Eczéma et toutes les maladies de la peau
Prix 50c et 75c
LA CIE D'ONGUENT ESKIMO
Mansonville, Qué.
En Vente Partout
Echantillon gratis sur demande

Jolie lingerie pour la petite

PATRON 1926

20c



Il est pratique pour la maman de confectionner elle-même les sous-vêtements de ses enfants, parce qu'elle peut les faire en tissus plus durable et n'être pas dans l'obligation de les renouveler souvent. La parure illustrée aujourd'hui consiste en un bouffant et un jupon-combinaison garnis d'étroite dentelle et motifs brodés à la main.

Le broadcloth, la batiste, la percale ou le crêpe de Chine conviendraient comme tissu. Le patron des motifs porte le numéro 572 et inclut 28 motifs divers, au prix de 20c.

Le patron de la parure est fourni en grandeurs 4, 6, 8 et 10 ans. Pour 4 ans, il faut 2 1-8 verges de 36 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de HUIT JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbre. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

Vous ne manquerez rien DANS CES Croisières AUX ANTILLES



DANS les marchés, les naturels vous offrent toutes sortes d'objets étranges. Trinidad vous donne l'impression d'une ville tout à fait cosmopolite. A La Havane, vous dansez aux accords d'une musique agréablement exotique. A Nassau, vous visitez les Jardins Maritimes. 29 jours d'une existence de rêve sous le climat enchanteur des tropiques. Escales dans 14 ports, y compris Nassau, La Havane, Haïti, Panama, La Guayra . . . 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer! C'est une merveilleuse croisière que celle que vous pouvez faire à bord du luxueux paquebot "Duchess of Bedford". Service et cuisine hors pair. Deux départs de New-York—9 janvier et 11 février. Prix à partir de $306.

"4 yes toujours des chèques de voyageurs des Messageries du Pacifique Canadien . . Négociables partout"

S'adresser à l'agent local ou à

M. C.-A. Langevin, Gare du Palais, Québec ou écrire à M. D.-R. Kennedy, agent général, 201, rue St-Jacques, Montréal.

Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

"LE PRINCE CORIOLANI"

PAR

PAUL FEVAL

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

No 28

Ils couraient, tous ces soldats qui faisaient la chasse sur les toits autour du Castel-Vecchio. Ils criaient, s'animant de loin les uns les autres. Le gibier traqué ne pouvait leur échapper. Le gibier, lui, ne courait point. Il avait de l'avance, et calculait froidement ses chances de salut, qui n'étaient ni nombreuses, ni belles.

Le faîte des maisons italiennes n'offre pas beaucoup de recoins où l'on puisse se cacher. Il n'y avait pour présenter quelques accidents favorables au fugitif, que la toiture du vieil hôtel des Folquieri. Le gibier était là dans cet égout régnant le long des balustrades. Il suivait déjà le chemin parcouru par lui, mais on pouvait facilement augurer, à la lenteur de sa marche, que son intention n'était point de regagner son point de départ. Il savait que toute issue était désormais fermée de ce côté.

Le pas des soldats commençait à résonner sur la terrasse la plus voisine. Beldemonio regarda en arrière. Il vit briller les armes entre les barreaux de pierre de la balustrade.

Son regard était libre. Il avait l'esprit et le courage présents. Il y a des gens qui gagnent d'étranges batailles, précisément parce qu'ils croient ne pas pouvoir être vaincus. C'est de la présomption chez le faible, et cela le sert bien plus qu'on ne pense. Chez le fort, c'est un talisman.

Notre fugitif mit l'angle de la balustrade entre lui et ceux qui le poursuivaient. Il entrait ainsi dans le carré long qui formait la cour intérieure de la maison des Folquieri. Nous n'avons pas oublié qu'au moment où il pénétrait naguère dans cette cour par l'aile opposée, une lumière brillait à l'une des fenêtres mansardées du corps de logis, et que des vitres éclairées se détachait une silhouette de jeune fille: Cette même jeune fille qu'il avait revue agenouillée et priant, l'instant d'après. Il s'en souvenait, lui, car il chercha la fenêtre éclairée et ne la trouva plus. La prière était achevée, sans doute, et la jeune fille reposait.

Beldemonio marchait maintenant plus vite. En marchant, il pesait fortement mais sans bruit, sur chacune des fenêtres qu'il dépassait. Elles étaient toutes fermées. Et il jugeait au bruit des pas et des voix que la garnison du Castel-Vecchio était en train d'escalader la balustrade. A Naples, même en hiver, les fenêtres ne sont pas bien solidement closes, mais c'était comme un fait exprès: Toutes résistaient à la pression de sa main.

La balustrade s'éclaira du côté du Castel-Vecchio. La garnison avait allumé des torches. Beldemonio qui se trouvait en ce moment vers le milieu du corps de logis de la maison des Folquieri, fit aussitôt le plongeon et mit sa tête au-dessous de la balustrade. Il y avait là une fenêtre. L'espoir était bien près de s'éteindre en lui, mais rien ne coûte d'étendre le bras: il poussa machinalement cette croisée, dont les châssis cédèrent aussitôt avec un bruit de papier froissé. C'est à peine si son visage changea.

—Merci, mon étoile! murmura-t-il en riant; voici la partie rétablie d'un seul coup!

Beldemonio entra et referma la fenêtre qu'il tint close à bout de bras, en ayant soin de laisser sa tête en dessous des carreaux. Il devinait bien que les soldats faisaient comme lui et qu'ils éprouvaient chaque fenêtre en passant. A peine était-il à l'abri dans sa retraite inespérée que le bruit des voix et des pas redoubla.

—A moins qu'il ne se jette du haut en bas de la maison, disait le chef, nous l'aurons vivant!

—C'est un hardi coquin, répondit un autre, et qui doit être un de leurs chefs!

Le capitaine s'arrêta juste en face de la fenêtre derrière laquelle Beldemonio se cachait.

—Celle-là est bien fermée! dit-il après en avoir éprouvé le châssis d'un vigoureux coup de poing.

Puis il reprit d'un ton confidentiel:

—Vous auriez bon pied bon oeil cette nuit, mes enfants, si vous saviez le nom de ce hardi coquin, comme vous l'appelez. Avis nous est venu à neuf heures du ministère d'Etat que Porporato avait fait serment sur le charbon et le fer de tenter lui-même à la délivrance de ce Felice Tavola . . .

—Comment! comment! cria-t-on de toutes parts; ce Felice Tavola n'est donc pas Porporato?

Le capitaine haussa les épaules.

—Mes enfants, reprit-il au lieu de répondre; souvenez-vous qu'il y a quelque part sur ces terrasses un trésor caché! un trésor de cent mille ducats à partager entre vous. Est-ce aimable? . . . En avant, marche!

Il y eut un viva général, tant la grandeur d'âme du capitaine fut vivement appréciée. Derrière le châssis, ce beau garçon de Beldemonio riait en écoutant tout cela.

Les soldats se mirent en route. Partout, sur leur passage, ils avaient planté des torches, de sorte que la partie occidentale de la toiture était maintenant éclairée. Une torche fut placée sur la balustrade, presque en face de la fenêtre, et Beldemonio dit:

—Voici ce que j'appelle une attention délicate!

La torche jetait en effet à l'intérieur de la chambre une lueur suffisante pour que l'on pût s'y guider. Beldemonio voulut se lever quand les soldats furent partis, mais sitôt qu'il fit effort pour se mettre sur ses jambes, la torche qui était devant la croisée lui sembla jeter mille feux; ses jarrets engourdis plièrent: le sol manqua sous ses pas. Il souriait encore, car la dernière idée qui pouvait lui venir, c'était d'avoir peur, mais ses tempes battaient; une main de fer les tenait serrées. Un bâillement convulsif dilata tout à coup son gosier, tandis que cette douleur étrange à laquelle on ne saurait donner aucun nom, et qui est l'angoisse même de la mort, montait de ses pieds glacés à son cerveau brûlant.

Un grand vertige le prit. Ses deux mains touchèrent son front; il les retira baignées d'une sueur glaciale. Ses cheveux se dressèrent. Il eut alors pour la première fois de sa vie, le froid de l'épouvante dans les veines. Ce frisson inconnu le terrassa. Il ne savait par où la mort le prenait, mais il ne doutait point que ce ne fût la mort.

En ce moment, où sa présence d'esprit ordinaire l'abandonnait parce que le siège même de son inteligence était attaqué violemment, il ne se souvint point d'avoir senti une singulière odeur en entrant dans cette chambre et d'avoir éprouvé une sensation d'accablante chaleur. L'instinct, ce fut l'instinct qui porta sa main vers la fenêtre afin de l'ouvrir. Mais, à ce moment même, il entendit un pas lent et mesuré. Il y avait une sentinelle à quelques pieds de lui. Combattre? il n'en avait pas la force. Mourir? il ne voulait pas mourir.

Un effort désespéré vint à son secours. Il alla, il rampa, s'appuyant à tout ce qui se trouvait sur son passage, jusqu'à l'autre bout de la chambre, où il entrevoyait une porte. Dix fois il s'arrêta, parce que le souffle lui manquait. Entre la table et la porte, il se prit à un objet dont il ne distinguait point la forme. Cet objet le brûla. C'était un réchaud, un brasier où le feu couvait encore sous la cendre.

Il était si las que ce fait ne révéla rien à son intelligence engourdie. Un seul instinct surnageait en lui. La porte! il voulait gagner la porte.

Pour fuir peut-être. Car l'idée de fuir est en nous dans toute agonie.

Il tomba avant d'avoir touché la porte tant désirée, et son front rebondit contre le carreau. Chacun a sa dernière vision quand vient l'heure de mourir. Que vit-il, ce Beldemonio, dans sa vertigineuse agonie? La belle Doria? Cela est vrai. Angelia Doria passa devant ses yeux éblouis, mais il vit aussi, dans une sorte de nuage, une pauvre enfant dont le profil perdu s'encadrait de longs cheveux dénoués, une enfant agenouillée. Celle-là, pour lui, n'avait point de nom.

Il demeura longtemps sans mouvement. Sa tête était tout au plus à deux pas du seuil. Entre le seuil et le plancher, un petit courant d'air se faisait, le seul que la sollicitude des malheureux enfants suicidés eût laissé.

La bouche ouverte de Beldemonio but cet air bienfaisant du dehors. Au bout de quelques instants, il put faire un pas encore. Il saisit le bouton de la porte. La porte était fermée au verrou.

Alors, il mit sa bouche à la fente. Il suça l'air extérieur par cette fissure étroite. Et quand sa poitrine fut pleine, il se redressa, rendant malgré lui un grand murmure de triomphe. Le verrou céda, la porte s'ouvrit. Il ne lutta plus et se laissa choir de son haut la tête en dehors.

C'était une nature vaillante. La prostration ne fut pas de longue durée. L'escalier communiquait avec l'air libre par plusieurs fenêtres ouvertes; au bout de dix minutes, Beldemonio ouvrit les yeux et se réveilla. Son premier mouvement fut la surprise; il avait perdu tout souvenir de ce qui s'était passé. Ce qui revivifia d'abord sa mémoire, ce fut le sentiment de brûlure qu'il éprouvait à la main.

—Le réchaud! pensa-t-il.

Puis ayant porté son regard vers la fenêtre éclairée:

—Les soldats! . . .

Puis enfin:

—Il y a quelqu'un qui s'est tué ici!

Il se leva sans trop de peine et secoua d'autorité la fatigue qui l'accablait. Dans sa croyance, un temps très long s'était écoulé depuis qu'il était entré en ce lieu. Or, le temps était précieux pour lui, cette nuit car il s'élança vers la fenêtre afin de consulter sa montre.

Il crut que sa montre s'était arrêtée, en voyant qu'elle n'avait pas tout à fait avancé d'un quart d'heure. Il la colla contre son oreille; la montre marchait.

Deux idées étaient désormais en lui. Secourir l'asphyxié, prendre la fuite et continuer son oeuvre. Car la lutte entreprise cette nuit était loin d'être achevée.

Il saisit d'abord le réchaud et le porta dehors. Ensuite il courut à la couchette, qu'il trouva vide. Ses yeux recouvraient leur clarvoyance. L'aspect de la couchette éveilla en lui un vague souvenir. Il s'orienta; s'il ne se trompait point, c'était ici même, à ses pieds, qu'il avait vu cette jeune fille en prières.

Ses yeux s'abaissèrent tandis que son coeur se serrait. A ses pieds, il y avait une pauvre enfant affaissée sur le sol. Il la prit dans ses bras, il la déposa sur le lit. Le froid de la mort tarde longtemps à venir, parfois. Elle n'était pas froide, mais elle avait déjà cette raideur des cadavres. Il tâta son coeur, mais son pouls, à lui, battait si violemment, qu'il ne pouvait savoir si le pauvre coeur était, oui ou non, arrêté pour jamais. La torche, plantée sur la balustrade, jetait sa lumière au travers des carreaux. Une lueur semblait caresser ces traits pâles auxquels la mort avait rendu une expression de sénérité.

Il avait joué depuis son enfance avec la mort, mais avec la mort par le fer qui noie la vie dans le sang. Cette mort si différente, cette mort du désespoir qui n'avait pas coupé la fleur, qui l'avait penchée expirante sur sa tige, lui poigna le coeur. Depuis qu'il se connaissait lui-même, jamais angoisse si subtile n'avait pénétré les recoins les plus intimes de son âme.

Il s'étonna. Qu'était-ce, en définitive? Une jeune fille inconnue. Ce n'était que cela. Il essaya de se roidir, mais son âme fondait; sa poitrine se soulevait en sanglots que ses deux bras, croisés avec violence, essayaient en vain de comprimer. De grosses larmes roulaient le long de ses joues. Il aimait cette enfant, décédée comme s'il eût été son frère, et davantage. Il aurait voulu, tout jeune qu'il était, appeler cette blanche morte: ma fille. Qu'était-il, ce Beldomonio, pour avoir de semblables pensées!

Avez-vous vu cette chose si belle et si navrante: la vierge aux lèvres blanches que vient de quitter le dernier soupir? Avez-vous vu ces grands cheveux où se baigne la pâleur du visage? ces yeux fermés par la main pieuse et amie? Dans l'art moderne, il y a une oeuvre terrible, c'est Tintoret peignant sa fille morte. La toile est belle. Peu importe la toile; fermez les yeux, et vous verrez la tenaille de fer qui déchire le coeur de cet homme!

Un père! le père! Le tronc d'où partait cette branche, la tige qui portait cette fleur! Dans ces veines froides, il y avait du sang: c'était son sang. Sous le voile qui couvre la poitrine, il y avait un coeur: c'était son coeur. Le père aime les fils, mais la fille, le sourire, l'amour, la folie des pères!

Le voici, Tintoret: un vieillard, une tête robuste et sévère où se hérissent les cheveux gris. Ces cheveux disent: "L'enfant que tu m'as prise, ô Dieu! n'aura point de soeur . . ." Son oeil farouche n'a pas de larmes. Oh! non, les larmes manquent aux désespérés. Il regarde. Il s'est donné la tâche de chercher dans ce trépas les souvenirs, les reflets de la vie.

Seigneur! vous qui prodiguâtes les miracles, Seigneur plein de clémence et de bonté, le sang ne pourrait-il monter de nouveau à ces joues livides? le sourire ne pourrait-il pas renaître autour de ces lèvres décolorées? Seigneur! Seigneur! ce coeur immobile pourrait battre encore par vous !

Qui dira le cantique de cette fièvre? Et l'angoisse du réveil? Mais l'heure marche et la mort va vite dans son labeur de destruction. Le modèle va échapper au peintre. Vieillard, à tes pinceaux! tu n'as pas le temps de gémir . . . !

L'heure sonna au beffroi du Castel-Vecchio, onze heures de nuit. Beldemonio, jeta un regard tout autour de la chambre, le papier déplié qui était sur la table frappa ses yeux. Il le saisit avidement, pensant trouver un nom, un indice. Auprès de la fenêtre, la clarté était suffisante pour qu'on pût lire. Beldemonio lut:

(A suivre)

Administration
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

64ième ANNEE No 159 — QUEBEC, MARDI 2 DECEMBRE 1930 — DEUX SOUS LE NUMERO

L'endroit par excellence pour l'achat de
Vos Cadeaux des Fêtes
CHOIX TRES VARIE
PHARMACIE
W. BRUNET & Cie
Gros et Détail
139, ST-JOSEPH. QUEBEC

MESURE D'URGENCE DU CHOMAGE A L'OUVERTURE DE LA SESSION

Le gouvernement provincial demandera à la Législature de voter sans délai une somme de trois millions de dollars, la part de notre province, pour remédier à la crise. — Le projet aura préséance sur le débat de l'adresse afin que les travailleurs profitent de cet argent au plus tôt. — M. le Gouverneur H.-G. Carroll présidera la cérémonie cet après-midi au Conseil Législatif. — Remaniement aux bancs du Trésor. — Figures nouvelles dans les deux Chambres. — Un événement unique. — Présentation du député de Bellechasse par le Premier Ministre. — L'hon. M. Arthur Sauvé invité à assister à l'entrée de son fils à l'Assemblée Législative. — Le discours du Trône annoncera des mesures pour le cultivateur et l'ouvrier.

ELECTIONS EN 1931 OU 1932

(PAR EDMOND CHASSE)

Son Excellence l'honorable M. H.-G. Carroll, quinzième Lieutenant-Gouverneur de la Province, ouvrira cet après-midi à 3 heures la 4ième session de la 17ième Législature de Québec. Est-ce la dernière session du gouvernement actuel? Nul ne le sait, car il n'est pas certain encore que nous ayons des élections l'an prochain. Si la crise mondiale, qui n'a pas épargné notre province plus que les autres pays, sévissait au printemps, il est possible que le gouvernement n'aille pas au peuple. Lorsque les affaires sont mauvaises, l'électorat est porté à vouloir changer de régime. L'exemple d'Ottawa rendra les libéraux de Québec prudents et ils n'iront au feu qu'avec des perspectives de victoire.

Une Législature est élue pour cinq ans. Le terme était autrefois de quatre années, mais le gouvernement conservateur de Sir Adolphe Chapleau modifia la loi sur ce point en fixant à cinq ans la vie du Parlement provincial. Deux Législatures sur les seize qui ont précédé celle que nous allons revoir aujourd'hui, ont eu plus de quatre sessions et elles étaient toutes deux dirigées par des conservateurs. La Législature élue en 1881 fabriqua des lois à cinq reprises mais elle changea de chef trois fois, ayant eu successivement à sa tête les honorables MM. Mousseau, Ross et Taillon. La Législature élue en 1892 convoqua les Chambres six fois et elle eut deux Premiers Ministres à la direction des affaires, les honorables MM. Taillon et Flynn.

Avant de songer s'il doit se présenter devant le peuple au printemps ou plus tard, le Premier Ministre Taschereau entend faire un effort suprême pour remédier à la crise et l'enrayer complètement si possible, chez nous. Nous en aurons la preuve dès aujourd'hui, en arrivant au Palais législatif.

A l'ouverture d'une session, les Chambres ne sont d'habitude appelées qu'à considérer une seule question, l'adresse en réponse au discours du Trône. En cas d'urgence, cependant, une mesure peut avoir la préséance sur ce débat traditionnel La session a été convoquée un mois plus tôt que les années passées, afin que la Législature puisse étudier les lois nécessaires pour faire disparaître le chômage. Dès cet après-midi, une mesure ministérielle apparaîtra à l'ordre du jour de l'Assemblée Législative. Elle comportera l'autorisation d'une dépense d'au moins trois millions de dollars. C'est la part du gouvernement provincial dans la campagne nationale pour mettre fin à la crise.



SON EXCELLENCE L'HON. M. H.-G. CARROLL, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, qui présidera aujourd'hui à l'ouverture de la session.

Au lendemain des élections fédérales de juillet (la révolution de juillet!), le Premier Ministre Bennett convoqua le Parlement du Canada et fit voter une somme de vingt millions de dollars pour le chômage. Cette somme nécessitait une dépense additionnelle de la part des gouvernements provinciaux et des municipalités. Le gouvernement de Québec proposera donc dès aujourd'hui à la Législature l'octroi d'environ trois millions de dollars afin d'assurer le paiement du tiers de la somme de neuf millions de dollars, qui sera dépensée dans la province. Les municipalités seront appelées à souscrire elles-mêmes un autre trois millions pour former le total de neuf millions. Plusieurs d'entre elles se présenteront devant la Législature pour obtenir la même autorisation que celle qui sera accordée au gouvernement provincial. Leurs projets seront considérés sans délai.

La mesure du chômage aura la préséance sur le débat de l'adresse. C'est-

(Suite à la page 8)

L'EXECUTIF REVIENT SUR SA DECISION

Offre de $45,000 à l'Association des Vétérans pour son terrain.

DES CONDITIONS

Il faudra que les travaux commencent immédiatement.—Coût de $250,000.

SEANCE HIER

Le comité administratif a pris à l'unanimité une nouvelle décision, hier après-midi, au sujet de l'achat par la ville du terrain de l'Association des vétérans, près de la Place Montcalm. Resté à savoir, maintenant, ce que l'Association pensera de cette nouvelle offre.

Le comité a décidé d'acheter le terrain au prix demandé et payé par les vétérans, c'est-à-dire $45,000. Seulement, il a mis plusieurs conditions a cette transaction. Il faudra que l'Association construise dans les limites de la ville une bâtisse d'une valeur de pas moins de $250,000, et que les travaux commencent immédiatement. De plus, la ville ne paiera le terrain que lorsque les vétérans auront dépensé à la construction de leur bâtisse une somme égale, c'est-à-dire $45,000.

C'est l'échevin Emile Bouchard, leader du Conseil, qui a fait cette proposition, et le comité l'a ensuite adoptée unanimement. Le maire Lavigueur a déclaré qu'il tenait de bonne source que les vétérans étaient prêts à accepter le marché, afin de prouver qu'ils veulent réellement construire un édifice dans la ville de Québec.

M. Achille Pettigrew, aviseur légal de l'Association, a admis, en effet, que cette proposition serait peut-être acceptable, mais il n'a pas voulu s'engager davantage. Il a déclaré au comité que ce dernier recevrait une réponse immédiate. M. Pettigrew a aussi assuré les membres du comité, comme il l'avait déjà fait, que l'Association des vétérans allait certainement construire une bâtisse à Québec, sur son terrain actuel ou sur un autre, et il a ajouté qu'elle ai-

(Suite à la page 8)

MORT DE MADAME ALBERT ROYER

La mère de MM. J.-S. Royer et J.-A. Royer, de Québec, et de M. J.-Lionel Royer, de Montréal, est décédée à l'âge de 76 ans.

UN GRAND DEUIL

Hier matin s'éteignait paisiblement, au milieu de tous les siens, madame veuve Albert Royer, née Caroline Lachance.

Madame Royer, qui était âgée de 76 ans, a succombé à une longue maladie au cours de laquelle son grand esprit de résignation chrétienne n'a pas failli un seul instant.

Femme d'un dévouement et d'une charité inlassables, la défunte avait consacré toute sa vie au soulagement des malheureux, sans négliger pour cela l'exécution des devoirs inhérents à son rôle d'épouse et de mère. Pour toutes ses qualités, madame Royer jouissait de l'estime et de l'admiration générales. Aussi est-ce dans un deuil profond qu'elle laisse tous les siens: ses fils, M. J.-S. Royer, gérant-général de la maison J.-B. Renaud, M. J.-Lionel Royer, gérant des ventes du département des impressions au journal La Patrie, Montréal, et M. J.-A. Royer, secrétaire de la maison J.-B. Renaud; ses filles, mademoiselle Immaculée Royer et madame Omer Dion. M. Albert Royer, pilote, a précédé de quatorze ans son épouse dans la tombe. La défunte laisse aussi dans le deuil un frère, M. Alphonse Lachance, de cette ville, et madame veuve Philéas Langlois, de Montréal.

Les funérailles de madame Royer auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'église paroissiale de Saint-Dominique. Le cortège funèbre se mettra en marche, à neuf heures moins quart, du numéro 17 de la rue Bourlamaque. C'est au cimetière Belmont que se fera l'inhumation.

A la famille si cruellement éprouvée par la mort de madame Albert Royer L'Evénement offre ses condoléances les plus sincères.

AU PARLEMENT

Son Excellence le lieutenant-gouverneur H.-G. Carroll a ratifié hier matin des décisions du Conseil exécutif de la province par lesquelles les fonctionnaires se voient attribués des augmentations de salaire, tandis que d'autres sont établis en permanence.

BOULANGERIE MODELE HETHRINGTON
Pains, Biscuits, Pâtisseries, Gâteaux.
358-364, rue St-Jean. Tél. 2-6636

L'AFFAIRE BUREAU EN COUR D'APPEL

La cause d'Alphonse Bureau sera plaidée en Cour d'Appel aujourd'hui même. A l'ouverture de la Cour, ce matin, l'appel de Dignard sera entendu et celui de Bureau viendra immédiatement après.

Toute la journée d'hier a été employée pour la cause de Dupont, Gravel et Lépinay, qui a été prise en délibéré à la fin de l'après-midi. L'appel d'Henri Bussières, qui avait été condamné à sept ans de pénitencier pour avoir tenté d'empoisonner son épouse, sera entendu au prochain terme.

LE PROBLEME DU TRAMWAY A ST-SACREMENT

Le maire et les échevins rencontreront de nouveau M. J.-E. Tanguay.

CE MATIN A 11 H.

La ville accorde le contrat pour la structure du pont Sainte-Anne.

NOUVEL EMPRUNT

Ce matin, à 11 heures, M. J.-E. Tanguay, gérant du Quebec Power, rencontrera à l'hôtel de ville le maire Lavigueur et quelques échevins pour discuter avec eux le service des tramways à la basse-ville et dans Saint-Sacrement. Cette entrevue fera suite à celle que le maire a eue hier après-midi avec M. Tanguay, immédiatement avant la séance du comité administratif, et dont il a annoncé ensuite le résultat à ses collègues.

Le maire a été informé par M. Tanguay que la compagnie était prête à se conformer à l'ordonnance de la Commission des chemins de fer et à donner un service de cinq minutes dans Saint-Sacrement, mais qu'elle se verrait obligée de supprimer dans ce cas le circuit St-Sacrement - basse-ville par le carré d'Youville. M. Tanguay a expliqué que si les tramways allant à la basse-ville circulaient à la fois par le carré d'Youville et la côte du Palais, ces mêmes voitures se suivraient de trop près dans Saint-Sacrement. Il en résulterait, alors, non plus un service de cinq minutes mais un service de deux minutes ou deux minutes et demie.

L'échevin Tremblay a fait remarquer, alors, qu'il n'y a jamais eu d'ordonnance imposant le service St-Sacrement - basse-ville, mais que la compagnie, par exemple, a été forcée à donner un service de cinq minutes entre l'avenue des Erables et l'avenue Garnier. Il a admis que le service est bon dans le jour, mais a

(Suite à la page 13)

M. T. MAHER ET L'ORGANISATION

M. Maher donne une causerie à l'assemblée de l'Association Conservatrice de Québec - Est. — Préparatifs pour la prochaine lutte.

LES JOURNAUX

A une assemblée de l'Association Conservatrice de Québec - Est, qui a eu lieu hier soir dans l'édifice du "Journal", M. Thomas Maher, I. C., l'organisateur du parti dans le district de Québec, était le conférencier et a parlé de "l'organisation de la prochaine lutte".

La salle et les couloirs avoisinants étaient remplis. M. Paul Drouin, C. R., occupait le fauteuil présidentiel. On remarquait à ses côtés, outre M. Maher, l'échevin G.-A. Lépine, promaire, l'échevin Pierre Bertrand, MM. Charles LeVallée, J.-W. Gaudette, Jos. Asselin, J.-A. Gosselin, secrétaire de l'Association de Québec - Est, J.-L. Letarte et R.-A. Blouin.

M. Paul Drouin présenta M. Maher à l'auditoire en en faisant un bel éloge. Le conférencier parla de l'union des conservateurs et déclara: "Il n'y a pas de principe sur lesquels nous ne nous entendons pas parfaitement". (appl). Il fit ensuite passer en revue par les auditeurs l'armée conservatrice qui allait se lancer à l'assaut lors de la prochaine lutte. Il affirma "que la jeunesse de la province servirait d'avant - garde, soutenue par des orateurs de marque et des organisateurs compétents". Après

(Suite à la page 8)

LE PONT DE BEAUCEVILLE

Contrat de $37,000 pour les approches.

Le département de la Voirie a accordé ces jours derniers, le contrat pour la construction des approches du pont de Beauceville. Ce contrat, au montant d'environ $7,000, a été accordé à M. Edouard Paré, contracteur de Lac Mégantic. Le lieutenant colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie et des Mines, nous a déclaré hier que la main-d'oeuvre locale sera employée pour l'exécution de ces travaux de voirie.

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

ST-SAUVEUR EN AVANT AU RECENSEMENT

La population catholique est de 11,151. — St-Malo arrive deuxième.

10,153 AMES

Résultat du recensement dans onze paroisses de la ville.

LIMOILOU, 5,547

Après la visite paroissiale, messieurs les curés de la ville communiquent à leurs paroissiens des chiffres intéressants qu'ils ont recueillis lors du recensement de leurs paroisses. Cette compilation est le fruit d'un travail minutieux.

Une enquête dans tous les presbytères de la ville, hier, nous a permis de connaître la population catholique dans onze de nos paroisses. Les autres rapports seront terminés dans le cours de la semaine et nous pourrons alors publier le recensement des onze autres paroisses.

ST-SAUVEUR

Population catholique	11,151
Familles	2,197
Familles Can. Françaises	2,185
Familles Irlandaises et Anglaises	10
Familles de Nationalité étrangère	2
Enfants aux écoles	2,233
Couvent	828
Collège	770
Ecole St Luc	152
Ecole Durocher	88
Orphelinat	205
Jardin de l'Enfance	190

N.-D. DE GRACE

Le recensement de la paroisse Notre-Dame de Grâce, fait en octobre dernier donne 752 familles et 3 914 âmes. Dans les écoles, il y a une population de 1,053 enfants, répartis selon les différents âges comme suit: Garçons de 5 à 7 ans, 149; filles de 5 à 7 ans, 112; garçons de 7 à 14 ans, 203; filles de 7 à 14 ans, 261; garçons de 14 à 16 ans, 96;

(Suite à la page 13)

GAIN DE CAUSE POUR MM. J. ET E. MERCIER

L'hon. Juge Gibsone oblige la "United States Fidelity and Guarantee Co. à payer $27,863 aux deux demandeurs.

ECHO D'UN ACCIDENT

Jugement a été rendu, hier, en Cour Supérieure, par l'hon. Juge G.-F. Gibsone, dans la cause de Joseph Mercier et Edouard Mercier contre la "United States Fidelity & Guarantee Co." Les demandeurs réclamaient $28 200 de la compagnie défenderesse, ce montant devant couvrir les sommes qu'ils avaient été obligés de payer à la suite de l'accident survenu le trois mai 1929, sur le chemin Ste-Foy, et qui avait coûté la vie à Edgar Lecompte. Les autres victimes de l'accident avaient pris des actions en dommages contre les demandeurs en cette cause et avaient tous obtenu gain de cause. Ceux-ci, en conséquence, avaient été condamnés à payer les montants suivants: à Oscar Marcoux, $10,063; à John Hughes $2,360; à Patrick Hayes, $5,598; à James Carbray, $8,077. Ils réclamaient aussi leurs frais extra-judiciaires, soit $1,500.

La compagnie défenderesse admettait ces faits et admettait aussi que la police d'assurance avait été dûment payée. Là où elle contestait, cependant, c'était au sujet du lien de droit entre Joseph Mercier et son fils Edouard Mercier. L'automobile, un Packard, appartenait au père, mais elle était conduite par le fils lors de l'accident. Lorsque les actions en dommages avaient été prises contre les présents demandeurs, ceux-ci avaient averti la compagnie. Elle avait refusé de prendre leur défense. Sa prétention était que la police ne couvrait pas le fils Mercier.

A l'audition de la cause, la poursuite prouva que le fils Mercier était à l'emploi de son père comme chauffeur. Le Tribunal déclara cette prétention prouvée. "Cette relation juridique entre le père et le fils", dit le jugement, "apparaît sur la police elle-même. En effet, il ressort des termes que le demandeur Joseph Mercier est assuré contre tous dommages pouvant être causés à sa personne et à son automobile qu'elle soit conduite par lui, ou qu'elle soit conduite par toute personne pouvant légalement conduire, à la condition que cette personne le fasse avec la permission de l'assuré".

Le juge déclare de plus dans son jugement: "Quant à la prétention de la défense que, lors de l'accident, Edouard Mercier qui conduisait le char, n'était pas en condition de conduire, étant sous l'influence de la boisson, cette Cour déclare que cette allégation, dans son opinion, n'est pas prouvée, et la Cour est même d'opinion que, même si cela ressortait de la preuve, la compagnie d'assurance n'en serait pas moins responsable, vue le contrat passé entre la compagnie et l'assuré".

L'action est donc maintenue pour la somme de $27,883 avec intérêts et dépens. Les procureurs de la poursuite, en cette cause, étaient MM. Francoeur et LaRue.

COMMUTATION DE SENTENCE?

La cause de Taupier, qui avait été soumise à la Cour d'Appel, a été retirée. — Une décision sera rendue par le cabinet fédéral.

DANS L'ATTENTE

A l'ouverture de la Cour d'Appel, hier matin, M. Lucien Gendron, C.R., de Montréal, a déclaré à la Cour qu'il se désistait de l'appel d'Albéric Taupier. Taupier avait été condamné à mort, au mois de septembre, aux Assises Criminelles de Rimouski, pour le meurtre de Kenneth Burke, commis au cours de l'été à Métis Beach. Ses procureurs, lors du procès, avaient prétendu qu'il n'était pas sain d'esprit, mais le jury avait rendu un verdict de coupable. C'est pour faire casser ce verdict que la cause avait été inscrite en appel. L'appel devait être plaidé au cours du présent terme, mais il y a quelque temps, une commutation de sentence était demandée à l'honorable ministre de la Justice. Cette demande a été examinée hier et l'on en attend la réponse aujourd'hui.

Lors de l'inscription de la cause en appel, les procureurs de la défense avaient obtenu que l'exécution fut ajournée. La pendaison, qui devait avoir lieu cette semaine, avait été remise au 9 janvier. Si Ottawa accorde la commutation de la peine, ce qui paraît probable, Taupier sera détenu à vie dans un pénitencier ou dans un asile d'aliénés.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE DANS LIMOILOU

La cité fera circuler des grattes dans les rues et le propriétaire devra entretenir sa propriété et le trottoir.

UN CHANGEMENT

L'enlèvement de la neige, nous l'avons annoncé déjà, sera laissé aux soins des propriétaires eux-mêmes dans la plus grande partie des rues de la ville, cette année. En cela, le système différera beaucoup avec celui de l'an dernier. Les membres du conseil de ville en sont venus à cette décision après avoir pris connaissance des protestations reçues à l'hôtel de ville de la part d'un grand nombre de propriétaires qui se sont plaints des comptes élevés qu'on leur a fait parvenir pour l'enlèvement de la neige par la ville, l'hiver dernier.

Le changement de système intéresse le quartier Limoilou peut-être plus que les autres, car l'enlèvement de la neige en sera affecté dans presque toutes les rues de ce quartier.

Voici la situation particulière à Limoilou pour cet hiver: La cité fera circuler des grattes dans toutes les rues du quartier, de manière à débarrasser la chaussée en poussant la neige de chaque côté de la rue. Le propriétaire devra faire l'enlèvement de la neige en face de sa propriété et entretenir son trottoir. Dans les rues où la machine Snogo pourra opérer avec avantage, c'est-à-dire pourra souffler la neige d'un côté ou l'autre délarue, la cité fera tout le travail sans, toutefois, entretenir le trottoir. Voilà, en résumé, le système en vigueur pour l'enlèvement de la neige, cette année, dans Limoilou.

DIPHTERINE
Pour la gorge, bronches et poumons, grippe et coqueluche

LE PROCES DE DUPONT A LA COUR D'APPEL

La cause de Dupont, Gravel et Lépinay s'est instruite hier. — En délibéré.

CINQ PLAIDOYERS

Trois avocats parlent pour les requérants et deux pour la Couronne.

LA DISCUSSION

La cause du Roi contre René Dupont, Emile Gravel et St-Georges Lépinay s'est instruite hier en Cour d'Appel. Les trois appelants en appellent du verdict les trouvant coupables de conspiration de fraude et de la sentence prononcée contre eux. Ils avaient subi leur procès aux Assises Criminelles, en mai dernier, quelques semaines après la mise en faillite de la Corporation des Obligations Municipales, dont ils étaient les directeurs.

Cet appel est basé sur les faits et sur le droit. En faits, la principale allégation de la défense est qu'il n'y a pas eu de conspiration. Les arguments de droit sont plus nombreux: on attaque différentes procédures, entre autres la constitution du jury et le second tableau de jurés appelés par le shérif. Ces points avaient été soulevés lors du procès, alors que les procureurs de la défense avaient présenté toute une série de motions.

La discussion devant le tribunal d'appel fut très intéressante. M. Lucien Gendron, C.R., de Montréal, procureur de Dupont, parla le premier. Mtre Gustave Monette parla ensuite en faveur de Gravel, et dans l'après-midi, M. le Bâtonnier LaVergne, C.R., M.P., procureur de Lépinay, fit son plaidoyer. La Couronne était représentée par MM. Valmore Bienvenue, C.R., et Laetare Roy, C.R. M. Bienvenue exposa les arguments de droit et son confrère parla des faits. Le tribunal était présidé par les honorables Juges Allard, Howard, Bernier, Letourneau et Hall.

Cette cause a duré toute la journée. L'appel a été pris en délibéré à la fin de l'après-midi.

Mtre Lucien Gendron, C.R., procureur de René Dupont, plaida le pre-

(Suite à la page 8)

M. A. DESILETS A LA SOCIETE DES ARTS

Causerie demain soir sur Anne de Bretagne.—Un joli programme musical sera exécuté. — Entrée gratuite.

A L'HOTEL DE VILLE

Mercredi de cette semaine, le 3 décembre, à 8 heures et 30 du soir, la Société des Arts, Sciences et Lettres, inaugurera à l'Hôtel de Ville, salle de l'Institut Canadien, ses conférences publiques.

Le major Ernest Légaré, président de cette Société, présentera le premier conférencier de la saison, M. Alphonse Desilets, qui prendra pour sujet: "Anne de Bretagne". On sait que la duchesse-reine vécut à l'époque où la France envoyait ici Jacques-Cartier, navigateur de Saint-Malo à la découverte de territoires nouveaux pour le compte de François Ier. Et nos ancêtres, dès ce moment, se berçaient aux romances que la bonne duchesse inspira aux troubadours et aux poètes qui entouraient son trône.

Un magnifique programme de chansons bretonnes et de musique sera rempli par des artistes déjà très appréciés du public. M. Jean-Marie Lachance, baryton, vice-président de l'association des chanteurs de Québec; madame Charles-Eugène Lepinay; mesdemoiselles Antoinette Christin et Madeleine Plamondon.

Nous sommes heureux de rappeler que l'admission est gratuite aux séances publiques de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

UNE SAISIE DE 250 GALLONS D'ALCOOL

La patrouille en charge de l'inspecteur Godbout, de la Commission des Liqueurs, s'est emparée, vers 4 heures samedi matin, d'un lourd camion chargé de 250 gallons d'alcool de contrebande. Le camion qui était conduit par un nommé Omer Lapierre filait sur la route de St-Fabien de Rimouski lorsque les officiers se présentèrent pour faire l'inspection. Le chauffeur fut immédiatement mis sous arrêt et conduit à la prison de Rimouski. Il comparaissait hier devant le magistrat du district qui le condamna à $1,000 d'amende.

UNE LETTRE D'AFRIQUE A MGR FILLION

Le Père Jeuland raconte la maladie et la mort du Père Fillion.

UNE OPERATION

L'intervention chirurgicale semblait avoir réussi. — Des complications.

VIVE SYMPATHIE

Le 18 novembre dernier, on apprenait à Québec la nouvelle de la mort du Rév. Père Joseph Fillion, P.B., survenue à Maison Carrée, Alger, où le distingué religieux canadien avait été rappelé par ses supérieurs, quelques mois auparavant.

Laconique, un câblogramme invitait la communauté des Pères Blancs de Québec à faire connaître à la famille du regretté disparu le deuil profond qui venait de s'abattre sur elle, la dépêche ne donnant aucun détail explicatif des circonstances qui avaient entouré la maladie et la mort de ce missionnaire à l'étranger.

Mgr Ph.-J. Fillion, P.B., frère du défunt, a reçu hier d'Alger une lettre du Rév. Père Jeuland, assistant de la Société des Pères Blancs, dans laquelle ce religieux raconte les derniers moments, la maladie et la mort du Rév. Père Fillion.

Le distingué recteur de l'Université Laval a bien voulu nous recevoir, hier soir, dans son humble laboratoire de travail au Séminaire de Québec, dont il est aussi le supérieur. Sur nos instances, il a consenti à ce que nous communiquions aux nombreux amis du disparu et de sa famille quelques détails du récit de la lettre d'Afrique.

Le Rév. Père Jeuland explique tout d'abord à Mgr Fillion les causes qui ont motivé le rappel du Père Fillion à Alger, au commencement de l'automne.

"Monseigneur", écrit-il, "vous avez

(Suite à la page 13)

INSTITUT MILITAIRE

Conférence du brigadier Dill ce soir, au Club de la Garnison.

Ce soir, au Club de la Garnison, aura lieu un dîner auquel assistera le Brigadier J.-G. Dill, C.B., C.M.G., D.S.O., Commandant de l'Ecole Supérieure de la Guerre, à Chamberley, Angleterre.

Cet officier adressera la parole aux membres de l'Institut Militaire.

ECOLE DE PHILOSOPHIE

Ce soir, à 8 heures 15, cours de M. l'abbé Ferland. Sujet: Force probante du témoignage.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE AUJOURD'HUI

Des milliers de timbres de Noël seront mis à la poste ce soir.

OEUVRE HUMANITAIRE

La lutte à la tuberculose se poursuit activement depuis 18 ans.

ENCOURAGEONS-LA



Ce soir, la Ligue Anti-Tuberculeuse mettra à la poste des milliers de lettres adressées à des citoyens de Québec, et contenant des timbres de Noel, pour le bénéfice des patients de son dispensaire et des enfants de sa colonie de vacances.

L'envoi contiendra aussi une enveloppe affranchie, portant, pour simplifier les formalités, le nom et l'adresse de celui qui la recevra et dans laquelle il devra retourner le prix des timbres. Comme ceux-ci ne coûtent qu'un sou piece, ce n'est pas une souscription onéreuse que la Ligue demande en faveur de ses malades et pour intensifier son travail. La plupart des gens auxquels elle s'adresse dépensent facilement le double de cette somme en une soirée, qui leur laisse un souvenir insignifiant, tandis que la pensee qu'ils sont utiles à leurs concitoyens devrait leur être douce et réconfortante.

On donnera deux fois, si par égard pour ceux qui ont organisé la campagne, on répond immédiatement en recevant la lettre.

Depuis dix-huit ans que la campagne contre la tuberculose est commencée, beaucoup a été fait par le dispensaire pour soulager ceux qui en sont atteints et qui n'ont pas les moyens de payer un médecin.

Par l'intermédiaire des infirmières-visiteuses, on a cherché à protéger ceux qui sont exposés à la contagion et qui ignorent les notions les plus élémentaires de l'hygiène, car la

(Suite à la page 13)

"DISPARU"

Cette comédie de Bisson et Sylvain sera jouée à la salle des Promotions de l'Université Laval jeudi et vendredi soir de cette semaine et est assurée d'un éclatant succès. Elle est donnée par la Conférence Laval des étudiants de la Société Saint-Vincent de Paul au profit de ses oeuvres.

Le lever du rideau se fera à 8 heures et demie précises. Le plan de la salle a été déposé hier matin chez Gauvin et Courchesne, rue Saint-Jean, près de Saint-Eustache. L'admission générale est de 50 sous, et les sieges reserves se vendent 75 sous. On pourra trouver des cartes chez Gauvin et Courchesne ainsi que chez M. de la Broquerie Fortier, E.E.M., rue Claire-Fontaine, et chez M. Guy Drouin, E.E.M., rue Saint-François.

Le titre mystérieux de cette pièce en dit long, déjà, sur l'intérêt qu'offrira cette soiree des étudiants.

VILLA MANRESE

Il y aura grande affluence à la retraite qui commencera vendredi prochain, le 5, à 8 heures, pour se clôturer lundi après-midi, le jour de l'Immaculée - Conception; l'on fera bien de retenir sa chambre s'il en reste une dizaine) dès le commencement de la semaine. S'adresser au R. P. Leclaire, S.J., 100, Chemin Ste-Foy, Quebec. Téléphone: 5052.



UN RADIO
"ATWATER-KENT" ou "PHILCO"
Pour les Fêtes

Les longues soirées d'hiver sont rendues plus agréables quand il y a un bon radio dans la maison... et de quel agrément est un radio, quand des amis viennent vous visiter. L'air est plein de bonne musique— il y a toujours quelque chose d'irradié. Des hommes de célébrité mondiale (même Santa Claus) trouvent dans la radiophonie le plus facile moyen de répandre leurs idées. Soyez parmi les auditeurs. Ne restez pas un jour de plus sans un bon appareil de radio.

La maison DUCLOS installera l'un des meilleurs appareils qui soient sur le marché dans votre maison— prêt à être mis en fonctionnement— à une heure d'avis.

PROCUREZ-VOUS CE QU'IL Y A DE MIEUX: UN ATWATER-KENT OU UN PHILCO!

Vous pouvez acheter un radio chez DUCLOS au comptant, si vous le désirez, ou à commodes termes de payement. Venez ou téléphonez pour détails.

HENRI Duclos LIMITÉE
68, DE LA COURONNE
MEUBLES TAPIS DRAPERIES

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 2 DECEMBRE

LA SESSION PROVINCIALE

La quatrième session de la présente Législature s'ouvre aujourd'hui, cinq semaines avant la date ordinaire de la rentrée des Chambres. Comme on l'a expliqué officiellement, cette avance de l'heure parlementaire se justifie par le besoin de pouvoirs spéciaux de certaines municipalités de villes pour coopérer à l'initiative fédérale de l'Aide aux Chomeurs. Le gouvernement Taschereau tient à faciliter cette oeuvre, même si elle a été entreprise dans des conditions discutables au point de vue constitutionnel, économique ou social. La politique extraordinaire de M. Bennett se justifiait par l'urgence, par l'appel au secours lancé par certaines administations provinciales, par des promesses électorales non équivoques. M. King fut le premier à y contribzuer en principe, puisqu'il s'empressa, dès le lendemain du scrutin du 28 juillet, d'offrir la démission de son cabinet sans délai, afin, dit-il, de faciliter à son heureux rival, la convocation rapide du Parlement fédéral et l'élaboration d'un programme ébauché dans ses discours d'élection. Quant à M. Taschereau lui-même, il n'avait pas attendu l'exemple de M. Bennett pour atténuer de son mieux les effets de la crise mondiale dans le champ de son gouvernement. Usant de ses pouvoirs, le premier ministre avait autorisé déjà des dépenses additionnelles pour un montant de plus d'un million de dollars. Cependant, la forme d'aide plus compliquée aux chomeurs adoptée par les autorités fédérales nécessitait, dans des cas nombreux, des frais considérables imputables au compte du capital des municipalités urbaines. Celles-ci, en vertu de la loi, ne peuvent assumer ces charges sans une autorisation spécifique de la Législature ou de leurs administrés. Le moyen le plus rapide et le plus sûr de leur faciliter la coopération pécuniaire requise par Ottawa était de convoquer les Chambres, non pour une session spéciale mais pour une session hâtive. Elle va donc s'ouvrir cet après-midi, et dans des circonstances exceptionnelles. Cette ouverture brillante, qui devait être marquée par la présentation de nouveaux députés libéraux et conservateurs particulièrement intéressants, se changera en une cérémonie d'un caractere grave et respectueux, tant l'Assemblée législative et le Conseil législatif restent sous le coup des grands deuils éprouvés par la mort des honorables J.-L. Perron, l'ancien ministre de l'Agriculture, et Adelard Turgeon, pendant plus de vingt ans Président de la Chambre Haute. Sans doute, dans la politique comme dans le monde les leçons de la mort sont des leçons de vie. Le lutteur qui s'affaisse confie à un plus jeune le flambeau qu'il aurait voulu porter lui-même plus avant! Mais, a cette première réunion de deux corps législatifs dont ils ont si dignement honoré les travaux, l'absence de ces deux champions de la nationalité, Perron et Turgeon, sera vivement ressentie. Nous n'avons pas à formuler le voeu que nos législateurs s'inspirent longuement des bons exemples de ces deux vedettes canadiennes-françaises. La sincérité des regrets provoqués par leur trépas nous est garant que leur mémoire inspirera toujours les meilleurs sentiments aux témoins de leur vie publique.

LA PRESSE RURALE S'ORGANISE

La presse hebdomadaire et la presse rurale de la province de Québec se divisent en trois groupes: les feuilles libérales, les feuilles conservatrices, les feuilles indépendantes. Les hebdomadaires qui supportent la politique libérale sont les plus nombreux. Dans une liste incomplète des journaux hebdomadaires récemment publiée, nous en avons compté une trentaine. Il existe aussi une quinzaine d'hebdomadaires franchement dévoués aux intérêts du parti conservateur. Entre ces deux groupes, il s'en trouve un autre, lequel comprend des publications indépendantes des partis, mais bien différents les uns des autres par le caractère, par l'objet poursuivi, et par le ton de leur rédaction. Lorsque Le Devoir parle d'une vaste organisation libérale pour exercer un contrôle éditorial sur la presse hebdomadaire, il veut probablement dire que le parti cherche à tirer de cette presse, en groupant son effort, en le dirigeant, en l'aidant, un maximum de rendement en services électoraux. C'est une initiative aussi légitime que pratique. A notre humble avis, devant une semblable organisation, la presse hebdomadaire sympathique à la cause conservatrice n'aurait rien de mieux à faire que d'imiter cet exemple. Des services d'information et de commentaires politiques assurés à ces journaux de partis différents seront, dans la plupart des cas, une amélioration matérielle sensible. Cette solidarité d'intérêts politiques, dans l'un et l'autre camp, ne saurait nuire à de petites entreprises connues d'avance pour leurs idées libérales ou conservatrices. Mais on aurait tort de penser qu'un syndicat puissant pourrait souffler d'un coup la majorité des hebdomadaires d'un parti pour les faire servir contre ce parti. Un tel coup ne saurait se réaliser qu'à la faveur d'une vive réaction de l'opinion, comme on en vit une chez nous en 1917, lorsque les neuf dixièmes des électeurs firent groupes contre le gouvernement unioniste. En temps normal, un tel essai serait extrêmement hasardeux pour ceux qui le tenteraient. En effet, pour chaque hebdomadaire qu'on rafflerait ainsi à un parti, il en naîtrait un autre plus vigoureux, car sa raison d'être se démontrerait plus clairement par l'action des monopoleurs. Pour notre part, nous ne voyons que des avantages à ce que la presse hebdomadaire ou la presse rurale tire parti d'une forme d'union professionnelle, qu'elle soit basée sur les intérêts généraux du groupe ou qu'elle ait pour objet de servir la cause d'un parti politique. Nous ne redoutons aucunement cette contraction d'intérêts politiques ou matériels. La presse hebdomadaire indépendante pourrait elle-même pratiquer la solidarité avec profit, pour améliorer ses articles et augmenter ses annonces. Sa rédaction est généralement plus soignée que celle des petits journaux affiliés aux partis politiques, mais elle ne profite pas de toutes les ressources que lui offre son excellent medium de saine publicité.

L'EFFORT MAGNIFIQUE . . .

Je pourrais reprendre ici une parole de M. Tardieu et dire aux catholiques: "Quand tout le monde vous regarde avec envie, ne doutez pas de vous!..."

C'est maintenant le vingt-cinquième anniversaire du départ forcé des religieux et religieuses de France... anniversaire douloureux du coup le plus dur que le genie du mal ait jamais, après le protestantisme, porté à l'Eglise de France.

La consigne suprême du Christ à ses apôtres fut : "Docete!... Enseignez!..."

Pendant dix siecles, l'Eglise et l'Etat, s'arc-boutant l'une sur l'autre ,avaient dressé toute une organisation de l'enseignement... organisation si forte que le cyclone de 93 passa sans l'abattre.

Mais la Franc-Maçonnerie, sournoisement, comme l'eau qui mine un monument, a réussi ce que la ferocite de la révolution n'avait pu faire.

A ce moment précis, l'enfant du peuple... l'enfant pauvre... celui que la fortune des parents ne peut pas défendre...cet enfant-là était livré aux Loges, puisque, des deux enseignements, le religieux et le laique officiel,le premier avait été chassé pour rendre possible le triomphe de l'autre.

Qu'allait faire l'Eglise de France?

Accepter la situation nouvelle?... Sur une ame d'enfant atteinte de scepticisme et empoisonnee d'objections, essayer de faire pousser quand même une croyance religieuse...?

Cela, c'était un geste de vaincu. L'Eglise de France fit le geste contraire.

Aux catholiques, déja écrasés d'impots, elle demanda, par la voix de ses évêques, de réorganiser, a coups de sacrifices, un veritable ministère chrétien de l'Instruction publique.

Tâche gigantesque!

L'effort particulier... l'initiative individuelle reussissant à se passer de l'Etat, et à mettre debout cette chose devant laquelle il faut se découvrir... devant laquelle un jour, s'est découvert Briand lui-même, et qu'on appelle l'enseignement primaire libre dans toute la France.

En l'an mil, notre pays se revêtait, pour mourir, de la robe blanche des eglises. Au XIXe siècle, pour vivre et rayonner, il s'est revetu, comme d'une armure, de la robe ardente de ses ecoles.

Qui dira les belles écoles de nos grandes provinces chrétiennes... les ecoles du Nord... de la Bretagne, de la Vendée, de l'Anjou et de tant d'autres?

A ce point de vue, Paris était particulièrement preoccupant.

Car, Paris, c'est la capitale du pays.

Qu'on le veuille ou non, nous sommes un peuple precurseur, dont la destinée est de faire l'essai des idées avant les autres peuples.

Paris, c'est le cerveau de ce peuple.... C'est presque le cerveau du monde.

Et, à Paris, toutes les ecoles primaires officielles s'offrent, comme une tentation, avec la plus fastueuse gratuité, à la pauvreté des familles.

A Paris, les charges financieres des immeubles sont accablantes.

A Paris, dans certains quartiers commerçants, industriels ou bourgeois, le terrain coute jusqu'à 6.000 francs le metre!

C'est Mgr Audollent, l'évêque actuel de Blois, qui fut, à Paris, un des principaux ouvriers de la grande reorganisation, en pleine legale persécution, et sous toutes les batteries, plus ou moins camouflées, des Loges.

Aujourd'hui, c'est Mgr Delabar, qui, après tant de visions humaines, tant de souvenors, aurait pu se laisser tenter par sa plume et par l'histoire... c'est lui — au nom predestiné — qui a pris la barre du dur navire, lequel pourrait avoir les mêmes armes que celui de la ville de Paris: "Fluctuat nec mergitur". Sans cesse assailli, il ne sombre jamais".

A l'heure actuelle, le diocese de Paris compte 225 ecoles primaires: 107 de garçons et 118 de filles, frequentées par plus de 30,000 enfants, sous la direction d'un millier d'instituteurs et d'institutrices.

Honneur à ceux-là!...

Ils auraient pu se laisser tenter par d'autres salaires.

Ils ont préféré le galon de laine au galon d'or...parce que, le galon de laine, c'est celui du Christ...

D'ailleurs, dès à present, leur effort trouve sa récompense, même materielle.

Le professorat d'école libre, était, au début, surtout un idéal vers lequel on marchait.

Il est devenu aujourd'hui une belle profession où trouvent satisfaction les marcheurs à l'etoile qui ont tout de même une famille et des charges de famille...besoin aussi de cette sécurité que donne pour les vieux jours la certitude d'une retraite.

Que d'argent suppose tout cela!...

Surtout quand on songe qu'une foule de paroisses de faubourgs et de lotissements, dans la fameuse banlieue rouge, ne peuvent presque rien payer de leur indispensable école.

—La Croix.

PIERRE L'ERMITE.

Bon vieux temps

(De L'Evénement, 5 déc. 1879.)

LE COMPROMIS

Les membres du cabinet provincial ont eu samedi après-midi une dernière entrevue avec les directeurs de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, et nous sommes heureux de dire que les deux partis en sont venus à une entente.

Voici quelles sont les bases du compromis

1o. La Compagnie du Chemin de fer du Nord obtiendra deux millions d'acres de terre pour faire le chemin jusqu'à Ste. Thérèse, en arrière de Montréal, et établir la ligne des Piles.

2o La compagnie recevra pour pousser le chemin jusqu'à la Rivière-Creuse dix mille acres par mille.

3o. Le nombre des directeurs de la compagnie sera fixé à douze, et le gouvernement aura droit, d'en nommer quatre.

4o. Pour être directeur, il faudra avoir un certain montant d'actions, et non pas comme aujourd'hui avoir simplement son nom inscrit sur le livre du secrétaire.

Quant au choix du tracé, il est laissé aux directeurs; mais comme sur les douze directeurs, quatre seront nommés par le gouvernement provincial et trois par le Conseil-de-Ville de Québec, ce qui formera la majorité du bureau, il y a tout lieu de compter que la ligne intérieure sera choisie.

C'est aux députés, qui sont en grande majorité en faveur du tracé intérieur, à exprimer franchement leur opinion en Chambre à ce sujet, de façon à influer puissamment sur la décision du futur bureau des directeurs, à ne leur laisser en un mot d'autre alternative que de le choisir.

Ce compromis ralliera toutes les adhésions et nous l'acceptons sans arrière-pensée. Il sauvegarda l'intérêt public et assure le succès de cette grande entreprise nationale. Québec et la Province peuvent compter que nous aurons le Chemin de fer du Nord, et cela dans les meilleures conditions possibles. S'il y a des abus et des mécomptes, ce ne sera certes pas la faute de ceux qui, comme nous, au risque d'être accusés de fronder l'entreprise, n'ont rien épargné pour obtenir toutes les garanties contre la malversation, et ont en définitive assuré au public tout ce qu'il était en droit d'exiger, malgré les protestations des interessés et les cris de desespoir des spéculateurs.

CHRONIQUE DE LA GUERRE

Il parait que Sa Majeste teutonique le Roi Guillaume rend l'esclavage un peu rude aux prisonniers français; ces derniers s'en plaignent beaucoup. Ils ont à subir corvées sur corvées; ils sont attachés à tous les travaux, et les gardiens donc, et les officiers proposés à la conduite et à la surveillance de ces prisonniers sont aussi d'une rudesse calquée sur celle de Sa Majesté. Les prisonniers sont, parait-il pour la plupart dirigés dans des brasseries immenses à Berlin et dans les autres villes du royaume prussien. Décidement le bonhomme Guillaume est en train de mettre tous les français dans la bière.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL-DE-VILLE

Vendredi, 2 décembre.

Présents Son Honneur le Maire et MM. les échevins Chambers, Côté, Gingras, Hearn, Hunt, Norris, Rinfret et MM. les conseillers Blais, Gagnon, Giblin, Hébert, Home, LaFrance Mailloux, Nolan, Peachy, Valin.

Le procès verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

Présenté un état des deniers perçus sur les divers marchés de cette cité pendant le mois terminé le 30 novembre dernier, se montant à la somme de, savoir

Marché Champlain	$8884.45
" Jacques-Cartier	496.10
" Finlay	774.36
" St. Paul	205.00
" Haute-Ville	298.90
" Berthelot	111.90

FAITS DIVERS

Personnel. —M. Thomas Whitworth, député aux Communes anglaises pour Manchester, est à Montréal depuis quelques jours et loge au St. Lawrence Hall.

Fabuleux.— Les huit derniers concerts de Nilson à Boston ont rapporté à la caisse de la Max Strakosh la somme $49,540. C'est cependant $13,000 de moins qu'avec Jenny Lind. Tout cela par l'intermediaire d'un larynx féminin.

NOUVELLES DE LA GUERRE

New-York, nov. 3.

Une dépêche particulière de Londres dit qu'en analysant l'énorme quantité contracdictoire de dépêches militaires reçues ce matin de tous les cotés, il est indubitable que les forces françaises ont remporté un victoire hier près d'Orléans.

Il est certain aussi que les Prussiens ont réussi à repousser les attaques devant Paris.

La rumeur annoncant que Palladines et Trochu ont effectué une jonction est fausse, quoique les lignes prussiennes aient été percées plusieurs fois durant le combat.

Les charges à la baionnette faites par les Français ont été extrêmement brillantes.

Echos de presse

PARADIS OU ENFER?

Treize ans après la victoire du communisme en Russie, Staline, le dictateur rouge, a rétabli le servage. Au paradis soviétique, ouvriers et paysans sont obligés de travailler ou de mourir de faim.

Le communisme s'était présenté dans la Russie des Tsars — il se présente encore ainsi dans les autres pays—comme le régénérateur d'une humanité dégénérée, pourrie, affirmait-il, par le capitalisme, comme l'annonciateur, le créateur d'une humanité nouvelle où il y aurait enfin justice pour tous, part égale de tous au bien-être; où le travail, le travail prolétarien, c'est-à-dire manuel, serait désormais au premier rang, le premier glorifié, justement rémunéré, son pied vainqueur sur les puissances d'argent; où une morale nouvelle, débarrassée des dogmes vieillis, de la tutelle dévirilisante des Eglises, régirait desormais les rapports fraternels des hommes entre eux. C'était l'aube qui s'annonçait, l'aube des temps nouveaux.

Cette doctrine a ses théologiens et ses apôtres; elle a aussi ses disciples. Nous verrons plus loin qu'elle fait surtout des victimes.

Les classes ouvrières à qui l'on avait désappris les fortifiantes leçons de la foi ont vibré à cet appel à la lutte de classes. Inlassablement labourées dans leur tréfonds par des meneurs, sans autre faculté critique que leur bon sens naif, elles se sont laissé entrainer par ces appels diaboliques. Elles ont cru, dans un moment d'égarement, à la régénération du monde, à la création d'une société nouvelle ou il n'y aurait plus d'Etats, plus de classes, plus de souffrances immérités, plus de luttes intestines, mais partout sur la vaste terre rien que des frères égaux, libres, heureux dans la paix et l'honneur du travail. Elles ont cru atteindre ici-bas le bonheur parfait.

Quelle cruelle désillusion! Les communistes ont traité avec la dernière barbarie ceux qui avaient le malheur de penser autrement qu'eux. Prison, exil, confiscation et mort, tout a été légitime en Russie contre les ennemis de la revolution.

Les ouvriers et les paysans qui devaient devenir des maitres et des rois ont le plus souffert du changement de régime. Des millions d'entre eux ont été exilés ou exécutés. Ceux qui ont survécu aux caprices sanglants de leurs chefs et bourreaux sont maintenant réduits à la famine et condamnés aux travaux forcés.

Il ne s'agit pas là seulement de ces lieux ou sont envoyés les criminels de droit commun et les adversaires du régime et où les détenus, astreints à des travaux extenuants pendant plus de seize heures par jour, meurent au bout de quelques mois, à la suite de refroidissements, du scorbut, de la folie, quand ils ne sont pas fusillés pour avoir, sous l'exaspération de la faim et de la souffrance, esquissé quelque geste de mécontentement.

Les Soviets ont institué les travaux forcés pour les ouvriers et les paysans qui jouissent encore de leur liberté.

Les paysans étaient déjà obligés de travailler en masse pour l'Etat, soit qu'on leur imposât des achats anticipés de récoltes individuelles, soit qu'on les enrôlât de force dans des exploitations agricoles collectives.

C'est maintenant le tour des ouvriers.

L'heure est venue ou ils sont attachés à l'usine, à l'atelier, à la mine comme des serfs à la glèbe. Les Soviets ont récemment annoncé comme une victoire la suppression du chômage; mais ce qu'ils voulaient présenter comme une marque de prospérité n'était qu'une mesure de contrainte contre une main-d'oeuvre insuffisamment docile et utilisable. Celle-ci brutalement mise dans l'alternative d'accepter de l'Etat le dur travail offert ou de mourir de faim. Les ouvriers qui résisteront seront ou abattus comme des chiens ou dirigés vers les colonies penitentiaires dont nous avons parlé plus haut, ce qui n'est guère mieux.

Le paradis bolchéviste est devenu un enfer pour ceux-là même que la révolution devait délivrer de leurs chaines!

Le Droit

Charles GAUTIER

ENCRE INVISIBLE

Les imprimeurs anglais tirent grand orgueil de leur dernière invention : ils sont parvenus à fabriquer une encre à base de chlorure de cobalt, parfaitement invisible et avec laquelle il est possible non seulement d'écrire, mais aussi — et là réside la nouveauté — d'imprimer. Le texte n'apparait que lorsque le papier a été légèrement chauffé.

On nous dit que cette encre invisible, dont l'utilité ne saute pas aux yeux, rend d'inappréciables services aux chefs de publicité, à qui elle apporte une nouvelle façon de piquer la curiosité du client éventuel.

Attendons-nous donc à recevoir un de ces jours une feuille de papier blanc qui, lorsque nous l'aurons approchée du feu, nous apprendra alors que le cirage X... est toujours le meilleur...

Au petit jour

UNE ATTRACTION AMERICAINE

La Tour de Philadelphie jouit d'une certaine célébrité aux Etats-Unis. Moins élevée que la Tour Eiffel, elle n'a que quinze mètres de hauteur, mais elle a sur celle-ci une supériorité. Elle est comestible. Et quand elle a fini son temps, on se prépare à la reconstruire pour l'année suivante. C'est une coutume qui se renouvelle régulièrement depuis l'an 1872.

Les matériaux qui servent à la construction de la colonne ne comportent pas moins de 50 tonnes de fruits. Chaque année, à l'occasion d'une fête de ville très fréquentée, on reconstruit la tour qui attire un grand nombre de visiteurs : hommes, femmes, enfants, oiseaux, guêpes, moustiques, etc.

LE PNEU DE DRANEM

De "Record", cette anecdote que raconte Dranem :

—Tiens, un jour, je crève — oh j'ai horreur de ça. — J'ouvre mon coffre, crac, pas de cric ! Je regarde autour de moi, pas un chat. J'étais au coin de la rue Lafuite et de la rue Ordinaire. Tu te rends compte, si ça pouvait être désert ?

"Bref, je commence à démonter ma roue tant bien que mal, avec une clef anglaise. Deux mômes qui passent, deux vrais gosses à Poulbot. Voilà le plus petit qui souffle à l'autre : "Eh ! dis donc, c'est lui, on l'a vu à l'oeil !"

"Des trucs comme ça, moi, ça me fait plus de plaisir que des applaudissements à l'Odéon. Je balance un coup de châsses aux deux lardons pour leur montrer qu'ils ne s'étaient pas trompés, que c'était bien moi, et je remets ça avec ma clef anglaise.

"Tout d'un coup, soudain, je me sens déplacé par le bras puissant d'un chauffeur de taxi : "Allez, laisse ça là, c'est pas ton boulot", qu'il me fait. Naturellement, attroupement, murmures de curiosité. La rançon de la gloire, quoi !"

AU PAYS DES CHAMEAUX

Pour beaucoup de Parisiens, de Français et d'Européens, l'Algérie est, avant toute chose, "le pays des chameaux". L'expression est devenue courante et les bons citadins ignorants ne s'imaginent pas un paysage de la côte algérienne sans le profil d'un animal à bosse, à l'ombre d'un palmier.

Or, on ne voit pas de chameaux à Alger ni dans ses environs et le chameau est pour ainsi dire inconnu en Kabylie.

On conte que certain Kabyle, apercevant, un jour, un animal bossu, dégingandé et haut perché, qui paisiblement broutait des figues dans son jardin, crut, devant cette apparition inattendue, se trouver en présence d'une incarnation d'Allah lui-même.

Et, poliment, s'approchant avec précaution du dromadaire hautain, il le salua bien bas et lui dit avec humilité :

—Elles sont à toi... puisque tu les as créées, mange-les...

Cette histoire remonte à un certain nombre d'années. Aujourd'hui, ce ne sont plus les chameaux qui mangent les figues des Kabyles. Ces braves gens les font sécher et les expédient en boites à Alger, d'où elles s'embarquent pour la France. Mais ce ne sont pas les chameaux qui les transportent jusqu'au bateau : c'est le chemin de fer de l'Etat algérien. Et les Kabyles, qui continuent à ignorer les chameaux, sont infiniment plus familiers avec cet autre animal, qui souffle de la fumée par la gueule et marche avec quatre roues sur des routes de fer...

INVITEES A FIXER LEURS NOMS

Il y a trente ans, au moment de l'"Affaire" (avec un grand A), un certain nombre d'israélites, qui s'appelaient Dreyfus, éprouvèrent le désir de changer leur nom. Ils le regrettèrent ensuite quand d'anciens homonymes vinrent leur reprocher n'avoir pas eu foi dans le ministère Waldeck-Rousseau, et la Cour de cassation qui allait annuler tout le procès.

En Russie des Soviets, ce sont les villes qui changent leurs noms pour se faire bienvenir des puissants du jour. Mais, comme à ces puissants succèdent d'autres puissants, les noms de localités cherchent à se modifier au fur et à mesure, et l'on n'y connait plus rien.

Pour parer à cette situation, le Comité exécutif central a proposé aux autorités administratives de s'abstenir, une année durant, d'examiner toute demande à ce sujet.

En effet, plusieurs villes, voulant avoir des protecteurs de marque, changeaient leur nom en celui de Trotski, Zinovievsk, Rakovski, etc., et devaient ensuite les modifier au fur et à mesure que les dignitaires en question tombaient en disgrâce ou passaient dans les rangs ennemis des Soviets.

Après trois ou quatre de ces changements, personne ne connaissait plus le nom véritable de la ville, et la poste avait de grands ennuis avec la correspondance.

Et les Atlas, donc ! En admettant qu'on imprime encore des Atlas, sur cette géographie mouvante de pays sans noms !

Une visite à Oxford

"La Patrie" a publié samedi, en page éditoriale, l'article suivant, écrit par un journaliste canadien, M. C.-O. Smith, sur une visite faite à Oxford en compagnie de l'hon. M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général du Canada. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant cette intéressante chronique.

J'ai eu la bonne fortune, dit M. Smith, de visiter Oxford en compagnie de l'honorable Maurice Dupré, le nouveau solliciteur-général dans le cabinet Bennett. Monsieur Dupré, qui n'a que 42 ans, est l'une des étoiles ascendantes dans le firmament politique du Canada français. Il était déjà, en dépit de son âge, une force dans la vie publique du Québec. Et il s'affirma comme un chef dans le champ politique conservateur, au fédéral, à la suite de sa victoire sensationnelle au cours de l'élection de juillet, alors qu'il remporta l'ancienne forteresse libérale de Québec-Ouest. L'honorable R.-B. Bennett, en le choisissant comme l'un des membres de son cabinet, ne fit que sanctionner une situation de fait.

Maurice Dupré est né à Lévis. Sa famille, depuis longtemps, est en éminence dans sa province. Son grand-père, alors qu'il était président de l'assemblée législative de Québec, prit une part active au mouvement qui amena la confédération des provinces canadiennes. Il devint, plus tard, orateur de la Chambre des Communes. Son père fut longtemps en vedette, à Québec, dans le monde des affaires. La loyauté aux institutions britanniques, un profond sentiment religieux, et l'esprit conservateur dans sa forme la plus pure et la plus tenace, tel qu'on l'entend dans Québec, furent de tout temps les caractéristiques de sa famille.

On ne saurait dire si le solliciteur-général du Canada, dans sa jeunesse, entrevit qu'il aurait à continuer les traditions de sa famille dans la vie publique, mais on ne peut douter qu'il s'y soit préparé assidûment.

Il fit ses études au collège de Lévis et à l'Université Laval. Il y mit tant d'application et ses succès furent tels qu'il fut l'un des premiers, sinon le premier, à obtenir la Bourse Cecil Rhodes pour les étudiants canadiens-français. Il était déjà à Oxford, d'ailleurs. Et là il poursuivit ses études en anglais, en droit constitutionnel, en économie politique et en droit. De retour au Canada, il fonda l'étude Dupré, Gagnon & Meighen. L'un de ses associés fut élu contre Lucien Cannon, l'ancien solliciteur-général, dans le comté de Dorchester. Le second est le fils de l'ancien ministre, le Très honorable Arthur Meighen.

Grâce à sa formation et à son expérience légale, il devint inévitablement le principal avocat, dans le district de Québec, des doctrines conservatrices telles qu'exposées par son chef, l'honorable R.-B. Bennett. Il fut choisi comme candidat dans Québec-Ouest. C'était une épreuve qui aurait pu décourager un candidat moins courageux et moins confiant. Ce comté n'avait pas élu de conservateur depuis 52 ans. Une imposante organisation libérale se dressa contre lui. Mais, avec toutes les chances apparemment contre lui, monsieur Dupré l'emporta. Cette victoire dans la capitale du libéralisme le désigna aussitôt, non seulement comme une force dans la politique fédérale, mais comme un chef pour les jeunes conservateurs de sa province.

Le Canada français a envoyé bien des hommes de grande habileté et de haute culture à Ottawa. La province de Québec semble s'appliquer, effectivement, à préparer à la vie politique les jeunes hommes de promesse. Maurice Dupré est de ceux-là. Il cultive la littérature, les arts et la politique. C'est un orateur prenant et élégant, en anglais comme en français. Il brille, de plus, en conversation, et n'en reste pas moins très modeste et sans pose. Telle est la personnalité de celui que Québec nous offre comme le champion de l'idée conservatrice, le plus jeune mais aussi celui qui semble destiné au plus bel avenir.

Et, maintenant, nous voici à Oxford. Avec madame Dupré et deux amis le solliciteur-général avait été invité à déjeuner à Rhodes House par le secrétaire du Rhodes Fund, Sir Francis Wylie, et lady Wylie. Le déjeuner fut servi dans une salle aux larges baies, donnant sur un jardin anglais, et prit le sens d'un témoignage gracieux au succès d'un ancien élève d'Oxford.

Au cours de l'après-midi, monsieur Dupré devint un guide enthousiaste au milieu des beautés et de la gloire architecturale de ce centre d'éducation anglaise, de ce lieu d'inspiration de l'effort britannique.

"Commençons par le commencement", dit-il avec un élan à peine contenu. "Rendons-nous au pont sur le Cherwell, dans High Street, pour embrasser d'un coup d'oeil la plus belle rue d'Europe".

Ce que nous fîmes. Et nous pûmes apercevoir, dans une vue d'ensemble impressionnante, les antiques merveilles de Magdalen et de sa College School, de Queen's College et de University College, les tours et les flèches et les dômes qui composent la grandeur de cette ville ancienne. Puis nous allâmes de l'une à l'autre de ces belles structures ; nous nous aventurâmes dans ces vieilles salles dont les planchers de chêne furent foulés par des générations et des générations de jeunes Anglais ; nous visitâmes des chapelles, petites, intimes, où règnent la paix et la beauté, d'autres où la décoration et les splendides vitraux ont la magnificence du moyen-âge ; nous pénétrâmes dans des cloitres sombres qui cernent des squares ensoleillés, et par de petits escaliers étroits nous arrivâmes jusqu'aux logements de garçons qui suivent, aujourd'hui, le même régime de vie que Gladstone, le Dr Samuel Johnson, William Pitt, Shelley et Raleigh et le cardinal Wolsey, et par tous ces innombrables étudiants d'Oxford dont la carrière a donné à ces Iles leur grâce et leur force.

Qui tenterait de décrire la beauté d'Oxford ? Oserait-on réciter simplement les noms des anciens d'Oxford, sans raconter ce qu'ils ont fait? Pourrait-on refaire toute l'histoire qui s'est déroulée à Oxford ? Alors, il faudrait plus qu'un bref article de journal. Tel n'est pas notre but, d'ailleurs, en racontant brièvement une visite à Oxford, une visite à cette source de science sous la conduite d'un ancien élève qui l'aime avec une dévotion qui n'a rien d'affecté. Mais il y a au moins une chose que nous pouvons dire. C'est que cette université d'Oxford, qui inspire un tel amour dans le coeur de l'honorable Maurice Dupré, n'a fait que remplir sa mission quand elle le fit participer à ses trésors de science et de culture et nous le renvoya pour qu'il utilise ces dons à l'avantage de son pays.

UN BANQUET A L'HON. M. ADELARD GODBOUT

L'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière a fêté dimanche son ancien élève et ancien professeur. — Jolie manifestation.

DES DISCOURS

L'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière a fait, dimanche soir, une magnifique réception à l'honorable M. Adélard Godbout, le nouveau ministre de l'Agriculture, qui est à la fois un ancien élève et un ancien professeur de la maison. Tout le personnel de l'institution s'était réuni pour un banquet dont le député de L'Islet était l'hôte d'honneur. C'est Mgr Wilfrid Le Bon, P. D., supérieur du collège, qui présida ces agapes et offrit au nouveau ministre les félicitations de son Alma Mater. M. l'abbé Honorius Bois et MM. Louis de Gonzague Fortin et Leroy Poulin parlèrent au nom des professeurs et des élèves.

M. Godbout, visiblement ému par cette réception enthousiaste, remercia chaleureusement le personnel de l'école de cette marque d'estime. Aux côtés de Mgr LeBon, le président du banquet, et de l'honorable M. Godbout, l'hôte d'honneur, on remarquait: Mgr Boulay procureur du Collège; M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'Ecole d'Agriculture ; M. l'abbé Noel Pelletier, procureur de l'Ecole d'Agriculture ; M. Eugène Godbout, père de l'honorable ministre de l'Agriculture, M. l'abbé E. Beaudoin préfet des études, M. l'abbé Jean, professeur à l'Ecole d'Agriculture ; M. l'abbé Giasson, professeur à l'Ecole d'Agriculture ; MM. les abbés Filion et Lallemand, M. Georges Bouchard, M. P., membre de la Société Royale, M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière ; MM. le notaire Dupuis Charles Gagné, Albert Sirois, L.-G. Fortin, J. Campagna, Rosaire Proulx, et Auguste Scott, professeur à l'Ecole d'Agriculture ;M. Jos. Perreault, Pathologiste ; M. Jos. Michaud, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski ; MM. les agronomes Pierre St-Hilaire, W. Martin, M. Rosémond Caron, inspecteur des Stations fédérales de démonstrations, M. Léopold Renault, M. Aimé Boutet, M. le Dr Dupré et plusieurs autres.

Les citoyens de L'Islet avaient aussi préparé une belle démonstration en l'honneur de leur député, qui a été appelé à succéder à l'honorable M. Perron. On avait organisé un tour du comté, mais la neige força les organisateurs à remettre la partie à plus tard. La démonstration ne fera que prendre une plus grande ampleur, nous a dit l'un des organisateurs, non découragé par ce contretemps.

L'HON. M. GODBOUT

Le nouveau ministre va rencontrer le personnel de son département.

L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, rencontrera cette semaine, probablement demain matin, le personnel des services internes de son ministère. Le nouveau ministre de l'Agriculture tient à faire connaissance avec tous ses subalternes et il en profitera pour leur indiquer la ligne de conduite qu'il entend suivre dans l'intérêt de l'agriculture. M. Godbout devait faire cette rencontre ce matin même, mais il a dû la retarder parce que les agronomes n'auraient pas pu être présents.

NOTE PERSONNELLE

M. J.-A. Mainguy, gérant de la Dominion Life Assurance, est parti pour Waterloo, Ontario, pour assister à la convention des gérants de sa compagnie.

Carnet Mondain

L'honorable M. H.-G. Carroll, Lieutenant-Gouverneur de la province, recevra à un dîner d'Etat, ce soir, à Spencer Wood, à l'occasion de l'ouverture de la session. Ce dîner sera suivi d'une brillante réception que donneront M. le Gouverneur et madame Carroll.

Madame L.-A. Taschereau recevra à dîner ce soir, au Café du Parlement, en l'honneur de sa belle-fille, madame Robert Taschereau, épouse du député de Bellechasse. Madame Taschereau et ses invitées iront ensuite à la réception de Spencer Wood.

L'honorable M. Narcisse Pérodeau, M. C. L., de Montréal, est arrivé hier à Québec et a pris ses appartements au Conseil Législatif.

L'honorable M. et madame Joseph-Edouard Perrault sont arrivés hier à Québec et passent la semaine au Château Frontenac. Mademoiselle Odile Perrault, de Montréal, est aussi arrivée à Québec et sera pendant quelques jours l'invitée de l'honorable M. et madame Perrault.

L'honorable M. Athanase David, madame David, et leur fille, mademoiselle Simone David, de Montréal, sont aussi arrivés à Québec hier soir.

Madame Joseph-Edouard Perrault recevra à déjeuner, jeudi, au Château Frontenac, en l'honneur de sa nièce, mademoiselle Odile Perrault, et de mademoiselle Simone David, de Montréal.

L'honorable M. T.-D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative, de Saint-Hyacinthe, passe la semaine au Château Frontenac.

M. le docteur et madame P.-C. Dagneau ont été l'objet d'une charmante fête intime de la part de leurs amis, samedi soir, à l'occasion de leur anniversaire de mariage. La réunion a eu lieu à la résidence de madame Georges Brunet, avenue du Parc.

M. le docteur René Turcot est parti samedi pour la Floride où il passera les mois d'hiver.

Madame Gustave Grenier et mademoiselle Hélène Grenier sont retournées à Montréal après avoir passé la fin de semaine à Québec, les invitées de l'honorable sénateur et madame Georges Parent.

M. Edouard Carteron, consul général de France à Montréal, et madame Carteron arriveront aujourd'hui à Québec pour assister à l'ouverture de la session, cet après-midi.

Madame Noel Chassé, d'Ottawa, et sa fillette, Louise, passent la semaine à Québec.

M. et madame M.-A. Bourget, avenue des Braves, annoncent la naissance d'un fils, baptisé dimanche sous les prénoms de Maurice - Pierre - Guy. L'enfant a eu pour parrain son oncle, M. Maurice-P. Lavigueur, et pour marraine, sa tante, mademoiselle Reine Bourget. Garde Gaudrault portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

Mademoiselle Gabrielle Bernier, avenue de Salaberry, est partie hier pour Washington où elle passera quelque temps, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame Conrad Bernier.

Mademoiselle Madeleine Hamel, fille de M. et madame Edouard Hamel, est au nombre des débutantes de la saison.

Madame Henri Lemieux recevra le 17 décembre, en l'honneur de sa fille, Annette, débutante de la saison.

Madame (Dr) Edgar Couillard recevra à une partie de bridge, ce soir, en l'honneur de mademoiselle Paule Vallée, débutante de la saison.

Mademoiselle Yvette Chauveau, de Montréal, recevait à dîner, hier soir, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Scott et de mademoiselle Dulcie Ray, qui sont en ce moment dans la métropole.

Samedi, le 29 novembre 1930, M. l'abbé Arthur Maheux, professeur à l'Université Laval, a baptisé à l'hôpital Saint-Sacrement, Denys, fils de M. Adrien Pouliot, professeur à l'Université Laval, et de madame Pouliot. Parrain et marraine, M. et madame Paul-Emile Pouliot, oncle et tante de l'enfant.

Au dîner donné par mademoiselle Catherine Grandbois, vendredi soir, avant le bal du Club WUK, les invités étaient: mesdemoiselles Louise Alleyn, Gertrude Amyot, Marguerite Bédard, Madeleine Caron (Ottawa), Gertrude Devlin, Annette Auger (Beauce), mademoiselle Moore, Aimée Auger, Madeleine Roy, Marcelle Bédard; MM. Pierre Lemoine, Jean Bouffard, Marcel Ste-Marie, Paul Champoux, Jean Hamel, L. Auger, Jean Miquelon, Guthrie Swift, Marcel Gaumond, Jean Poliquin.

Le 27 novembre, M. l'abbé Arthur Levesque, de Notre-Dame du Chemin, a baptisé Joseph-Alyre-André, fils de M. Joseph Bilodeau, avocat, et de madame Bilodeau. Parrain, M. Séraphin Bilodeau, oncle de l'enfant; marraine, madame Achille Bilodeau, sa grand'mère. Porteuse, madame Hubert L'Heureux, grand'mère de l'enfant.

Mademoiselle Thérèse Laberge part aujourd'hui pour Miami où elle passera les mois d'hiver.

Mademoiselle Marie-Thérèse Girard recevait mercredi dernier à une partie de bridge et à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Côté, de Cap-Chat.

M. Jos.-U. Girard et madame Girard (Antoinette Marceau), de Matane, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 25 courant par M. le chanoine Côté sous les prénoms de Maryse-Catherine-Olive-Geneviève. Parrain et marraine, M. le docteur Sylvio Marceau, oncle de l'enfant, et mademoiselle Maria Girard, sa tante. Madame J.-A. Bergeron portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

M. Napoléon Robitaille et madame Robitaille (Clara Beaulé) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 29 courant et baptisée le 30 sous les prénoms de Marie - Clara - Françoise - Yolande. Parrain et marraine, M. Alphonse Robitaille et mademoiselle Simone Robitaille, frère et soeur de l'enfant.

Le premier bal annuel du Club de Skis "Aero" aura lieu, au Château Frontenac, le 12 décembre, à neuf heures et demie, sous le distingué patronage de Son Honneur le maire de Québec, le lieutenant-colonel H.-E. Lavigueur et de madame Lavigueur. Parmi les invités d'honneur qui assisteront au dîner, on nous mentionne les noms de M. MacManamy, président de l'A. S. H. Q., M. Renaud, secrétaire de l'A. S. H. Q., le colonel Oscar Gilbert, le colonel J.-S. O'Meara et madame O'Meara, le colonel Jack Price, M. Henri Gagnon, le capitaine Emile Trudel.

MIREILLE

Opéra en 3 actes de Chs Gounod.
à l'occasion du
Centenaire de Mistral
avec la
SOCIETE CANADIENNE D'OPERETTE
DE MONTREAL
et
Mlle Lucienne Defrenne
et M. Lionel Daunais, ancien pensionnaire de l'Opera d'Algers
Les 8 et 9 Dévembre
10½ hrs du soir.
Au CAPITOL

Une Charmante Petite Robe

PATRON 2048

20c chacun



Ce joli petit modèle n'a pour toute garniture qu'un collet festonné. De petits plis aux épaules lui donnant de l'ampleur et de la grâce. Les manches peuvent être longues ou courtes.

Cette robe pourrait être de guingan, de percale, de dimity, de chalis, de broadcloth, de coton ou de soie lavable.

Le patron est fourni en grandeurs: 2, 4, 6 et 8 ans. Pour 4 ans il faut 2 1-4 verges de 36 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de HUIT JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

Deux princesses espagnoles



L'Infante Béatrice, à gauche, et l'Infante Christine, filles de Leurs Majestés le Roi Alphonse XIII et la Reine Victoria-Eugénie, d'Espagne. Les deux princesses, qui sont très populaires dans leur pays, ont quatre frères dont l'aîné, le Prince Alphonse, âgé de vingt-trois ans, l'héritier du trône.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 2. — Lady Drummond recevait à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de la section de Montréal du Canadian Women's Press Club.

M. et madame Joseph-A. Jacques et mademoiselle Suzanne Jacques s'embarqueront aujourd'hui à New-York, sur l'"Empress of Australia", pour une croisière autour du monde.

M. et madame Edward Pope, d'Halifax, sont en ce moment au Ritz Carlton.

M. et madame T. D'Arcy McGee d'Ottawa, passent aussi quelque temps au Ritz Carlton.

M. et madame René Gauthier sont partis samedi pour New-York où ils passeront quelques jours.

Madame Jean Charbonneau a reçu à dîner à l'hôtel Windsor, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Mariette Goulet, à l'occasion de son départ prochain pour la Californie. Les invités étaient: mesdemoiselles Lucienne Goulet, Jeanne Guilbault, Aline Charbonneau, Jacqueline Lafleur, Yvette Desmarais; MM. Paul Lanthier, le docteur Pierre Gosselin, Maurice Lafleur, Guy Crevier, le docteur Louis Bernier, M. Jean Sauvé.

Madame L. St-Louis Perreau, revenue d'un séjour de quelques années en Europe, a pris ses appartements au Mont-Royal pour l'hiver.



"N'Hésitez Pas, Essayez-Le"

"Votre Composé Végétal est un bon remède. Quiconque est en mauvaise santé ne devrait pas hésiter de l'essayer. Tout en prenant le Composé Végétal, j'essayai l'échantillon de Pilules pour le Foie inclus dans le paquet. J'en ai pris tous les soirs, depuis, et ma santé s'améliore. Je suis si reconnaissante du bien que j'en ai retiré que je le dis à plusieurs femmes."—

Mme. G. W. Posliff, 263 rue Huron, Stratford, Ont.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medecine Co., Lynn, Mass., E.-U.A., et Cobourg, Ont., Canada

DOCTEUR
RENE TURCOT
sera absent de son bureau jusqu'au mois de mars.

LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE NOEL

Plus de 5,500 enveloppes contenant une certaine quantité de timbres sero.t adressées aux citoyens de Québec.

A PARTIR DE MERCREDI

La campagne du timbre de Noël en faveur de la Ligue antituberculeuse de Québec s'ouvrira officiellement mercredi matin, le 3 décembre, en notre ville.

Plus de 5,500 enveloppes contenant une certaine quantité de timbres seront alors adressées aux citoyens et aux maisons de commerce de la ville qui se feront un devoir de faire une offrande en faveur des pauvres tuberculeux.

Personne demeurera inactif devant un tel mouvement. L'exemple nous vient des plus hauts dignitaires civils et religieux du Canada qui encouragent l'oeuvre et lui donnent tout l'appui qu'elle mérite. Son Excellence le gouverneur-général du Canada, le vicomte Willingdon, vient d'adresser un message d'encouragement à tous les organisateurs de la campagne du timbre de Noël et leur souhaite tous les succès qu'ils désirent. Voici une réplique du message de Lord Willingdon:

GOVERNMENT HOUSE,
OTTAWA.

En notre qualité de Patrons de l'Association Canadienne Antituberculeuse, nous vous adressons nos voeux les plus ardents pour le succès de votre vente de Timbres de Noël.

Au cours des voyages nombreux que nous avons faits dans toutes les parties de ce grand pays, nous avons été émerveillés par la constance des efforts accomplis pour combattre cette maladie redoutable et par l'admirable esprit public qui se manifeste dans l'adoption des mesures les plus sages pour protéger la santé de notre peuple, laquelle constitue la base fondamentale de la vie de notre nation.

Nous prions tous ceux qui consacrent leur temps et leurs activités pour mener cette campagne à bonne fin d'accepter nos voeux les plus sincères, et nous espérons que leurs efforts, si magnifiquement récompensés dans le passé, seront couronnés cette année d'un succès plus retentissant que jamais.

Willingdon

LAURIERVILLE

M. le curé J.-A. Provencher, Mme A. Gilbert, Mlle J. Provencher et Mlle A. Gilbert sont allés à Saint-Flavien, assister aux funérailles de Mme J.-A. Verville.

—M. Eusèbe Roberge, M.P., et Mme Roberge, étaient de passage à Québec, récemment.

—Mme Antoine Beaudoin, et Mlles Françoise et Jacqueline Beaudoin sont en visite pour quelque temps chez M. Alphonse Gingras.

—M. et Mme Ant. Poliquin, Mme E. René, MM. Robert et Eudore Marcoux, de Victoriaville, ont fait un court voyage ici, dernièrement.

—M. C. Perrault, de Sherbrooke, était de passage dans notre localité, par affaires, ces jours derniers.

—M. Napoléon Lemelin est de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

—M. Justin Dubé, B.S.A., de Rimouski, était de passage à l'hôtel Gingras, récemment.

—M. et Mme Gérard Mercier, de Plessisville, étaient en visite chez M. Denerl Bernard, dernièrement.

—Mlle E. Martineau se rendait à Lyster, par affaires, ces jours derniers.

—Mme Ant. Poliquin et Mme Ed. Marcoux, de Victoriaville, ont visité M. et Mme A. Dumas, ces jours derniers.

—Les travaux pour l'installation de l'électricité dans notre église sont maintenant terminés. Ces travaux furent confiés à la "Vic" Electric, de Victoriaville, et exécutés par MM. Antonio Poliquin et J.-P. Reneault, de Victoriaville.



Bonne avec Tout!

Qu'il s'agisse de bacon, de viande froide, de poisson, de fromage ou de tomates, un peu de H.P. les rend encore plus délicieux.

C'est la saveur qui compte—cette unique saveur H. P. résultant du parfait mélange de fruits et d'épices orientales avec du vinaigre de malt pur et vieilli.

SAUCE H.P.

(Houses of Parliament)

Adoptez comme règle de toujours avoir de la sauce H.P. à portée de votre main, à l'heure du repas.

ST-GERARD

Mariage. —Mercredi dernier, le 19 novembre, M. le curé C.-J. Roy, commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre, bénissait le mariage de M. Conrad Lussier, de St-Gérard, avec Mlle Théodora Blanchet, fille de M. Bélanie Blanchet, aussi de St-Gérard.

M. Arthur Lussier servait de témoin à son fils tandis que M. Bélanie Blanchet accompagnait sa fille.

Après le mariage les nouveaux époux s'embarquèrent à bord du Québec Central pour se rendre à Québec et différents autres endroits de la province.

A leur retour, les nouveaux mariés résideront à St-Gérard. Nous leur souhaitons une longue lune de miel.

Maladie.— Nous regrettons d'apprendre que Mme J.-S. Croteau est retenue à sa chambre depuis plus d'une semaine souffrant d'une contusion à une jambe.

Elle est sous les soins du Dr. J.-N. Plante, de Disraeli.

Nouvelles locales.— M. Omer Garneau, se rendait à Garthby par affaires vendredi.

—MM. Roland Allaire, Lorenzo Vézina et Alphonse Marchand, respectivement, de Beebe Jonction et de Eastman, étaient chez M. Omer Garneau, dimanche dernier.

—MM. Arthur Garneau, Napoléon Mercier, William Brière et Ligori Lussier, se rendaient à East-Angus, Sherbrooke, et Rock-Island au cours de la semaine dernière.

—M. Paul Croteau, de Montréal, visitait sa soeur, Mlle Liliane Croteau, jeudi dernier.

—M. et Mme Frank St-Pierre ainsi que leurs garçons, Edouard et Roland, étaient à Sherbrooke dimanche dernier.

—M. et Mme Auguste St-Pierre se rendaient à Sherbrooke visiter des parents, dimanche.

—Mme Noel Madame Bégin ainsi que Mlle Marie-Rose Noel, de Thetford-Mines, se rendaient en pèlerinage à St-Gérard, dimanche.

—M. Raoul Lussier se rendait à Disraëli par affaires ces jours derniers.

—M. Josaphat Goulet, de Weedon, visitait sa mère, Mme Vve L.-A. Beaubien, dimanche passé.

—M. et Mme Dominique Gosselin, de Weedon, ainsi que leur fille, Raymonde, également en promenade chez des parents dimanche.

—M. Fernand Brunelle était de passage à Sherbrooke dernièrement.

—M. Roland Péloquin et Roger Bourgeault ainsi que Mlles Olivette Brunelle et Georgès Brière étaient de passage à Thetford Mines ces jours derniers.

—M. et Mme Napoléon Houde, de Sherbrooke, passent quelques jours chez leur frère, M. Adélard Houde, de cette paroisse.

Baptêmes.— M. et Mme J.-Amédée Poulin sont les heureux parents d'une fille née le 24 novembre et baptisée sous les prénoms de Marie Géraldine Germaine. Parrain et marraine, M. et Mme Alvina the Bois, porteuse, Mme Louis Côté.

—M. et Mme Arthur Doyon (née Antoinette Beaudoin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph Azari Valère. Parrain et marraine, M. et Mme Azari Marcoux, oncle et tante de l'enfant, porteuse, Mme Damase Côté.

VIMY RIDGE

Va et vient. — M. et Mme Alphonse Perreault étaient de passage à St-Ferdinand, visitant des parents, ces jours derniers.

—M. et Mme Télesphore Roy sont de passage à Sherbrooke, chez Mme Clarence Pidgeon.

—M. Lucien Mackenzie est de passage à Disraëli, par affaires.

—M. et Mme Herménégilde Roy ont passé quelques jours à Sherbrooke, les invités de M. et Mme C. Pidgeon.

—M. et Mme Albert Ainsley étaient de passage à Black Lake, dimanche dernier, visitant M. Philéas Ainsley.

—Mlle Isabelle Roy était de passage à Sherbrooke, la semaine dernière, visitant des apprêts et amis.

—M. et Mme Albert Mercier, de Coleraine, passaient le dimanche chez leur gendre, M. Emery Roy.

—M. et Mme R. Mackenzie sont allés à Disraëli, dimanche dernier, visiter M. et Mme Joseph Giguère.

—M. et Mme T. Roy, et leur jeune fille, Gabrielle, sont de passage à Thetford Mines.

—Mlle Yvette Fortier est allée à Sherbrooke, la semaine dernière, chez sa soeur, Mlle Aurélia Fortier, à l'hôpital St-Vincent de Paul.

—M. Eddie Laloute visitait la famille P. Roy, dimanche dernier.

—M. Alsidas Gadbois nous quittait la semaine dernière pour Thetford Mines.

—M. Maurice Roy était de passage à Thetford Mines, la semaine dernière.

—Mme T. Roy passait quelques jours à Sherbrooke la semaine dernière, l'invitée de Mme C. Pidgeon.

—M. et Mme Joseph Parent sont de passage à Thetford Mines.

—M. et Mme Télesphore Roy prenaient le souper à Thetford Mines, dimanche dernier, les invités de M. et Mme Georges Dick.

L'obligation de se lever la nuit prompteme t éliminée

Si vous souffrez de l'envie fréquente d'uriner, la nuit, de mal de dos, douleurs dans les jambes, rhumatisme, acidité, brûlure, d'irritation de la vessie ou de faiblesse des reins; si vous vous sentez fatigué, déprimé et découragé, essayez le Cystex à l'action rapide. Deux traitements en un seul. Il provoque en 15 minutes la circulation dans tout le système et soulage promptement l'irritation de la vessie. Il contient une matière diurétique qui calme et soulage les reins. Pas de stupéfiants ni de narcotiques. Louangé par des milliers de gens. Enrégistré dans 20 pays étrangers. Ne vous découragez pas. Procurez-vous du Cystex (prononcez Siss-tex) chez votre pharmacien, sous la garantie Ironclad, pour seulement 75c. Il doit vous soulager promptement de vos maux, vous rendra le sommeil et les forces, sinon votre argent vous est remis.

ST-HONORE, BEAUCE

Naissances. — M. et Mme Georges Boutin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Fernande-Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Eusèbe Talbot, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

—M. et Mme Hubert Bégin font aussi part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marguerite-Marie-Anne. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Dallaire, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

Mariage. — Le 25 novembre a été béni le mariage de Mme Vve Phillias Poirier avec M. Alphonse Boulanger, de St-Ludger.

Va et vient. — M. le vicaire Alphonse-Marie Allen a passé quelques jours à St-Zacharie, en visite chez ses parents.

—MM. P. Dallaire et Joseph Boulanger, de St-Ludger, étaient de passage à St-Honoré, ces jours derniers.

—MM. Cléophas Roy et Jos. Beaudoin, de St-Evariste, étaient de passage à l'hôtel Roy, la semaine dernière.

—M. Ezéar Desjardins, de Québec, a passé quiques jours chez M. le docteur Joseph Goulet.

—M. Joseph Bellegarde, MM. et Mmes Joseph Poirier et Nérée Poirier sont allés, la semaine dernière, à St-Ludger.

—M. Ovide Blais est allé à St-Martin, en voyage d'affaires.

—MM. Wilfrid Jolicoeur et Pierre Allard, agents d'assurance, de St-Evariste, étaient de passage à St-Honoré, par affaires professionnelles, ces jours derniers.

—M. et Mme Stanislas Michaud, de Lac Mégantic, étaient chez M. Honoré Grégoire, dimanche dernier.

—M. Amedée Pomerleau, de St-Benoit, était chez M. Rodrigue, forgeron, et à l'hôtel Roy, récemment.

—M. Damase Lambert, de St-Benoit, était en visite, ces jours derniers, chez des parents.

—M. Joseph Roy est allé à St-Evariste, en voyage d'affaires.

—M. Alfred Dubé, de St-Romuald, a passé quelques jours chez son père, M. Théoph le Dubé.

—M. Josaphat Dubé, de St-Martin, était en visite chez M. Stanislas Dubé, ces jours derniers.

ST-STANISLAS

Va et vient. — Mme Philippe Trottier et M. Maurice Lefebvre sont allés aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

—Mme Emmanuel Mongrain, se rendait à Québec la semaine dernière, en voyage d'affaires.

—Mlle Leyseur Côté est allée pour quelque temps à St-Tite, l'invitée de M. et Mme Philippe Germain.

—M. Donat Charest a fait la semaine dernière un bref séjour à Parent.

—M. Adélard Beaulieu, de St-Prosper, est en ce moment dans notre localité.

—MM. Philippe Hamelin, de St-Séverin, Wellie Cloutier, de St-Tite, étaient la semaine dernière, chez M. Emanuel Mongrain.

—M. le docteur Hormisdas Fréchette est en voyage.

—Le Révérend Frère St-Gabriel, est allé à St-Bruno, aux funérailles du Révérend Frère Adolphe.

—Mme Trottier de Dupuis, est ici, pour quelques mois, l'invitée de son père, M. Henri Trépanier.

—Mlle Marie-Blanche Trépanier qui a subi une opération à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, est en bonne voie de guérison, elle est revenue dans sa famille.

—M. Gustave Trudel est en voyage.

—M. Octave Desaureault et Mlle Claire Lafontaine sont aux Trois-Rivières.

—M. Eddie Goulet, gérant de la Banque Canadienne Nationale, a fait un bref séjour à St-Tite, la semaine dernière.

—Mme Veillet, qui était malade depuis quelque temps, se rétablit sensiblement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. et Mme Ernest Jacob, de Trois-Rivières, sont à St-Stanislas actuellement, les invités de la famille Jacob.

—M. le docteur Gauthier est en voyage.

—M. le curé Héroux fait actuellement un voyage d'affaires.

ST-PHILIPPE DE NERI

Divers. — Mlle Blanche-Alice Roy a passé quelques jours à Québec, l'invitée de Mlle Marguerite Boivin.

—Mlle Eugénie Pelletier est de retour d'un long voyage aux Etats-Unis.

—M. et Mme Wenceslas LeBel, de Ste-Hélène, visitaient leurs parents, dimanche dernier.

—M. et Mme Albert Normand, de L'Islet, étaient, dernièrement, chez MM. J. Paradis et J.-A. Chamberland.

—Mlles Jeanne Landry, de Kamouraska, a passé quelques jours chez ses cousines, Mlles Chamberland.

—M. et Mme R. Bouchard, Soulanger, est parti pour St-Jacques, N.-B., où il passera quelque temps chez son père, M. J.-N. Bouchard.

Communion solennelle. — Nous apprenons que plusieurs enfants feront, sous peu, leur première communion solennelle, car les exercices préparatoires sont commencés les premiers jours de novembre.

Malades. — Mme Louis Bérubé est partie pour suivre un traitement, à l'hôpital St-Luc, à Québec, ainsi que Mlle Bernadette Chamberland, à l'Hôtel-Dieu. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Distractions d'hiver. — Nous sommes heureux d'apprendre que nos jeunes gens se donnent le plaisir de faire une patinoire sur le terrain de M. Rémias Chamberland. Nous attendons avec impatience le moment désirable pour se récréer.

COMEDIE FRANCAISE EN JANVIER

La troupe Suzanne Rissler-Arnaudy jouera trois jours à l'Auditorium.

La seule grande troupe française annoncée en Amérique du Nord cette année est celle de Mlle Suzanne Rissler de l'Odéon et de M. Arnaudy, de l'Athénée. Nous sommes heureux d'apprendre officiellement que Québec n'a pas été oublié dans son itinéraire et que cette tournée, surnommée le "Cycle Pagnol", puisque les deux célèbres pièces de Marcel Pagnol, "TOPAZE" et les "MARCHANDS DE GLOIRE" forment le répertoire de cette tournée de comédie française.

Il est à noter que la troupe Rissler-Arnaudy est une organisation en existence depuis plus de quatorze mois. Il y a donc bientôt une année et demie que ces artistes jouent "Topaze" et les "Marchands de Gloire". Il y a une éloquence plus haute dans toutes les grandes villes d'Europe. Lorsque la troupe viendra à l'Auditorium elle aura donc déjà joué ses pièces des centaines de fois.

Nous sommes assurés de représentations parfaites où toute hésitation, tout défaut de mise en scène seront absents. Va sans dire qu'avec une pareille troupe il n'est plus question de souffleur!

Tous les amateurs de comédie française et ils sont nombreux à Québec, seront heureux d'apprendre que la saison ne se passera pas sans quelques jours de théâtre français de haute classe.

SALON ODILE

47, rue D'AUTEUIL, Qué.

Tél.: 2-0847

Coiffure, manicure. Ondulation à l'eau.

Au début de la grande saison, Mademoiselle Tremblay est heureuse, de placer à la disposition de sa nombreuse clientèle une excellente coiffeuse. Mlle Jeannette Ladouceur, de Montréal, autrefois du Château St-Louis, en cette ville. Prière de prendre à bonne heure vos appointements pour les Fêtes.

JOUETS! QUELLE JOIE!

Chez KIROUAC

Le Royaume des Jouets en offre cette Semaine une quantité considérable à des prix exceptionnels

Immense choix et pour toutes les bourses

A PARTIR DE 5, 10, 15, 25c ET PLUS

chaque article est marqué avec un gros prix évitant le trouble de calculer des escomptes variant de 20% à 35%.

Regardez l'exhibit des valeurs offertes dans nos vitrines et faites vos achats maintenant et vous en tirerez votre profit.

Semaine de Suzette, dernière édition .75
Les Belles Images et La Jeunesse Illustrée 1.00

aussi les beaux Albums de Benjamin Rabier

BAS de NOEL, 5c à $7.50

J.-A. KIROUAC, Limitée

Gros et Détail

34 De la Fabrique, Succ. 177, 5e Rue, Limoilou

Le Foyer STE-JEANNE D'ARC

139, JARVIS AVE.

WINNIPEG

Tout près de la gare du Canadien Pacifique, à Winnipeg, les Franciscaines Missionnaires de Marie, ont la direction du Foyer Ste-Jeanne d'Arc. Ouvert en 1912, sous les bienveillants auspices du vénéré et regretté feu Sa Grandeur Monseigneur Langevin, ce Foyer, destiné à la protection de la jeune fille, abrite nombre de jeunes sténographes, institutrices, élèves de l'Ecole Normale ou des "Business Colleges", employées dans les manufactures, etc., elles y trouvent un paisible "chez soi" en même temps qu'un abri sûr contre les dangers si nombreux de nos grandes villes.

Trop de jeunes filles l'ignorent et vont pensionner, soit dans les Foyers non catholiques, comme le Y. W. C. A., ou bien dans des familles privées ou encore à l'hôtel, si le séjour en ville est nécessité par des affaires et pour quelques jours seulement.

Bien que cette oeuvre ne soit uniquement que pour les personnes non mariées, le Foyer Ste-Jeanne d'Arc pensionne aussi les dames de passage à Winnipeg, mais pas au-delà de la limite d'un mois.

Le prix pour les jeunes filles est de $6.50 par semaine, (chambre et pension) pour chambres à deux; et $7.00 pour chambres privées, payable à l'avance. Le prix des passantes qui y séjournent moins que 15 jours est de 50c la nuit et 35c du repas.

Si on désire d'autres informations qu'on veuille bien s'adresser à la Supérieure des Franciscaines Missionnaires de Marie.

139, Jarvis Ave., Winnipeg.

Votre Intérieur

PAR

ROGER DUSSAULT

Décorateur d'Intérieur

P.T. LEGARE

142 rue St-Joseph



Exigez la Meilleure Mélasse

SA pureté, sa saveur et ses propriétés bienfaisantes font de la Véritable Mélasse *Extra Fancy* des Barbades, la meilleure Mélasse que vous puissiez acheter.

Aussi, à cause de sa pureté, c'est la Mélasse la plus économique que vous puissiez acheter. Elle *n'est pas* diluée!

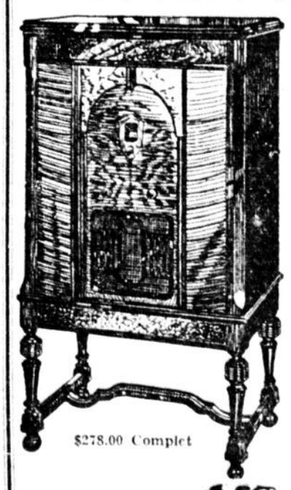
Les enfants et les adultes aiment sa saveur exquise! Insistez pour avoir la Véritable Mélasse *Extra Fancy* des Barbades!

LES BONS EPICIERS LA VENDENT

167

Toujours les premiers

De Forest Crosley 1931



Le Troubadour

La superbe combinaison de radio-phonographe avec châssis à Grille Ecran de Huit lampes.

$278.00 COMPLET

Impossible de trouver une meilleure valeur

$278.00 Complet

Conditions exceptionnelles

320 St-Joseph **Robitaille** TEL.: 3167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

es utilités publiques se mettent en vedette sur le marché local. --- Dividende et bonus de Supertest Petroleum Corp.

LUSIEURS STOCKS ONT AVANCE D'UN A QUATRE POINTS HIER APRES MIDI SUR LE MARCHE AMERICAIN

OUVERTURE DU CONGRES AFFECTE WALL STREET HIER

1 ralliement se produit en dernière heure par suite des achats des spéculateurs qui sont à découvert.

LES GAINS

(Serv. de la Presse Associée)

ew-York, 2.—(Par John-L. Cooley, acteur financier de la Presse Associée).—Le marché de New-York a uré avec quelques gains nets, hier ès-midi, après s'être montré tout à calme. On peut juger de l'activité la séance par le fait que le total ventes a atteint seulement 1,107,- actions, ce qui ne s'était pas produit depuis le 1er août. Les titres industriels ont gagné un point environ même que les chemins de fer et les ités publiques. Quelques chemins fer ont avancé cependant de 3 à 4 nts. L'avance des cours provenait achats des vendeurs à découvert basaient leurs opérations sur le ssage du président Hoover au Cons, aujourd'hui. Les nouvelles comrciales de la journée étaient rares. smelters qui traitent d'autres mis (custom-smelters) avaient rét le prix du cuivre à 10 1-2 centins livre. Ils ont haussé hier ce prix à centins la livre, ce qui se trouve encore un centin meilleur marque le prix officiel de 12 sous. u début de l'après-midi, le marché montra un peu lourd. Plus tard titres avancèrent d'un point ou ux mais le ralliement se produisit ncipalement en dernière heure. Al- Chemical a gagné 6 points. Union cific gagna 6 points de son côté ls il conserva la moitié seulement ce gain. Norfolk & Missouri, Kan- Texas, New Haven, Southern Pac, Southern Railway et New-York ntral ont gagné un ou deux points. el, ex-dividende, a touché 145 3-8 r fermer en mieux de 3-4 point à 3-4. General Electric, Electric Auto-Lite, National Biscuit, International Harvester, May Department Sto- R.-H. Macy, Standard Oil of New- sey, DuPont, American Can, Case Westinghouse ont gagné un ou deux nts. American Telephone, Consolied Gas et North American ont gaé une couple de points.

es changes étrangers ont été rds. La livre sterling a reculé à 86 1-2, un nouveau bas. La piastre nadienne a touché le pair pour la mière fois depuis plusieurs mois, ls ce mouvement est saisonnier rce qu'il coincide avec la fermeture la navigation sur le Saint-Laurent. ici les moyennes compilées par ndard Statistics Company Inc. co- right 1930:

	50 Ind.	20 C.f.	20 Uti.	90 Total
er	131.5	100.9	109.3	133.4
-hier . .	129.8	99.8	166.9	131.6
m. passé .	133.1	103.1	173.1	135.4
is passé .	130.8	105.6	181.0	135.7
29	166.2	130.3	200.1	166.4
28	203.3	132.4	190.0	189.4
27	143.8	124.1	126.2	137.6
ut 1930 .	202.4	141.6	281.3	195.8
s 1930. .	121.5	97.1	154.3	123.4
ut 1929 .	252.8	167.8	353.1	253.5
s 1929 . .	143.3	117.7	156.3	140.2

Total des ventes: 1,107,507 actions.

ES EXPEDITIONS DE BLE CANADIEN

lles ont été de 12,474,833 boisseaux durant les trois premières semaines de novembre. — Le facteur de la Russie.

EN EUROPE

Ottawa, 2. — D'après les rapports s élévateurs à grain de Montréal, uébec et Vancouver, il a été expé- é outremer durant les trois semai- s finissant le 21 novembre 1930 un tal de 12,474,833 boisseaux de blé nadien. Il a été expédié à part da 2,627,000 boisseaux de blé cana- en via les ports américains ce qui orte le total des exportations à ,098,833 boisseaux. Les stocks de é ont augmenté durant la semaine 21 novembre par rapport à la se- aine précédente. Ils étaient en fet de 199,585,855 boisseaux au lieu 191,581,000 boisseaux pour la se- aine précédente et de 221,725,337 isseaux pour la période correspon- ante de 1929.

Durant la semaine finissant le 21 vembre 1930, il a été inspecté 6,054 agons de blé au lieu de 2,610 du- nt la même semaine de 1929. Les xpéditions des élévateurs régionaux e l'ouest ont augmenté légèrement 6,879,084 boisseaux au lieu de 6,- 0 239 boisseaux.

Les nouvelles sont toujours contra- ictoire pour ce qui touche la récol- argentine de blé. Le correspon- nt de Broomhall est d'opinion que rapport du Ministère de l'Agri- lture publié en date du 20 no- mbre est trop pessimiste au sujet s dommages causés à cette récol- par la "rouille". On se demande en re quand finiront les expéditions de lé russe. Avant la guerre, ces ex- éditions commençaient à diminuer rs le milieu de novembre. Elles nt encore un gros facteur sur le arché international du grain puis- u'elles atteignent près de 40 pour nt des expéditions totales du mon- e. Le Ministère de l'Agriculture s Etats - Unis estime que la Rus- e peut encore exporter de 45 à 50 illions de boisseaux cette année. Le lé russe afflue toujours dans les éle- ateurs de Liverpool. Les expédi- ons mondiales de blé ont été de 16,- 22,000 boisseaux durant la semaine u 21 novembre 1930. C'est une ugmentation de 3 1-2 millions de oisseaux sur la même période de 929. L'Amérique du Nord a contribué sur ce total 7,434,000 boisseaux et la Russie 6,344,000 boisseaux.

SUPERTEST CORP.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 2. — Supertest Petroleum a déclaré le dividende trimestriel régulier de 20 cts par action de même qu'un bonus de 50 cts par action, payables tous les deux le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 15 décembre. Le president G. Thompson parlant de la rumeur de l'achat de la compagnie par une corporation américaine de pétrole a dit qu'une offre avait été étudiée par les directeurs mais que l'on en était pas encore venu à une conclusion.

LES DEBITS DE BANQUES AU CANADA

Ils ont diminué dans l'ensemble du Canada en octobre 1930 par rapport à septembre. — Augmentation dans le Québec.

VILLE DE QUEBEC

Ottawa, 2. — Bien que les débits bancaires après avoir tenu compte des rajustement saisonniers aient été moins considérables au Canada en octobre 1930, que durant le mois précédent, des gains importants ont été réalisés dans le Québec et dans les Provinces Maritimes. Montréal a enregistré un gain de 14.5 pour cent après la rajustement saisonnier, ce qui a contribué un gain de 15 pour cent pour la province de Québec. Le gain combiné par les trois centres des provinces maritimes a été de 6.5 pour cent. Des diminutions ont été enregistrées dans les autres districts du Canada et la diminution enrégistrée dans les provinces de l'Ouest a été la plus prononcée. Les débits bancaires durant les dix premiers mois de 1930 ont été moins considérables au Canada que durant la période correspondante de 1929 et durant celle de 1928, mais ils ont été plus considérables que durant la période correspondante de 1927. La diminution sur 1929 était de 18.5 pour cent. C'est la Colombie Anglaise qui a enrégistré la plus forte diminution avec 20 pour cent. Les diminutions ont varié entre 18 pour cent et 19 pour cent dans le Québec, l'Ontario et les provinces des Prairies, tandis que les provinces maritimes ont enrégistré une diminution de 11.5 pour cent.

Les débits bancaires du Canada ont diminué en octobre 1930 par rapport à octobre 1929. Le total de $3,618,- 000,000 enregistré en octobre 1930 se comparait à $4,713,000,000. en octobre 1929, ce qui représente une diminution de 23.3 pour cent. Les prix de gros ont diminué de 15.9 pour cent au Canada durant la même période. La diminution a été de 13.4 pour cent dans les provinces maritimes. Les débits de la province de Québec ont été de $1,354,000,000., ce qui fait une diminution de 21.2 pour cent sur octobre 1929. Dans chacun des treize centres de l'Ontario, on a enrégistré une diminution qui a été dans l'ensemble de 17 pour cent. Les débits de Toronto ont été de $976,000,000. ce qui représente une diminution de 19 pour cent. La diminution a encore été plus considérable dans les provinces des Prairies. Une diminution de 25.6 pour cent a été enregistrée dans la Colombie Anglaise.

Dans la ville de Québec les débits bancaires ont été en octobre 1930 de $70,376,174. au lieu de $59,497,488. en septembre 1930 et de $78,799,422. en octobre 1929.

MARCHE DU LUNDI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 2. — Arrivages de bêtes à cornes hier matin, 1,196. Le commerce des bêtes à cornes a été passablement actif à des prix à peu près soutenus sur les deux marchés de Montréal hier. Les bouvillons (steers) médiums rapportèrent de $6 à $6.50 et les bouvillons d'une qualité médium mais bonne ont été payés autour de $6.75. Les bons bouvillons ont rapporté autour de $6.75 et les communs autour de $5.50. Les bonnes vaches étaient rares et presque toutes celles qui ont été offertes en vente ont rapporté $5.25 ou $5.50. Les vaches ordinaires ou médium étaient vendues entre $3 et $4.50. Les animaux très maigres pour la salaison étaient payés $1.50 et ceux d'une meilleure qualité, de même que les animaux pour la coupe ont rapporté jusqu'à $2.50. Les taureaux ont été payés de $3 à $4 les 100 livres.

Cotations. — Bouvillons de boucherie, bons, $6.75 à $7.25; médium $6 à $6.50; communs $4.50 à $6. Génisses de boucherie, bonne, $6; médium $5.25 à $5.40; communes $3.- 50 à $5. Vaches de boucherie pour la salaison $1.50 à $2. Pour la coupe $2 à $2.50. Taureaux de boucherie, communs, $3 à $4.

Arrivages de veaux, 1,427. Par suite des offres peu nombreuses, les vendeurs demandaient des prix plus élevés, bien que les ventes aient été actives. Les prix ont monté de 25 à 50 cts les 100 livres sur les qualités communes. Les bons veaux nourris au pis ont rapporté $12 et les veaux d'abattage communs et les bons veaux nourris au seau ont rapporté jusqu'à $11 en lots mélangés. Les bons veaux nourris au seau et les mediums ont rapporté autour de $10 et les espèces communes se sont vendues entre $7 et $8. Les veaux d'herbe ont été plus fermes à $4 ou $5 et la majorité des ventes se sont faites entre $4.25 et $4.50.

Cotations. Bons veaux d'abattage, $12; médium $10 à $11; communs $7 à $9.50. Veaux d'herbe $4 à $5.

Arrivages de moutons, 2,336. Le marché des agneaux a été plus vigoureux. Les bonnes brebis et agnelles ont rapporté $8.50. Les agneaux pesant d'une qualité moyenne ont été vendus entre $8 et $8.25. Les rebuts et les mâles se sont vendus $2 de moins par 100 lbs entre

(Suite à la page 7).

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Les chargements de wagons.

Pour la première fois depuis assez longtemps, les chargements de wagons de fret canadiens ont démontré durant la semaine finissant le 22 novembre 1930 une augmentation par rapport à la semaine précédente bien qu'ils aient encore été moindres que ceux de la semaine correspondante de 1929. Durant la semaine du 22 novembre dernier, les chargements ont atteint le chiffre de 60,608 ce qui représente une augmentation de 2,472 sur le chiffre de 58,- 136 enregistré la semaine précédente mais une diminution de 3,790 sur le chiffre enregistré durant la semaine du 23 novembre 1929. Durant la semaine du 8 novembre 1930, les chargements avaient été de 64,881 wagons. Une augmentation de 2,081 wagons a été enregistrée dans l'est du Canada pour les chargements de marchandises principalement tandis qu'une augmentation de 391 wagons a été enregistrée dans l'ouest du Canada pour le charbon, le mineral et les animaux principalement. Dans l'ouest canadien, une augmentation de 1,059 wagons a été enregistrée durant la semaine du 22 novembre 1930 par rapport à la semaine correspondante de 1929. Une diminution de 5,- 209 wagons avait été enregistrée par contre dans l'est à ce sujet. Durant la période s'étendant du 1er janvier 1930 au 22 novembre 1930, les chargements de wagons ont été de 2,902,394 ce qui représente une diminution de 347,049 wagons sur le total de 3,249,- 443 enregistré durant la même période de 1929. Durant la période correspondante de 1928, les chargements ont été de 3,358,688 wagons.

Dans les entrepôts de grain.

Une augmentation de 8,500,164 boisseaux a été enregistrée durant la semaine finissant le 21 novembre 1930 dans les stocks de grain entreposes au Canada. Ces stocks se chiffraient à cette date à 260,741,419 boisseaux au lieu de 276,319,393 boisseaux à la même date l'an dernier. Une augmentation de 6,957,325 boisseaux a été enregistrée dans les entrepots régionaux de l'ouest. Par contre, une diminution de 120,404 boisseaux a été enregistrée dans les termini de l'intérieur, à Saskatoon, Moose Jaw, Edmonton et Calgary. Une diminution de 13,209 boisseaux a été enregistrée dans les élévateurs privés et les terminis de Vancouver. L'élévateur de Victoria a enregistré une augmentation de 83,567 boisseaux. Les stocks de grain ont diminué de 3,027,674 boisseaux dans les élévateurs publics et privés de Fort William et de Port Arthur. Une augmentation de 533,- 078 boisseaux a été enregistrée dans les élévateurs privés et les moulins de l'intérieur. Les stocks de grain canadien dans les élévateurs de l'est du Canada, ports des Grands Lacs ont augmenté de 957,214 boisseaux tandis qu'ils ont augmenté de 312,- 006 boisseaux dans les ports de mer. Le 21 novembre 1930, les deux élévateurs du port de Québec contenaient 3,442,735 boisseaux de grain.

Les indices des stocks.

L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies industrielles a touché 125.6 durant la semaine finissant le 27 novembre 1930 comparativement à 126.0 durant la semaine précédente. L'indice des spéculateurs pour 25 stocks communs de compagnies industrielles et d'utilités publiques cotés à Montréal et à Toronto a touché 626.5 au lieu de 622.6. L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies domestiques d'utilités publiques a touché 107.9 au lieu de 107.7. L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies localisées à l'étranger mais dans lesquelles les Canadiens sont fortement intéressés a touché 83.9 au lieu de 84.1. L'indice des placeurs pour les trois groupes de stocks communs combinés a été de 111.9 au lieu de 112.7. Les prix ont été plus élevés pour 14 titres et moins élevés pour 11 titres. McColl Frontenac a avancé de $20.5 à $22.4, Montreal Power de $56.2 à $57.3, Dominion Steel de $5.4 à $6.4, Page Hersey de $80.5 à $86.8 et Power Corporation de $61.- 8 à $54.5. Nickel a baissé de $19.0 à $18.1, Shawinigan de $50.2 à $49.1, Brazilian de $26.4 à $25.5 et Canadian Car de $18.2 à $17.6. Les ventes ont été plus considérables pour 4 stocks et moins considérables pour 21 stocks. Les ventes de Montreal Power ont diminué de 27,500 à 6,600, celles de Nickel de 39,800 à 13,600, Smelters de 2,800 à 1,000, Shawinigan de 11,900 à 7,800, Dominion Bridge de 3,800 à 1,200, McColl Frontenac de 16,700 à 10,100, C. P. R. de 4,500 à 1,800 et Power Corporation de 3,700 à 1,600. Les ventes de Page Hersey ont augmenté de 400 à 900.

(Commentaires pesus par fils privés de McDougall & Cowans, Québec)

Le marché local s'est bien tenu

(Suite à la page 7).

The National Breweries, Ltd

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Avis est donné par la présente que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1930:

ACTIONS DE PRIORITE

Quarante-trois (43) centins par part sur les actions de priorité de la valeur de $25.00 au pair, complétant ainsi, pour l'année, le paiement de $1.75 par part.

ACTIONS ORDINAIRES

Quarante (40) centins par part sur les actions ordinaires, sans valeur au pair.

L'un et l'autre sont payables le 2 janvier 1931 aux actionnaires enregistrés le 15 décembre 1930. Les chèques seront expédiés par la malle par les Agents de Transports de la Compagnie, The Royal Trust Company, 105, rue St-Jacques, Montréal.

Par ordre de la Direction,
A.-D. JOHNSTON,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 26 novembre 1930.

La piastre canadienne touche le pair à New-York

(Service de la Presse Canadienne)

New-York, 2.—La piastre canadienne a coté le pair sur le marché de l'argent à New-York, hier. C'était la première fois que cela arrivait depuis le 10 août dernier. Durant le mois de juin 1930, la piastre avança au delà du pair et elle s'est presque constamment vendue à une fraction de 1 pour cent de prime depuis. Une journée ou deux en juin, juillet et août, la piastre s'est vendue avec un léger escompte, mais durant la majeure partie du temps, la prime a été suffisante pour permettre les exportations d'or au Canada. Les banques canadiennes ont donc reçu de grosses expéditions du métal jaune. Comme la piastre canadienne se vendait plus bas que le pair depuis la Grande Guerre, c'est un record en quelque sorte de voir qu'elle s'est maintenue avec une prime durant quelques mois. Les banquiers attribuaient hier la cotation de la piastre au pair au mouvement saisonnier des fonds de l'autre coté de la frontière, ce qui requiert de gros achats de fonds américains par les Canadiens. On attribue aussi le fait que la piastre touchait le pair à la fermeture de la saison de la navigation sur le fleuve St-Laurent.

NOTES BREVES

Le ton était un peu meilleur hier à Wall Street.

Le marché local a avancé fortement hier sous la direction des titres d'utilités publiques.

Le 71ème Congrès des Etats - Unis s'est réuni hier midi à Washington pour sa dernière session.

On rapporte que la fusion d'Abitibi Paper avec Canada Power and Paper n'est pas éloignée maintenant. Cette fusion se ferait sous la forme d'une compagnie de contrôle. La "Montreal Star" a annoncé aussi qu'il était rumeur que l'International Paper était prête à disposer de ses entreprises de papier à journal à une compagnie canadienne, conservant seulement les entreprises d'utilités publiques

Le C. N. R. a annoncé son intention d'annuler un tarif préférentiel accordé au transport du bois russe de Sorel et Trois - Rivières au nord de l'état de New - York. Cette intention a été annoncée à la suite d'une protestation de l'Association de Bois de Pulpe Canadien.

Alphonse Champagne de North Battleford Sask. a négocié avec le

(Suite à la page 7).

Echos de Wall Street

SUR LE FIL OU LE RUBAN

(Echos fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

OPINION DE STANDARD STATISTICS.

"Les prix des stocks qui avaient avancé d'environ 10 pour cent du 10 novembre 1930 au 21 novembre ont reculé de 4.8 pour cent durant la semaine écoulée. Il n'y a pas eu de liquidation importante. Cette absence d'intérêt s'explique en partie par le congé d'Actions de Grâces, mais elle provient principalement du caractère contradictoire des dernières nouvelles. Les efforts des producteurs d'acier pour stabiliser les prix de leurs produits pour le premier trimestre de 1931 ainsi que le succès du Farm Board en supportant les prix domestiques du blé ont eu une influence favorable sur le sentiment de même que l'annonce d'une grosse fusion de banques à New-York. Mais, par contre, la production n'a pas augmenté de volume et l'on ne peut pas s'attendre à voir augmenter la capacité des industries basiques, attendu que la tendance saisonnière des operations est encore à la baisse. Le chômage a affecté le pouvoir de gain dans plusieurs parties du pays. C'est pourquoi les ventes ont été moindres que d'habitude dans le commerce de détail. L'opinion s'accrédite de plus en plus que le gros de la dépression commerciale est passé. Mais la reprise des affaires sera lente selon toutes les probabilités. Il est donc fort possible que la liste des stocks se tienne à peu près stationnaire avec un faible volume de transactions durant une periode de temps

(Suite à la page 7).

DIVIDENDES

Southern Canada Power, privilégié, 1 1-2 pour cent, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 20 décembre.

Canada Malting, 37 1-2 cts, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 29 novembre.

Twin City Rapid Transit, privilégié, $1.75, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 12 décembre.

Canadian General Electric, 75 cts par action, privilégié, 1 3-4 pour cent, avec dividende extra de $1 par action commune, payable le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 13 décembre.

Twin City Rapid Transit Company, ordinaire, $2 par action pour le semestre finissant le 31 décembre 1930, payable le ou avant le 15 janvier 1931 aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1930. Ce dividende sera payé au moyen d'un certificat portant intérêt à 6 pour cent.

Supertest Petroleum Corporation, 20 cts par action et bonus de 50 cts par action, payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

LETTRE DE FERMETURE

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

POST & FLAGG. — Après plusieurs jours de faiblesse, le marché de New-York s'est ralliée pour la peine aujourd'hui. L'activité a été à peu près nulle et il est intéressant de noter que le marché a avancé malgré tout d'un à trois points. Il semblerait que le marché va encore avancer demain.

Sommaire du Wall Street Journal

Séance du 1 décembre 1930

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

Les stocks ont été légèrement plus fermes et les transactions ont été monotones.

International Paper continuera à vendre son papier à $62. la tonne en 1931

Les expéditions de Reo Motor Car en novembre 1930 ont été de 1,181 au lieu de 1,221 en novembre 1929.

Buick Motors a expédié 7,177 autos en novembre 1930 contre 11,171 en octobre 1930 et 9,761 en novembre 1929. 4,100 autos seront expédiés en décembre courant.

Reading Co. a commandé dix locomotives pour le fret de la Baldwin Locomotive pour le coût de $1,090,000. Le chemin de fer va dépenser aussi un million pour des améliorations.

United Light and Power a gagné durant les douze mois finissant avec octobre 1930 des profits de $2.27 par action des classes A et B contre $1.95 durant la période précédente de douze mois.

Les officiers des compagnies de chemins de fer américains de l'ouest ont écrit à l'Interstate Commerce Commission pour faire des recommandations spécifiques pour décongestionner les transports. Ils ont proposé de remettre à une année après le 1er janvier 1931 les réductions projetées sur les taux de transport du grain.

Le Reichstag approuvera probablement le programme de reforme financière qui sera annoncé par le cabinet Bruening en vertu d'une mesure semi-dictatoriale parce qu'il ne veut pas de nouvelles élections qui signifieraient des gains pour le parti fasciste.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

71, rue ST-PIERRE
QUÉBEC

Capital versé, $1,105,000

Hon. F.-L. Béique, *président*
Hon. J.-M. Wilson, *vice-président*
Hon. D.-O L'Espérance, *vice-président*
René Morin, N.P., *directeur général*

EXECUTEURS TESTAMENTAIRES - ADMINISTRATEURS FIDUCIAIRES - LIQUIDATEURS - AGENTS FINANCIERS

LE BLE RECULE D'UN CENTIN LE BOISSEAU ENVIRON

Les prix du blé ont reculé tranquillement à Winnipeg. — Le fromage baisse d'un demi centin sur les marchés divers.

LES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 2. — Les prix du blé ont reculé tranquillement hier sur le marché de Winnipeg pour fermer avec des pertes de 7-8 ct à 1 1-4 ct le boisseau. La demande pour l'exportation était très limitée et les acheteurs étaient très rares. Les offres n'étaient pas libérales. La faiblesse sur les marchés de Liverpool et de Buenos Ayres a contribué à faire baisser Winnipeg. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Déc	58 à 57½	58	56⅞	57⅜
Mai	63½ à 63	63½	62	62½
Juil	65⅜ à 65	65⅜	64	64⅛
AVOINES:				
Déc	25½ à ¼	25⅞	25¼	25⅞
Mai	29¼	29⅜	29	29⅜
Juil	29⅜	30	29⅜	29⅞
ORGE:				
Déc	25¼	25¾	25	25¼
Mai	30	30½	29¾	30½
Juil	32	32	31⅛	32
LIN:				
Déc	102¾ à 102	102½	102	102½
Mai	109¾ à 109	109¼	108¾	109⅛
Juil	110	110	110	110
SEIGLE:				
Déc	28	29⅛	27⅞	29
Mai	33¼	34⅜	33⅛	34⅜
Juil	35	36⅛	35	36⅛

A CHICAGO

Chicago, 2. — De fortes livraisons sur les contrats de blé de décembre sur tous les marchés américains n'ont pas eu d'influence déprimante hier à Chicago. Les livraisons se sont chiffrées à 15,000,000 boisseaux. On disait généralement que la Grain Stabilisation Corporation achetait la plupart des livraisons de blé dont la plupart provenaient de Kansas City. 9,267,000 boisseaux sont venus de cette source seulement. Le blé a fermé d'une façon irrégulière en perte de 1 1-4 ct ou en mieux de 3-8 ct. Le mais a fermé en mieux de 1-4 à 3-4 ct. Les avoines ont fermé stationnaires ou en mieux de 1-2 ct et les provisions ont reculé de 15 cts ou elles ont avancé de 5 cts. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
BLE:				
Déc	74½	75	74¼	75
Mar	77⅞ à 78	78	77⅞	77¾
Mai	79¾ à 80	80¼	79¼	80¼
Juil	74¾ à ⅞	74⅞	73¾	74¼
MAIS:				
Déc	76	76⅛	75¾	76⅞
Mar	78⅞	79	78⅜	78⅝
Mai	80 à 80½	80½	79¾	80¼
Juil	80⅝ à 81	81⅛	80⅜	80¾
AVOINES:				
Déc	34⅜	34¾	34⅜	34¾

(Suite à la page 7).

LOBLAW GROCETARIAS

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont. 2. — Les actionnaires de Loblaw Grocetarias Company Limited ont reçu hier leurs chèques pour le dividende régulier trimestriel de 20 centins par action. Il y avait avec les chèques un court message mandant que les affaires de la compagnie se continuent d'une façon satisfaisante et réclamant le patronage des actionnaires de Loblaw Grocetarias Limited. A venir jusqu'à présent, cette année, la compagnie a réussi à maintenir ses ventes et ses profits sur le même niveau que l'an dernier.

LE CURB REALISE PLUSIEURS GAINS

Service Stations gagne 13-4 point au cours de 36 1-4. — Avance de Beauharnois Power, Imperial Oil, Imperial Tobacco, etc.

NORANDA $17.00

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montreal, 2. — Les prix ont avancé paisiblement sur le Curb de Montréal hier. Quelques titres ont avancé en fermeture. Service Stations a gagné 1 3-4 pt à 36 1-4. Beauharnois Power, British American Oil, Cosgrave, Imperial Oil et Imperial Tobacco ont également avancé. Des pertes ont été subies par Bathurst B, Home Oil et Hiram Walker.

Le compartiment des titres miniers a été ferme. Noranda a avancé de 25 cts à $17. Abana a avance un peu et Siscoe a fermé stationnaire.

LE PRIX DU PAPIER

New - York, 2. — International Paper Company a annoncé hier à ses clients qui achètent du papier à journal qu'il n'y aura pas de changement dans les prix pour l'année 1931. L'effet de cette déclaration est de stabiliser les prix pour l'an prochain aux mêmes taux qui furent établis à la fin de 1929, soit $62. la tonne à New - York et à Chicago. La lettre de la compagnie à ses clients dit qu'après avoir considéré la situation très atte tivement et l'avoir étudiée sous tous les angles, on en était venu à la conclusion de ne pas changer le prix du papier à journal en 1931. "En prenant cette décision", ajoutait International Paper dans sa lettre, "notre compagnie croit qu'elle poursuit une politique constante L'an passé nous nous sommes fortement opposés à une augmentation quelconque dans les prix du papier à journal. Aujourd'hui, nous croyons qu'une diminution dans les prix n'est pas justifiée et qu'elle serait au détriment des éditeurs de même qu'à celui des fabricants de papier à journal".

DECEMBRE A DEBUTE DE FACON MONOTONE MAIS STATIONNAIRE

Les utilités publiques ont donné l'exemple durant l'après-midi. — Shawinigan touche 53 1-8 et Quebec Power 44 3-4.

LES EQUIPEMENTS

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 2 Le mois de décembre a commencé d'une façon monotone mais plutôt stationnaire sur le marché local. Les premières ventes ne démontraient pas de changement sur celles de samedi et tant que les utilités publiques ne se sont pas mises en vedette à la fin de la séance, la liste générale a été inactive. Nickel et Brazilian ont été tout à fait apathiques. Les stocks de papier ont été tranquilles. Dominion Bridge gagna un point au cours de 56 à l'ouverture mais il perdit la moitié de ce gain dans la suite. Le volume des ventes fut moins considérable que vendredi passé. Voici quelques prix des stocks en fermeture :

Dominion Steel en mieux de 1-8 à 6 3-4, General Steel Wares en mieux de 1-4 à 7 1-2, Canadian Car en mieux de 1-2 à 19, Canadian Bronze en mieux de 1 1-4 à 36 1-4, Canada Steamships en perte de 1 à 6, un nouveau bas, Pacifique Canadien en mieux de 1-2 à 42 3-4, ex-dividende, Nickel en mieux de 1-4 à 18 1-4, B. C. Power en perte de 3-4 à 36 1-2, Massey Harris en perte de 3-8 point à 14, McColl Frontenac stationnaire à 22, National Steel Car stationnaire à 37, Power Corporation en mieux de 1-2 à 56, et Quebec Power en mieux de 3-4 à 44 3-4. Banque de Montréal a perdu 3 points à 284.

Shawinigan Power fut actif. Il réalisa un gain de 3-4 point à 52 1-2 avec un virement de 2,688 actions, après s'être vendu à 53 1-8. Brazilian Traction vint ensuite avec 1,732 actions et un cours stationnaire de 25 1-2. Montreal Power enrégistra un virement de 1,666 actions et ferma en mieux de 1 1-4 point vendredi et de 39,134 actions pour la séance correspondante de 1929. Le total des obligations vendues fut de $30 600.

"Achetez vos valeurs"

D'après notre système spécial, rapide et effectif.

Service régulier et privé par lettre ou message.

Timbre pour renseignements.

L'Analyste Casier Postal 93
Québec, Qué.

BEAUBIEN
CHS.-H. BRANCHAUD
J.-D. HERBT
L.-T. DE3 RIVIERES

Bureaux à MONTREAL QUEBEC TROIS-RIVIERES PARIS (France)

L.-G. BEAUBIEN & CIE

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Banquiers en valeurs mobilières
70, RUE ST-. IERRE. TEL. 2-6645

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb

Correspondants à New-York
LAIDLAW & CIE

Membres de la bourse de New-York.

GEOFFRION & CIE

VALEURS DE PLACEMENTS

Membres: Bourse de Montréal
Membres: Montreal Curb

H.-P. HAMEL, Gérant.

93, rue St-Pierre :-: Tél: 2-3522 - 2-3523

McDougall & Cowans

Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market

Bureau de Québec, -- 79, rue St-Pierre
H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant
Tél. 2-4933, 2-1402, 2-0129
Bureau-chef : 200 St-James, Montréal.
Autres bureaux :
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

Le portefeuille fixe

Chaque Canadian International Trustee Share représente une participation de 1/2500 ième, sans droit de vote, au groupe des actions ordinaires énumérées plus bas:

Compagnie	Nombre d'actions
UTILITES	
Bell Telephone	25
Brazilian Traction	25
Montreal Light, H. & P. Cons.	25
Shawinigan Water & Power	25
American Tel. & Tel.	3
Cons. Gas of New York	3
General Electric	3
INDUSTRIES	
Dominion Bridge	25
Imperial Tobacco	25
National Breweries	25
Steel of Canada	25
American Tobacco "B"	3
du Pont (E. I.)	3
Eastman Kodak	3
National Biscuit	3
Otis Elevator	3
United States Steel	3
Woolworth (F. W.)	3
CHEMINS DE FER	
Canadian Pacific Ry.	25
Atchison, Topeka Ry.	3
New York Central	3
Penn. Railroad	3
HUILES	
Imperial Oil	25
Standard Oil (N. J.)	3
Texas Corporation	3

CITS

Un actif de $18,000,000,000 à la base de ce placement

Tel est en effet le total des ressources des 25 compagnies constituant le portefeuille fixe des Canadian International Trustee Shares.

Ces entreprises ont été choisies à cause de la position prééminente qu'elles occupent dans leur domaine respectif, du montant global de leur actif, de leur capacité de gain et de leur aptitude à maintenir régulièrement leur dividende en dépit des circonstances même les plus défavorables.

Renseignez-vous sur les CITS avant d'effectuer tout nouveau placement. Circulaire explicative sur demande.

Bruneau & Rainville

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market

MONTRÉAL
61, ouest, St-Jacques
Tél. HArb. 4286

QUÉBEC
71, rue St-Pierre
Tél. 2-8160

BR 14

CNE

UN CADEAU

UNIQUE
PRATIQUE
POUR LA VIE

C'EST LA RENTE VIAGERE
DE LA
CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE
J.-T. POITRAS
Organisateur

No 1 163, Avenue Cartier
Quebec 3-4135

Cotations de MONTREAL

CAN PACIFIC
CAN. POWER & P
INTL. NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-6645.

SEANCE DU 1 DECEMBRE 1930

Ventes	Valeurs	O	H	B	F
	A				
20	Abitibi	10	10	9⅝	10
45	Do pfd	44	44	44	44
10	Atlantic Sugar pfd	60	60	60	60
	B				
3	Bathurst	5	5	5	5
141	Bell Telephone	147½	147½	147½	147½
1,732	Brazilian	25¼	25½	25¼	25½
250	B C Packers	2⅞	3	2¾	3
265	B C Power A	36½	36½	36¼	36¼
5	Do B	13	13	13	13
60	Building Prod	22	22	22	22
	C				
580	Can Bronze	35¼	36¼	35¼	36¼
1	Do pfd	110	110	110	110
633	Can Car	19	19	18¾	19
260	Do pfd	25	25¼	25	25¼
320	Can Cement	14¼	14¾	14¼	14¾
105	Do pfd	91	91	91	91
75	Can Ind Alcohol	3	3¼	3	3¼
126	Can Pac Ry	42¾	42¾	42¾	42¾
300	C Pow and Paper	5½	5⅝	5½	5⅝
30	Can Wire & Cable B	27	27½	27	27½
210	Can Steamship	6	6	6	6
110	Do pfd	19	19	19	19
63	Cons Smelting	148	148	148	148
	D				
25	Donnacona	13¾	13¾	13¾	13¾
65	Dryden	5¼	5¼	5¼	5¼
341	Dom Bridge	56	56	55½	55½
226	Dom Steel pfd	67¾	67¾	67¾	67¾
26	Dom Textile	78	79	78	79
	F				
50	Foundation Co	9	9	9	9
40	For Power	14	14	14	14
	G				
50	Gen Steel Wares	7½	7½	7½	7½
75	Gurd Chas	24½	24½	24½	24½
60	Gypsum	13¼	13¼	13¼	13¼
	H				
55	Hamilton Bridge	17	17	17	17
	I				
538	Int Nickel	18	18¼	18	18¼
75	Int Power	8¾	8¾	8½	8½
	M				
150	Massey Harris	14	14	14	14

Ventes	Valeurs	O	H	B	F
280	McColl Front	22	22⅛	22	22
1,666	Mon Power	57½	58⅜	57½	58½
1	Mon Tram	170	170	170	170
	N				
498	Nat Breweries	26¾	27	26¾	27
50	Do pfd	29	29	29	29
855	Nat Steel Car	37	37	36¾	37
	O				
10	Ottawa Power pfd	104	104	104	104
	P				
520	Power Corp	55¼	56¼	55	56
	Q				
90	Quebec Power	44¾	44¾	44¾	44¾
	S				
2,688	Shawinigan	51¼	53⅛	51¼	52½
5	Sher Williams	27	27	27	27
170	Simon & Sons	21½	22	21½	22
32	Soi Can Pow	29	29	28½	29
7	Steel of Can pfd	40	40	39½	39½
25	St Law Paper pfd	32	32	32	32
30	St Law Corp	3¾	3¾	3½	3½
	T				
1	Tooke Bros	22	22	22	22
	W				
45	Winnipeg Elec	20⅜	20⅜	20⅜	20⅜

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT:

13,000	Victory Loan 1934	103.15	103.15	103.10	103.10
8,600	Do 1937	108.25	108.25	108.25	108.25
50	Ref Loan 1944	100.50	100.50	100.50	100.30

OBLIGATIONS:

3,500	C P & P Debs L S	32	32	32	32
5,300	Do W S	32	32	32	32

MINES:

130	Hollinger	6.15	6.15	6.15	6.15

BANQUES:

13	Commerce	234	237	234	237
40	Montreal	284	284	284	284
6	Nova Scotia	318	318½	318	318½
24	Royal	280½	280½	280½	280½



Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Taux de l'argent à vue à 2 pour cent. 697,160 actions.

SEANCE DU 1er DECEMBRE 1930

Ventes	Valeurs	O	H	B	F
	A				
200	Abitibi ABI	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
800	Adams Exp. AE	20¼	20¼	20	20
2,300	Air Reduction ADN	103¼	104⅜	102¾	104
4,300	Alld Chemical ACD	200½	204¾	200	204½
2,300	Allis Chalmers AH	37	37⅞	36¾	37¾
7,200	Allegheny Corp AYY	10¼	10⅝	9½	9¾
400	Am. Bosch Mag. BOS	23	23	23	23
20,200	Am. Can AC	116	118¼	116	117¾
4,700	Am. Car & F. AF	38¾	38⅝	37⅜	37½
7,400	Am. & For'n P. AFW	38¾	39⅝	38⅝	39⅛
900	Am. Loco ALO	29¾	30½	29¼	30½
500	Am. Metal AMM	20¼	20½	20	20
4,500	Am. Radiator ADT	18¾	19½	18¾	19½
2,300	Am. Smelting AR	52	52⅝	51½	52¼
9,100	Am. T. & T. ATT	187½	189⅝	186½	189⅝
2,700	Am. Tobacco B AT	107¼	108¾	107¼	108½
4,700	Am. Water W. AWW	63¾	64½	62¾	64½
11,200	Anaconda Copper C	36⅝	37¼	36¼	36¾
3,400	Ass. D. Gds DG	27	28⅛	27	27⅝
2,200	Atchison Ry A	187¾	191	186½	190½
3,400	Atl. Refining AFI	20⅞	21½	20⅜	21
8,600	Auburn Auto AAC	79	81½	79	81
500	Am. Brown Bov. BOV	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
	B				
12,600	Baldwin Loco B	26½	27⅜	26⅜	27⅜
500	Balt. & Ohio BO	72⅛	74¼	72⅛	74¼
1,000	Barnsdall A BDL	14½	14⅝	14½	14½
1,500	Bendix Aviat. BEX	18¼	18⅞	18¼	18⅝
2,200	Best & Co. BST	40¾	41⅜	40¾	41⅜
10,800	Bethleem Steel BS	61½	62¾	61½	62¾
7,900	Borg Warner BGW	18½	18¾	18½	18⅝
8,700	Briggs Mfg BGI	16½	17⅛	16½	17⅛
600	Bklyn M. T. BMT	65	65	65	65
1,300	Byers A. M. ABY	44½	45	44⅛	45
	C				
3,200	Canada Dry DGL	43¾	43¾	43	43¾
2,300	Canadian Pacific CP	43	43⅛	42⅝	43⅛
3,500	Case J. I. CTM	110	112⅛	109½	111¾
500	Cerro de Pasco CDP	30	30	30	30
2,600	Ches. & Ohio CO	43	43⅞	42⅝	43⅛
100	Chic. M. & St. Paul ST	7⅛	7⅜	7⅛	7⅜
500	Chic. Rock I. RI	59¼	61⅝	59⅛	60½
700	Chrysler K	17½	18¼	17½	18
300	Coca-Cola KO	157¼	158	157¼	158
800	Colorado F. & I. CR	25	26⅛	25	26⅛
400	Columbia Gas CG	36¼	37¼	36⅛	36⅞
700	Col. Graph CGH	11	11⅜	11	11⅜
4,800	Com. Solvents C½	17⅛	17¾	17	17¾
14,100	Com. & South. CW	9	9	8⅞	8
1,600	Congoleum COG	8½	8½	8⅛	8⅜
12,200	Cons. Gas G	88½	89⅞	87⅞	89⅞
1,700	Cont. Can CH	49⅜	50	49¼	50
200	Cont. Motor CMR	3¼	3¼	3¼	3¼
800	Corn Products CFG	79½	80	79½	80
100	Crucible Steel XA	57	57	57	57
12,300	Curtis Wright CWY	3⅜	3⅜	3⅛	3¼
8,400	Cont. Oil of Del. CLL	11⅜	11¾	11½	11½
1,700	Colombia Carbon CBN	91	92	91	91½
	D				
400	Davison Chem. D	16½	17	16½	17
200	Dom. Stores DOS	15½	15½	15½	15½
14,400	Dupont de Nem. DD	83½	90¾	88	90
	E				
8,400	Eastman Kod. EK	167¼	168	165	167¾
10,700	Elec. Auto Lite ELO	53⅛	54	51⅞	54
11,200	Electric P. & L. EL	43¼	44½	42⅜	43
1,400	Erie E	29⅜	30	29	30
	F				
300	Fisk Rubber FK	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
22,500	Fox Film A F	30⅜	32	30⅜	32
1,000	Freeport Texas FT	32½	33	31⅞	33
	G				
	Gardner Motor GRD	1⅛	1¼	1⅛	1¼
100	Gen. Asphalt AS	30	30	30	30
200	General Cable GGN	27¾	27¾	27¾	27¾
27,500	Gen. Electric GL	48¾	49¾	48⅝	49¾
4,800	General Foods GF	51⅜	52	51	52
800	General Gas GGS	57⅛	57⅝	55⅜	56⅜
23,300	Gen. Motors GM	35	35⅝	34⅜	35½
1,600	Gen. Ry Signal GRS	70	72¼	69	72¼
11,000	General Theatre GTE	17⅜	18¼	17⅛	18¼
2,400	Gillette Safety GIL	33¼	34	33¼	33¾
8,600	Gold Dust GK	34⅜	35⅛	34⅛	35⅛
1,600	Goodrich Tire GG	20¼	20⅞	20¼	20⅞
5,000	Goodyear Tire GOR	52	52⅜	51½	51⅞
2,900	Grigsby Gruno GGZ	4	4	3⅞	4
	H				
1,900	Houston Oil HO	42	42¾	41¼	42¾
2,500	Hudson Motors HMT	24	25	23⅞	25
3,400	Hupp Motors H	9	9½	9	9⅛
	I				
400	Int. Combustion IN	2¼	2¼	2¼	2¼
1,800	Int. Harvester HR	59½	60¼	59⅜	60¼
700	Int. Hy. Elec. A IPH	28	28⅛	27½	28⅛
11,200	Int. Nickel N	18¼	18⅜	18⅛	18⅜
1,600	Int. Paper A IP	7⅛	7½	7⅛	7½
12,500	Int. Tel. & T. ITT	27¾	27¾	26¾	27½
	J				
1,400	Johns Manville JMP	68	68½	66¾	66¾
500	Julius Kayser JKS	17	17⅝	16¾	17⅜
	K				
14,900	Kennecott KN	28⅛	28⅞	28⅛	28⅛

Ventes	Valeurs	O	H	B	F
200	Kolster Radio KOR	13⅜	13⅜	13⅜	13⅜
11,800	Kreuger & T. KRT	23¾	24⅜	23⅜	24
1,600	Kroger Groc'y KR	24½	25	24½	25
	L				
5,200	Lambert Co. LAM	79	79	76¼	77⅞
6,400	Loew's Inc. LW	57½	58¼	56⅝	58
200	Loose Wiles LO	51⅝	51⅜	51⅝	51¾
400	Louisiana Oil LL	5⅛	5⅛	5	5
1,500	Lorillard Tob LOR	13⅛	13⅜	13	13
	M				
2,400	Mack Trucks MQ	44⅝	45	44½	44½
2,300	Mex. Seaboard MSX	12¾	13½	12½	13½
500	Miami Copper MMP	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
200	Missouri Pac. MOP	29½	30½	29½	30½
200	Mo. Kan. & T. KT	22	23¼	22	23¼
20,500	Montgom. Ward M	23⅜	23⅞	23¼	23⅝
	N				
4,600	Nash Motors NSS	27½	28⅛	27⅜	28⅛
3,000	Nat. Bellas H NBH	4⅝	4¾	4½	4½
2,500	Nat. Biscuit BI	77⅞	79	77½	79
1,100	Nat. Cash R. NCR	31⅝	31½	30¾	31½
4,100	Nat. Dairy NPT	43½	44	43¼	44
500	Nat. Distillers NAD	25¾	25¾	25½	25½
100	Nat. Lead LT	119¾	119¾	119¾	119¾
3,400	Nat. P. & L. NPL	36¼	38	36¼	38
4,000	N. Y. Central CN	129½	130½	128¾	130
	N. Y. New Haven	85	85	85	85
6,900	Nevada Copper NV	12⅜	12⅜	11⅞	12
16,900	North Am. NA	70½	72¾	70½	72¾
	O				
700	Oliver Far. Eq. OF	4⅛	4⅛	3⅞	3⅞
600	Otis Steel OST	13	13¼	13	13¼
	P				
1,200	Pac. Gas & E. PCG	49¾	49¾	48¾	49
7,100	Packard Mot. PAK	9⅜	9⅝	9⅜	9½
	Paramount PX	45	45	44	45
300	Penick & Ed PFK	38¾	38¾	38¾	38¾
	Penn. RR. PA	59½	60⅜	59	60
5,600	Philipps Pete P	18¼	19¾	18¼	18¾
500	Poor & Co. POR	16½	16½	16½	16½
2,400	Pub. S. N. J. PUB	73	73¼	73	74½
1,200	Pullman Inc. PU	61½	61½	60	61½
1,200	Pure Oil PUY	10¾	10¾	10¾	10⅞
1,800	Purity Baking PTY	45	46¾	46⅛	46¾
	R				
23,700	Radio Corp. R	16¾	17⅛	16⅝	17
18,500	Radio Keith RKO	20½	21	20⅜	20⅞
100	Real Silk RSH	34	34	34	34
4,500	Reming. R. RR	18⅝	18⅝	18	18
700	Reo Motor RY	9⅝	9¾	9⅝	9¾
5,400	Republic St. RBC	18	18⅝	17	17
100	Rossia Ins. ROS	221	221	221	221
2,100	Royal Dutch RD	40⅝	41¼	40½	41¼
	S				
200	St. Jos. Lead JO	27	27¼	27	27¼
19,400	Sears Roeb. S	55½	56⅝	55	55⅞
9,700	Simmons Bed SIM	17½	19	17⅛	18⅞
5,400	Sinclair Oil SC	12⅜	12²⅜	12½	12⅝
1,100	Southern Pac. SX	100	102¼	100	102
1,700	South. Porto Rico PSU	16⅛	17¼	16⅛	16⅞
2,900	Southern Ry SZ	62¼	64¼	62¼	64¼
7,900	Stan. Brands SB	16¼	16⅜	16¼	16⅜
1,900	Stan. G. & E. SG	68⅞	69⅛	67½	68¾
3,700	Stan. Oil of C. SCD	49⅝	49⅝	49	49¼
5,300	Stan. Oil N. Y. NY	24⅞	25⅛	24⅞	25⅛
9,000	Standard Oil N. J. J	53	54¼	52¾	54¼
200	Sterling SLG	4¾	4¾	4¾	4¾
1,200	Stewart W. STX	20	20¼	20	20¼
2,900	Stone & Webster SW	50	51⅜	49½	51⅜
2,800	Studebaker STU	22⅜	24¼	22⅜	23⅞
	Symington SYZ	6⅛	6¼	6⅛	6¼
	T				
4,700	Texas Corp. TX	38⅛	38⅞	37⅞	38½
2,000	Texas Gulf Sul. TG	52⅛	52⅞	52⅛	52¾
900	Timken Rol. B. TKR	46⅞	47¼	46⅞	47¼
	U				
	Underwood Ell. UNX	68	68	68	68
8,100	Union Carbide UN	61⅞	62½	61	62½
	Union Pacific UP	186	188½	185	186⅞
17,900	United Air Craft UAF	29	30¼	28⅞	30
600	United Carbon UCB	25⅛	25½	25⅛	25½
14,500	United Corp. U	18⅝	19⅜	18½	19⅛
800	United Fruit UF	66¾	67¾	66¼	67¾
4,100	United Gas I. UGI	27	27¾	27	27¼
300	U. S. Freight UFG	30	30⅛	30	30⅛
300	U. S. Ind. Alc. UD	68¾	68¾	68⅜	68¾
	U. S. Pipe & Fry CJ	29	30¼	28⅝	30¼
1,100	U. S. Realty UZ	34⅞	34⅞	34	34¼
900	U. S. Rubber RU	15	15⅜	15	15⅜
1,600	U. S. Smelting UV	23½	23½	23½	23½
23,800	U. S. Steel X	144	145¾	143¾	144¾
	V				
23,300	Vanadium VA	53½	54¾	52¾	54⅜
	W				
8,600	Warner Bros. WB	17⅜	17⅞	17	17⅞
2,600	W. Maryland WM	14	15	14	14⅞
1,100	Western Union W	142¾	142¾	141⅛	141⅞
300	Westing. Air B. WKM	34½	34½	34¼	34⅜
17,500	Westing. Elec. WX	99½	101½	99¼	101
700	Willys Overl. OV	5	5¼	5	5¼
8,600	Woolworth Z	62⅜	63¼	61⅝	62⅝
	Y				
	Yellow Truck "B" YC	11	11⅜	11	11⅜

NEW YORK CURB

Fournis par Bruneau & Rainville

71 rue St-Pierre, Québec.

Séance du 1 décembre 1930

	Ouv.	Ferm.
Amer and For Pow Op Wks	38¾	39⅛
Amer Gas & Electric	90	92¼
Amer Superpower	12⅞	13¼
Assoc Gas & Elec A	20⅛	20⅛
Aviation of America	22⅛	22⅛
Canadian Marconi	2⅛	2⅜
Deere & Co'y	49	49
Elec Bond & Share	47	48¾
Ford Motor of Canada A	21½	21⅝
Ford of England	15¾	16½
Gulf Oil	74⅜	75
Hiram Walker G & W	6⅝	6⅝
Humble Oil	69	69
Imperial Oil	17⅜	17⅜
Int'l Petroleum	14⅞	15
Int Utilities A	36½	36½
Do B	6½	6½
Niagara & Hudson	11¼	11⅜
Noranda Mines	16⅛	17
St Regis Paper	15	15
S O Indiana	36¾	37
S O Kentucky	23½	23¾
S O Ohio	53⅞	53
United Light & Power A	26½	27
Vacuum Oil	64½	64½
Det Inter Bridge 7 p c	9¾	9¾

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres (livre sterling)	485	½
Berlin (marks)	2382	
Copenhague (couronne)	2672	
Stockholm (couronne)	2682	
Paris (franc)	392	11-16
Rome (lire)	523	⅛
Rotterdam (couronne)	4021	
Bruxelles (franc)	1393	½
Genève (franc)	1936	
Vienne (couronne)	1407	½
Athènes (drachme)	129	¼
Christiania (couronne)	2672	
Madrid (peseta)	1125	

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N.-Y.

SEANCE DU 1

		Ouv.	Haut	Ferm.
4.000	Argentine 6 pour cent	94¼	94¼	94¼
8.000	Australia 5 pour cent	77	78	78
2.000	Belgium 8 pour cent	108¼	108¼	108¼
26.000	Do 6 1-2 pour cent	107⅜	108	107⅜
18.000	Do 6 pour cent	101½	101¾	101⅝
6.000	Bolivia 7 pour cent	50⅛	52½	52½
1.000	Bordeaux 6 pour cent	105	105	105
53.000	Brazil 6 1-2 pour cent	65¼	66¼	65⅞
6.000	Do 7 pour cent	68	68	67
3.000	Buenos Aires 6 pour cent	74⅜	74⅜	74⅜
12.000	Chile 6 pour cent	80¼	80½	80½
10.000	Colombia 6 pour cent	65⅜	66¼	66¼
6.000	Cundi'ca 6 1-2 pour cent	57	57	56
10.000	Canada 5 pour cent 1931	100⅜	100⅜	100½
19.000	Do 5 pour cent 1952	100¼	106¼	106
40.000	French 7 1-2 pour cent	125⅛	125½	125⅜
69.000	Do 7 pour cent	120	120⅛	120
3.000	Haiti 6 pour cent	95¾	95¾	95¾
347.000	Italy 7 pour cent	95	95	94½
	Japanese 4 pour cent			
8.000	Lyons 6 pour cent	105	105	105
7.000	Marseilles 6 pour cent	105	105	105
46.000	Milan 6 1-2 pour cent	80	82½	81
50.000	P L & M 7 pour cent	106¾	106¾	106¾
55.000	Do 6 pour cent	104	105	104¾
23.000	Peru 6 pour cent	46⅛	47¾	47¾
4.000	Poland 6 pour cent	65½	65½	65
40.000	Do 7 pour cent	76½	77¼	77¼
45.000	Rome 6 1-2 pour cent	81½	81⅝	81¼
17.000	Seine 7 pour cent	107½	107½	107½
1.000	Soissons 6 pour cent	104¼	104¼	104¼
65.000	U K 5 1-2 pour cent 1937	105½	105½	105¼
3.000	Warsaw 7 pour cent	56½	56½	56½

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 1 décembre 1930

Marché du grain au comptant:

Blé ambre durum No. 3	0.73
Blé no 4	0.67
Orge no 3 ouest	0.37
Orge no 4 ouest	0.36
Orge no 5 ouest	0.34
Avoine no 2 ouest	0.42
Avoine no 3 ouest	0.39
Avoine engrais no 1	0.36
Avoine engrais no 2	0.33
Bale d'avoine	0.21
Maïs d'Argentine	0.77
(Par boisseau au wagon)	
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.40
Deuxième patente	$4.80
Patente à boulanger	$4.50
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.70 à $3.90
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$4.10 à $4.30
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre, livrée	$6.30
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$20.25
Gru rouge	$21.25
Gru blanc extra	$29.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $21, la tonne au détail.	
Avoine roulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail	$2.50
Foin pressé:	
No 2 Timothy	$15.00
Trefle melange	$13.00
No 3 Timothy	$12.00
Fèves:	
Ontario blanches, triées à la main, le boisseau	$1.80 à $1.95
Oeufs:	
Frais spéciaux doux	0.66 0.68
Frais extras	0.63 0.65
Frais premiers	0.55 0.57
Frais poulettes extras	0.53 0.55
Frais seconds	0.41
Entrepôts extras	0.40 0.42
Entrepôts premiers	0.37 0.39
Entrepôts seconds	0.33 0.35
Beurre:	
Cantons de l'Est pasteurisé No 1	0.29
Solide au détail	0.32
Moulé au détail	0.33
Fromage:	
Québec	12 12 1-4
Ontario	11 1-2 11 3-4
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N.-B	$0.95
Ile du P. E. robblers	$1.00
Montagnes Vertes I. P. E. (Par sacs de 80 livres)	$1.10

Volailles:

	"A"	"B"
Poulets dodus pour le gril	40-42	36-36
Poulets pour le gril	32-38	28-34
Poulets pour frire	25-26	21-24
Poulets pour rôtir	27-33	23-29
Volailles pour bouillir	24-32	20-26
Jeunes canards domestiques	31	27
Canards pour rôtir	25	21
Oisons pour rôtir	24	20
Dindons pour rôtir	32-38	28-34

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 1 décembre 1930

	Haut	Bas	Ferm.
66 Bathurst B	3¼	3	3¼
90 Beauhar	7⅞	7⅞	7⅞
10 Beld Cort	90	90	90
450 B A Oil	15⅛	15	15⅛
50 Can Wine	4¼	4¼	4¼
100 Cosgrave	75	75	75
100 Chem Res	325	325	325
1 Dom Tar	10½	10½	10½
2 Do pfd	89½	89½	89½
10 Eastern D	20	20	20
85 Home Oil	210	205	210
50 Hydro Elec	26	26	26
698 Imp Oil	17⅞	17⅝	17⅞
515 Imp Tob	9¼	9¼	9¼
10 Int Pete	15	15	15
5 Int Utils A	37¼	37¼	37¼
12 Mitchell R	15	15	15
10 Page Hersey	86	86	86
25 Service S	36¼	36¼	36¼
430 Walkers	6⅞	6¾	6¾
Mines:			
400 Abana	21	21	21
250 Noranda	1700	1700	1700
1,010 Siscoe	36	36	36
Hors-liste:			
50 Can Cel pfd	69	69	69
25 Can Malt	14	14	14
20 Carlings	2⅛	2	2⅛
50 Lake Sup	8	8	8
Mines Hors-liste:			
400 Big Miss	42	42	42
20 Sherritt G	88	88	86

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	2.719	1.660
Samedi	1.039	2.290

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 1 décembre 1930

	Haut	Bas	Ferm.
23.700 Acme Oil	34	32	32
100 Ajax Oil	149	149	149
500 Bathurst	¾	¾	¾
13.500 Bidgood	5	4½	4½
1.000 Bunker Hill	3	3	3
850 Calmont Oil	25	25	25
8.200 Ciericy	4	4	4
100 Columario	7	7	7
56 Dome Mi	840	840	840
20 Granada R	145	140	140
1,700 Howey Gold	18	18	18
100 Hollinger	615	610	610
700 Kirk Lake	46	46	46
250 Lake Shore	2150	2140	2140
435 McIntyre	1760	1755	1755
400 Mining Corp	155	150	155
1.000 Newbec	5	5	5
400 Nipissing	125	123	125
768 Noranda	1725	1700	1725
5.000 Pet. Cob M	4	4	4
2.500 San Ant	11	10½	11
7.635 Sherritt	82	82	82
1.200 Siscoe	35	35	35
4.000 Stadacona	2	2	2
100 Stud Basin	60	60	60
360 Teck Hu	560

MESURE PREVENTIVE DU CHOMAGE A L'OUVERTURE DE LA SESSION

(Suite de la page 3)

à-dire que si la discussion sur le discours du Trône devait se prolonger, l'hon. M. Taschereau demandera au Chef de l'Opposition, M. Camillien Houde, de ne pas retarder la loi des $3,000,000, afin que les ouvriers puissent bénéficier au plus tôt des travaux qui doivent être commencés un peu partout dans la province.

Le discours du Trône sera, paraît-il, plus varié que ceux des dernières sessions. Les mesures qu'il annoncera auront pour objet d'améliorer surtout le sort du cultivateur et de l'ouvrier, qui sont les deux grands facteurs de succès dans une élection générale.

Il y a un peu plus de huit mois que la dernière session a été prorogée. Que de changements la Législature a subis en ce court espace de temps! Les deux Chambres, Basse et Haute, comptent de nombreuses figures nouvelles. Ce qu'il y aura surtout de remarquable, c'est le remaniement aux bancs du Trésor de l'Assemblée Législative.

Le centre sera le même. L'hon. M. Taschereau aura encore comme voisin l'hon. M. Honoré Mercier. Mais les quatre fauteuils ministériels qui encadrent ceux du Premier Ministre et du Ministre des Terres et Forêts changent de titulaires. A sa gauche, l'hon. M. Taschereau aura maintenant l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, qui prend le siège de l'hon. juge Galipeault, et l'hon. M. Hector LaFerté. Ce dernier occupera l'ancien fauteuil de l'hon. M. Athanase David, qui passera à droite de l'hon. M. Mercier, avec comme voisin de pupitre l'hon. M. J.-N. Francoeur. Le Secrétaire Provincial prend ainsi l'ancien siège de l'hon. M. Perrault et le ministère des Travaux Publics et du Travail celui de feu l'hon. J.-L. Perron.

Le Premier Ministre a laissé à l'hon M. A.-R. McMaster, ex-Trésorier, le siège qui est situé juste en arrière du sien. L'hon. M. Adélard Godbout, nouveau ministre de l'Agriculture, dont l'ascension a été rapide mais très populaire, siégera en arrière de l'hon. M. Mercier, là où l'hon. M. LaFerté était l'an dernier.

Il y a d'autres changements sur la deuxième rangée des banquettes ministérielles. M. Gustave Delisle (Chicoutimi) gagne un siège et prend place en arrière de l'hon. M. David. M. Hector Authier (Abitibi) monte d'un degré et siégera en arrière de l'hon. M. Francoeur. A la droite de MM. Delisle et Authier, M. Victor Marchand, qui était assis sur les bancs de travers, aura un fauteuil en arrière de l'hon. M. Moreau. Il y a trois autres modifications sur la troisième rangée. La première siège, près du fauteuil de l'Orateur, va à M. le Dr H. Pilon (Vaudreuil) qui aura comme voisin M. Edouard Fortin (Beauce). M. Fortin est celui qui gagne le plus d'avancement appartenment, car il part des bancs de travers pour arriver à ce fauteuil très convoité, tout près des bancs du Trésor. M. le docteur Bernard, qui voisinait avec M. Marchand, fait lui aussi un joli saut pour venir s'asseoir en arrière de l'hon. M. Godbout.

Plusieurs changements ont été faits aux fauteuils de gauche occupés par des ministériels. Sur la première rangée, M. le Dr J.-P.-C. Lemieux (Wolfe) prendra le siège de l'hon. Dr A.-V. Roy, promu au Conseil Législatif, à côté de M. Peter Bercovitch. M. C.-J. Oliver (Brome) avancera au siège du Dr Lemieux et aura comme voisin de pupitre son ami M. McDonald (Pontiac). M. Joseph Cohen (Saint-Laurent) gagne aussi de l'avancement et quitte les bancs de travers pour aller s'asseoir juste en arrière de son collègue M. Bercovitch.

La première rangée des bancs de travers de la gauche subit quatre changements. M. Edgar Rochette (Charlevoix-Saguenay) et M. Amédée Caron (Iles de la Madeleine) s'avancent vers la droite aux sièges de MM. Bernard et Marchand. M. Oscar Drouin (Québec-Est) et M. Robert Taschereau (Bellechasse) occuperont les deux fauteuils à côté de MM. Rochette et Caron. Ce sera le coin des mousquetaires, qui n'étaient pas trois mais quatre (D'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis. — Qui sera D'Artagnan? Sera-ce Edgar, Amédée, Oscar ou Robert?) M. Joseph Power (Québec-Ouest) avance aussi d'un fauteuil vers la droite et voisinera avec le nouveau député de Maskinongé, M. L.-J. Thisdeale.

Il y aura deux changements aux banquettes de l'opposition, qui compte deux nouveaux députés, M. Martin Fisher (Huntingdon) et M. Jean-Paul Sauvé (Deux-Montagnes). C'est M. Camillien Houde qui fera le remaniement des sièges de la gauche. On a hâte de savoir qui prendra le siège occupé l'an dernier par l'hon. M. Arthur Sauvé, à côté de M. Houde.

La cérémonie de l'ouverture de la session se déroulera, selon l'usage, au Conseil Législatif, où il y a aussi des figures nouvelles. Au fauteuil présidentiel, on verra pour la première fois l'hon. M. Jacob Nicol, successeur de notre regretté ami l'hon. M. Adélard Turgeon. Les nouveaux membres de la Chambre Haute sont l'hon. M. Gordon-W. Scott, ministre sans portefeuille, l'hon. M. Ernest Ouellet et l'hon. Dr A.-V. Roy.

Le discours du Trône lu, la présentation des nouveaux membres se déroulera dans les deux Chambres. Au Conseil Législatif, comme nous venons de le dire, il y en a trois. A l'Assemblée Législative, il y en a quatre, deux libéraux, MM. Robert Taschereau et L.-J. Thisdeale, et deux conservateurs, MM. Martin Fisher et Jean-Paul Sauvé.

C'est le Premier Ministre, l'hon. M. L.-A. Taschereau, qui présentera lui-même son fils, M. Robert Taschereau, député de Bellechasse, à l'Assemblée Législative. Ce sera un événement unique dans les annales parlementaires. Sir John-A. Macdonald siégea à la Chambre des Communes avec son fils, Sir Hugh-John Macdonald; Sir Charles Tupper eut comme collègue, non seulement en Chambre mais dans son cabinet, son fils Sir Charles-Hibbert Tupper. Mais ces deux Premiers Ministres conservateurs n'éprouvèrent jamais l'émotion que connaîtra cet après-midi l'hon. M. Taschereau car les fils Macdonell et Tupper furent élus dans des élections générales et ils n'eurent pas ce rare honneur d'être présentés au "Speaker" par leurs pères.

L'entrée de M. Jean-Paul Sauvé à la Chambre, où il remplace son père comme député des Deux-Montagnes, sera aussi un événement très touchant aujourd'hui. L'hon. M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, sera peut-être présent. En tout cas, l'hon. M. Taschereau a invité l'hon. M. Sauvé à assister à l'ouverture de la session pour être témoin de l'entrée de son fils au Parlement provincial, dont il a été pendant vingt-deux ans un des membres les plus estimés et les plus respectés.

Que ce soit la dernière de la présente Législature ou non, la session sera intéressante. Nous saluons à leur arrivée à Québec les députés qui viennent se mesurer dans une lutte de près de quatre mois. Les armes (plume et crayon) à la main, nous les attendons à l'oeuvre, prêt à noter toutes leurs paroles et à croquer tous leurs gestes. Nous accomplirons notre modeste tâche avec impartialité et avec enthousiasme, bien que nous ayons vu, depuis notre première session dans la tribune de la presse, en 1907, bien des combats et bien des géants!...

LE PROCES DES 8 INGENIEURS RUSSES

Les accusés racontent comment ils ont tenté de saboter le plan de développement et de construction des soviets.

DES HISTOIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 2. — Les huit ingénieurs russes accusés de trahison ont continué hier, en contre-interrogatoire, de raconter de quelle manière ils tentèrent de saboter le plan de développement et de construction des Soviets, lequel plan doit couvrir une période de cinq ans.

Une bonne part de ce sabotage, ont-ils déclaré dans leur témoignage, consista dans la préparation de plans irréguliers, dans le calcul de faux estimés, et dans la confusion créée au milieux des officiers subalternes de l'administration en provoquant des discussions techniques qui occasionnèrent de sérieux retards dans divers projets de construction.

On ne sait pas jusqu'à quel point ces manoeuvres ont réussi, mais deux ou trois insuccès furent attribués à ce sabotage par les ingénieurs dans leurs confessions.

M. Charnovsky, qui s'occupait principalement du transport, raconta une tentative de sabotage qui échoua. "Je savais", dit-il, "à la suite de conversations avec des experts, que l'on voulait saboter le système de transport en construisant des locomotives excessivement pesantes, dont le poids aurait dépassé 35 tonnes par essieu. Si ces locomotives avaient été acceptées, tous les ponts du pays auraient dû être remplacés, et ceci aurait amené des dépenses énormes".

NOUVELLE ASSOCIATION

C'est celle des conservateurs de Québec-Sud.

L'Association conservatrice de Québec-Sud vient d'obtenir son incorporation de la part du conseil municipal et a rempli les dernières formalités d'usage au greffe de la Cour Supérieure et au bureau d'enregistrement.

Les bureaux de direction senior et junior sont à parfaire les derniers détails d'organisation.

L'Association possède déjà une liste de 200 conservateurs qui ont demandé leur entrée.

Dans quelques jours, tous les conservateurs de Québec-Sud, sans aucune exception, seront invités à joindre l'association qui promet d'être très active. (Comm.)

VERS LE MEXIQUE

10,000 ou 20,000 Doukhobors s'en iraient vivre au Mexique.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Mexico, 2.—Peter Verigin et Aaron Sapiro, représentants de la colonie des Doukhobors du Canada, ont conféré hier avec le secrétaire de l'Agriculture concernant la possibilité de l'établissement de 10,000 à 20,000 de leurs compatriotes dans le Mexique, si le gouvernement veut leur venir en aide pour leur permettre d'acquérir des terres.

LE PROCES DE DUPONT A LA COUR D'APPEL

(Suite de la page 3)

mier. Il résuma d'abord les principaux faits de la cause puis il soumit les arguments de la défense, disant que ces arguments pouvaient servir pour les trois accusés.

La première prétention de la défense, telle que l'expose Mtre Gendron, est qu'il n'y a pas de preuve de conspiration au dossier. "Les prévenus", dit-il, "sont accusés de conspiration et uniquement de cela. Or, la Couronne n'a pas prouvé telle conspiration. Elle a prouvé une foule de faits, d'actes, reprochables même, et c'est de ces faits que les jurés ont conclu à la conspiration. La conspiration est visée spécialement par le Code Criminel et elle doit être prouvée. Si elle dépend seulement de la déduction faite par le jury sur l'ensemble de la preuve, elle ne se trouve plus à être créée par le code, mais par le jury lui-même, et cela est contraire à l'esprit de la loi comme à la jurisprudence".

Mtre Gendron ajouta: "Il y a une distinction entre le complot et la conspiration. Par exemple, si deux personnes commettent ensemble une offense punissable par un an d'emprisonnement, peut-on les accuser, au lieu de cette offense, de conspiration, et alors, les rendre passibles de sept ans de pénitencier? Ce serait absolument illégal. Or, c'est le cas ici. Et j'ajoute que la Couronne n'a pas prouvé conspiration. Il n'y a aucune preuve à l'effet que les accusés se seraient concertés pour frauder. Même si la preuve le laissait entendre, on ne peut s'en servir parce que le système employé pour frauder existait avant la réunion des accusés. Ceci est en preuve. Je soumets donc que la conspiration n'est pas du tout en preuve, et que si elle existe, elle existe seulement dans l'esprit des jurés, non dans l'article du code. On accuse les appelants d'une offense; on prouve toutes sortes d'autres offenses et l'on demande aux jurés de les condamner pour conspiration. Est-ce légal?"

Le procureur de Dupont s'attaque ensuite aux questions de procédure.

La première est celle-ci: Lors du procès, deux vérificateurs furent nommés pour examiner les jurés au fur et à mesure qu'ils étaient appelés et récusés pour cause. Lorsque le premier juré entra dans la boite, il fut assermenté comme vérificateur avec l'un des premiers vérificateurs, un étranger qui se trouvait dans la salle. Mtre Gendron soumet que ceci est illégal parce que le juré se trouvait ainsi en communication avec un étranger, après être rentré dans la boite, ce qui n'est pas permis.

Les récusations préremptoires, d'après Mtre Gendron, sont aussi illégales. Mais après l'avoir soumis, le procureur de la défense soulève un point plus sérieux encore, cette fois, il attaque le deuxième tableau de jurés. Lors du procès, le premier tableau de 60 jurés avait été épuisé avant que le banc fût complet. La Couronne donna alors ordre au shérif d'en appeler un second tableau. Trente citoyens furent assignés, et le lendemain, trois d'entre eux furent choisis pour compléter le jury. Mtre Gendron déclare tout d'abord que cette procédure a été faite d'après une loi fédérale, l'article 939 du Code Criminel. Et il ajoute qu'on aurait dû procéder d'après la loi provinciale.

D'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, l'organisation des tribunaux est du ressort du provincial. Or, d'après Mtre Gendron, la formation du jury fait partie de l'organisation des tribunaux. La loi provinciale édicte que, lorsque le premier tableau est épuisé, il faut assigner un second tableau. Ce n'est pas ce qui a été fait au procès Dupont. Le shérif assigna 30 nouveaux jurés. D'où, conclut Mtre Gendron, illégalité de la constitution du jury. Mais l'avocat va plus loin. La loi fédérale dit que le nouveau tableau de jurés doit être pris sur place, et non d'après les listes du shérif. "Or", ajoute M. Gendron, "le shérif a assigné les jurés par subpoena. C'est donc qu'il les a assignés d'après ses listes, ce qui est illégal. S'il ne les a pas assignés d'après ses listes, c'est donc qu'il a appelé des gens de sa connaissance, des gens dont il connaissait les noms et les adresses, ce qui est illégal aussi".

Le plaidoyer de Mtre Gendron avait duré une heure et demie. Mtre Gustave Monette, le procureur de Gravel se leva ensuite.

Mtre Monette souleva lui aussi un point de droit au sujet de la formation du jury. La plupart des jurés appelés, on s'en souvient, étaient récusés pour cause par la défense. Les procureurs de la défense leur posaient alors quelques questions. Ils leur demandaient d'abord: avez-vous une opinion de formée? Presque tous répondaient oui. Le président du tribunal déclara alors que cela n'était pas suffisant pour récuser le juré et il ordonna de poser une seconde question: "Cette opinion est-elle favorable ou défavorable à l'accusé?" La défense prétend maintenant que cette question, qui fut posée à tous les jurés appelés, est illégale. Et voici comment elle l'explique:

—"Cette précision, d'abord", dit Mtre Monette, "n'est pas autorisée par le Code Criminel. En effet, du moment que le juré a une opinion formée, il n'est plus apte à servir, il n'est plus impartial, il n'est plus indépendant, que cette opinion soit défavorable ou favorable. Mais il y a plus. Presque tous répondaient que cette opinion était défavorable à l'accusé. Donc, les jurés qui étaient déjà assermentés, à ce moment-là, entendaient tous cela, et même s'ils étaient impartiaux, ils devaient se dire: mais comment se fait-il donc que tout le monde soit contre les accusés? Et immédiatement, il entrait une présomption dans leur esprit".

Le procureur de Gravel tenta ensuite de démontrer, en analysant la preuve, que son client n'avait pas conspiré. "Gravel", dit-il, "était simplement un excellent vendeur d'obligations. Il avait son bureau à Montréal et il ne savait pas ce qui se passait à Québec. Il n'avait pas accès aux livres. D'ailleurs, même s'il avait été au courant du déficit de la compagnie, cela ne veut pas dire qu'il ait conspiré. Je soumets l'argument de mon confrère, à savoir que la Couronne devait prouver conspiration et non pas toutes sortes d'autres offenses tendant à faire croire aux jurés qu'il y avait eu conspiration. Les réunions des trois appelants dans le bureau de Québec ne prouvent pas non plus qu'ils ont conspiré. Ces réunions ont été expliquées lors du procès, et la présomption se trouve ainsi détruite".

—"Mais", fait remarquer l'honorable juge Létourneau, "lorsqu'il s'agit de conspiration, toutes les circonstances comptent. Si les jurés ont décidé que les circonstances justifiaient un verdict, devons-nous revenir sur cette décision?

—"C'est la question difficile", répond Mtre Monette. "D'après moi, il faut une preuve accablante. Il faut une preuve qui ne laisse aucun doute. Je soumets que l'on n'a pas prouvé conspiration. Même avec toutes les circonstances qu'on a établies, on ne peut en arriver à la conclusion qu'il y a en cela les éléments requis pour qu'il y ait conspiration".

Mtre Monette attira l'attention du Tribunal sur les circonstances du procès lui-même. Il déclare que les esprits étaient réellement montés et qu'il était difficile pour les jurés d'être absolument passifs devant ces événements.

M. le Bâtonnier Armand LaVergne, C. R. M. P., parla ensuite en faveur de l'appelant Lépinay. Sa première prétention est que le tribunal n'avait pas juridiction pour entendre la cause parce que son client avait demandé un procès expéditif. M. LaVergne analyse ensuite la preuve et en conclut que Lépinay n'a pas conspiré. Lorsque l'auditeur a produit aux officiers de la compagnie l'état de leurs finances, Lépinay n'était plus directeur de la compagnie. Il venait de donner sa démission pour entrer au service d'une autre maison. Il revint ensuite sur sa décision, mais n'empêche qu'à ce moment-là, sa décision était donnée. M. LaVergne soumet aussi que Lépinay ne retirait que son salaire et qu'il n'avait aucun autre intérêt dans les transactions. Il allègue enfin que l'appelant recevait des ordres qu'il devait exécuter et qu'aucune preuve de conspiration n'a été faite contre lui.

Un autre argument de M. le Bâtonnier LaVergne, c'est que l'accusé Lépinay avait droit à un procès séparé, ce qui lui a été refusé. Il explique que ce refus lui a causé préjudice, parce qu'on se trouvait ainsi à le relier à des faits, à des actes auxquels il était resté étranger.

Le procureur de Lépinay termina sa plaidoirie au début de l'après-midi, et la Couronne eut ensuite la parole. M. Valmore Bienvenue traita d'abord les questions de droit, après quoi M. Laetare Roy exposa les faits. Au cours de ces deux plaidoiries, il y eut des incidents assez intéressants.

M. Bienvenue répondit d'abord aux arguments de la défense au sujet de la formation du jury. Il soumet qu'il n'y avait pas d'autre alternative que d'appeler un second tableau de jurés. "Et aillions-nous", demande-t-il, "assigner 80 jurés alors qu'il n'en manquait plus que trois pour compléter le banc? Nous en avons appelé 30, et il semble que c'est suffisant. Quel besoin y avait-il de faire des dépenses supplémentaires? D'ailleurs, l'article dit qu'il faut en faire venir juste le nombre qu'il faut. Et je demande de plus quel préjudice cela a pu causer aux accusés. Ils ont eu un jury impartial et indépendant".

Quant au cas de Gravel, M. Bienvenue dit en riant:

—"Cet appelant semble dire qu'il a les mains blanches. Mon confrère exposera les faits tout à l'heure. C'est lui qui sollicitait les gens, qui avait les papiers en mains, et dans l'espace de deux ans, il a retiré un salaire de $17,000.

MTRE MONETTE. — "Jinvite mon confrere à nous prouver où cela est en preuve.

M. BIENVENUE. — "Au dossier. Je vous ai laissé plaider, moi...

MTRE MONETTE. — "Ce n'est pas la question.

M. BIENVENUE. — "Regardez à la page 214 du factum. Un témoin déclare que Gravel était au courant de tout.

M. LAVERGNE. — "Ce n'est pas une grosse réponse, ça.

M. BIENVENUE. — "Evidemment que mes savants amis trouvent leurs clients innocents, alors que douze jurés les ont déclarés coupables...."

M. Bienvenue ajouta qu'évidemment Gravel était moins coupable que Dupont, et qu'en effet, le juge en avait tenu compte dans la sentence. "Gravel", ajoute-t-il, "prétend qu'il n'a rien gardé de cet argent-là. Nous ne disons pas le contraire. Tout ce que nous prétendons, c'est qu'il a pris part à un système qui consistait à vendre des débentures et à ne les livrer jamais". M. Bienvenue dit enfin qu'il doit y avoir quelqu'un de responsable dans cette affaire.

Le procureur de la Couronne soumet ensuite que le tribunal n'était pas obligé d'accorder un procès expéditif à l'accusé Lépinay. "C'était le droit du procureur général d'envoyer l'accusé devant les jurés", dit-il, "et il s'est servi de ce droit légalement. Quant à la demande de procès séparés, cette question est prévue par le Code. Le principe est celui-ci: lorsque plusieurs personnes sont accusées d'avoir commis la même offense, c'est à la discrétion de la Couronne de leur faire subir un procès conjoint. Je juge peut accorder un procès séparé si l'un des accusé prouve préjudice, mais aucun d'eux n'a prouvé tel préjudice. J'ajoute que dans un cas de conspiration, c'est le seul procédé à suivre. Je jury peut faire la différence s'il le veut, et il n'est pas obligé de trouver les trois accusés coupables".

L'un des arguments soumis par la défense était celui-ci: Les accusés avaient déjà été arrêtés en vertu de la loi de faillite pour les offenses qu'on leur reproche. Or, lorsqu'une arrestation a déjà été portée en vertu de la loi de faillite, on ne peut porter une autre accusation, pour la même offense, en vertu du Code Criminel. M. Bienvenue répond à cela:

—"Mes confrères disent que la Couronne a prouvé vol, fraude, faux prétextes, mais qu'elle n'a pas prouvé conspiration. C'est donc qu'ils admettent que l'accusation de conspiration ne vise pas la même offense que les accusations portées antérieurement".

M. Laetare Roy fut l'orateur suivant. Il déploya beaucoup d'éloquence pour démontrer que les accusés avaient conspiré pour frauder le public.

Comme il expliquait quel était le rôle de chacun des accusés, l'honorable juge Létourneau lui demanda quel était l'intérêt de Gravel et de Lépinay à conspirer ainsi.

—"Il en est preuve", répondit M. Roy, "que Gravel a reçu $17,000 en deux ans. Quant à Lépinay, il avait un salaire, si non exagéré, du moins très raisonnable. De plus, ils avaient l'usage de l'auto. On leur a peut-être dit, évidemment, que ce système se pratiquait avant eux, et c'est probablement vrai".

M. Roy, en passant, dit quelques mots de la "Débenture", la petite revue que publiait la maison avec des titres comme: "Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée". "Cette revue", dit-il, "était surtout répandue dans les campagnes, où elle prenait beaucoup. Elle prenait aussi auprès de braves curés qui, encore une fois, ont donné une preuve de naiveté".

S'attaquant ensuite aux agissements des accusés, M. Roy déclara:

—"M. Dupont fait un voyage de deux mois en Europe qui coûte $15,500. Gravel et Lépinay étaient au courant de tout cela. Dupont, dans l'espace d'un an, dépense $78,000. Les deux autres le savaient aussi. Et ce n'est pas de la conspiration, cela? Et cet argent était soutiré à des pauvres gens qui plaçaient leurs économies entre les mains des accusés, des vieillards, des veuves".

Comme M. Roy citait ensuite quelques passages des témoignages, l'honorable juge Allard fit remarquer:

—"D'après ce que je puis voir, nous allons être obligés de lire toute la preuve...

—"Dans ce cas", répondit M. Roy, "je vais vous donner les numéros des pages et Vos Seigneuries pourront y référer". Puis les juges se mirent à prendre en note les pages suivantes: 9, 10, 12, 15, 28, 32, etc., etc., ce qui fit dire à M. LaVergne: —"Ce serait aussi bien de tout citer".

MTRE ROY. — "Je comprends que ce n'est pas intéressant pour mon confrère, il voit que son client est en mauvaise posture.

M. LAVERGNE. — "Oui, et je m'aperçois surtout que vous êtes fort en chiffres.

MTRE ROY. — "Pas tant, au moins, que Dupont, Gravel et Lépinay".

L'incident clos, Mtre Roy termina son plaidoyer. M. Gendron dit quelques mots de réplique, et à cinq heures, la cause fut prise en délibéré.

L'EXECUTIF REVIENT SUR SA DECISION

(Suite de la page 3)

mait mieux garder le terrain qu'elle possède présentement.

—"Le colonel O'Meara a déclaré que les travaux ne commenceront que le 1er mars", dit alors l'échevin Bertrand. "Pourquoi ne commencez-vous pas vos travaux immédiatement?"

—"Nous sommes prêts à les commencer immédiatement", répondit M. Pettigrew. "Seulement, il y a des membres de l'exécutif de l'Association desvétérans qui craient que nous devrions attendre au 1er mars parce que la construction coûte plus cher en hiver".

Durant la discussion sur cette proposition, les échevins ont insisté pour que l'Association des vétérans soit forcée de commencer immédiatement les travaux. Le maire a aussi rappelé que les vétérans avaient promis d'engager pour leurs travaux une centaine d'ouvriers.

"Si nous en engageons autant pour transformer la halle Montcalm", dit le maire, "il y aura encore une couple de cents ouvriers qui auront de l'ouvrage cet hiver".

L'échevin Tremblay émit l'opinion, cependant, que la transformation de la halle Montcalm peut attendre et que la ville ne devrait pas emprunter immédiatement pour ce projet.

"Le comité du chômage ayant autorisé la ville à faire d'autres travaux pour une somme de $150,000, nous pourrions bien nous servir de ce montant" répondit le maire.

Mais l'échevin Tremblay déclara qu'étant donné que ce montant peut être affecté à n'importe quel genre de travaux, il vaudrait mieux que la ville le gardât pour les travaux de la rivière Saint-Charles. L'échevin Tremblay avait proposé, au début, que la ville achetat le terrain des vétérans à raison de $35.00 0et fixât ensuite la valeur de sa propriété à $100,000. Il a même été question de soumettre ce cas à l'expropriation.

Après discussion, le comité adopta unanimement la proposition de l'échevin Bouchard, dont nous parlons plus haut. Il est probable que les vétérans pourront construire leur bâtisse de l'autre côté de la rue d'Youville, sur le terrain où se trouvent aujourd'hui l'église baptiste française et une autre propriété.

Au cours de la séance, M. Lavigueur donna lecture d'une résolution adoptée par la Société des Arts, Sciences et Lettres, dans laquelle la Société favorise avec plaisir la réalisation du projet du maire, au sujet de la conversion de la halle Montcalm en salle de conférences, de congrès et de concerts, en un bureau devant servir aux différentes sociétés patriotiques, littéraires et musicales qui voudraient y avoir leur pied-à-terre. Cette résolution de la Société des Arts avait été proposée par le lt.-col. G.-E. Marquis et secondée par M. Léopold Chrétien.

ACCIDENT AU TUNNEL

Deux ouvriers étrangers sont gravement blessés.

Deux ouvriers employés au tunnel que le Pacifique Canadien fait actuellement construire sous le Cap Diamant, ont été blessés hier matin vers quatre heures et demie. Les victimes sont Louis Francilla, un Polonais, et son compagnon Jack Gross, tous deux à l'emploi de la Dominion Construction à qui les travaux sont confiés. Francilla porte une profonde blessure à la tête, une coupure à l'oreille et a une jambe presque arrachée. Son compagnon devra probablement se faire amputer la jambe gauche. Un troisième ouvrier a reçu quelques contusions.

Les trois journaliers ont été frappés par un de ces petits convois qui servent à transporter la pierre à l'extérieur du tunnel. Le choc fut très violent et les victimes furent projetées sur les parois du souterrain. On arrêta les travaux pour quelques minutes. L'ambulance de la maison Hubert Moisan fut demandée en toute hâte et transporta les blessés à l'hôpital du St-Sacrement.

De l'hôpital on nous apprend que les deux victimes ne sont pas en danger. Leurs blessures sont cependant très douloureuses.

M. T. MAHER ET L'ORGANISATION

(Suite de la page 3)

avoir exposé que les points faibles des conservateurs dépendaient moins de l'organisation propre des conservateurs que de la "machine libérale", il exprima son optimisme pour l'avenir.

Au cours de ses remarques, M. Maher demanda aux défenseurs de la cause conservatrice de garder constamment une bonne discipline, de rester unis, et de toujours défendre hardiment les chefs du parti. "Nous avons besoin de toutes nos forces", ajouta-t-il", car la machine libérale est formidable. Nos adversaires utilisent des agronomes, des inspecteurs de chemin, et placent de même d'autres personnes aux endroits stratégique. Le gouvernement a déjà payé au delà de $2,500, pour défrayer les dépenses d'une convention d'agronomes, qui a eu lieu au Château Frontenac. Cette année, en plus des autres corps le gouvernement réclamera les services d'un corps médical.". Ici M. Maher donna lecture d'une lettre envoyée aux officiers médicaux de la province, leur demandant de bien vouloir se rendre à Québec pour le 7 décembre.

M. Maher conseilla également aux auditeurs de se renseigner par les journaux. "Lisez L'Evénement", dit-il, (pas le "Soleil", cria quelqu'un). Lisez L'Evénement, il est un peu ministériel, mais il donne en général les faits d'une manière exacte; lisez aussi "Le Journal", une fois par semaine".

Après avoir critiqué l'administration provinciale, l'organisateur conservateur termina par un vibrant éloge de son chef, M. Camillien Houde.

M. J.-W. Gaudette, pharmacien, remercia M. Maher de sa causerie, et lui demanda de la répéter dans les différents clubs pour le plus grand bien de la cause conservatrice.

Les autres orateurs furent M. l'échevin G.-A. Lépine, l'échevin Bertrand, MM. Chs LeVallée, Jos. Asselin, J.-L. Letarte et R.-A. Blouin. Ils appuyèrent tous sur la nécessité de l'organisation pour assurer la victoire, et félicitèrent M. Thomas Maher de sa causerie. Plusieurs firent l'éloge de l'Association de Québec-Est, et l'échevin Bertrand parla avec feu des oeuvres du parti conservateur, "le parti le plus respectable", déclara-t-il.

L'assemblée prit fin vers onze heures.

UN ATTENTAT A SAINT-GREGOIRE

M. Lucien Hawey, fils de M. Wilfrid Hawey, s'en venait à Québec en voiture. — Trois hommes lui demandent son argent.

UNE ARME A FEU

M. Lucien Hawey, fils de M. Wilfrid Hawey, 180 des Oblats, commerçant en gros bien connu de Québec, a eu la peur de sa vie, samedi soir, vers 5 heures, lorsque trois hommes ont arrêté sa voiture, sur la route de St-Grégoire à Everell, et lui ont demandé son argent en le menaçant d'un revolver.

Le jeune homme, conduisant une voiture à traction animale, venait de St-Grégoire, où il avait été délivré des marchandises pour son père. La voiture allait bon train, lorsque tout à coup le jeune Hawey entendit une automobile venir dans sa direction et arrêter à quelques pas de sa voiture. Trois hommes sortirent de l'auto et s'approchant de lui, lui commandèrent, en le menaçant d'un revolver, de leur donner l'argent qu'il venait de retirer à St-Grégoire. A la vue du nombre de ses agresseurs, le jeune homme leur répondit qu'il n'avait pas d'argent et leur offrit de le fouiller pour constater ses dires. Pendant tout ceci, le bruit d'une automobile troubla soudain le silence de l'endroit, et sans plus de façon, les trois agresseurs prirent la fuite.

L'auto qui avait fait déguerpir les voleurs arrêta près du jeune homme qui expliqua aux occupants l'assaut dont il venait d'être la victime. Invité à embarquer, le conducteur courut sur les traces des voleurs, mais ne put parvenir à les rattraper. Le jeune hommea vait reçu un choc nerveux de cette aventure peu banale, et un autre dut ramener sa voiture à Québec. La police a été notifiée peu de temps après et des recherches se poursuivent.

FEU MLLE G. GOYETTE

La défunte était la soeur de Mme J.-Eug. Gingras, de Québec.

Madame Gingras, épouse de notre estimé concitoyen M. J.-Eugène Gingras, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de sa soeur, mademoiselle Germaine Goyette, décédée hier à Montréal à l'âge de 30 ans.

L'an dernier, mademoiselle Goyette dut se rendre à Ste-Agathe des Monts pour une cure de quelques mois. Sa constitution lui permit de triompher de la maladie mais, il y a trois mois, force lui fut de reprendre de nouveau le lit. Peu à peu, la terrible maladie fit des progrès marqués et, malgré les soins dont elle était sans cesse entourée, la maladie perdit rapidement ses forces. Elle s'éteignait hier, entourée de tous les membres de sa famille.

Mademoiselle Goyette laisse pour pleurer sa perte sa mère, madame J.-A. Goyette, anciennement de Québec et six soeurs : madame J.-E. Gingras (Fernande), de Québec ; madame C.-A. Larue (Albertine), des Trois - Rivières ; madame M. Mireault (Simone) ainsi que mesdemoiselles Eva, Marguerite et Marcelle Goyette, de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à Richmond.

A la famille en deuil L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

DERNIERE HEURE

Boston, 2.—John-F. "Shona" Collins, ancien voltigeur des White Sox et des Red Sox, a été nommé gérant du Boston pour 1931.

Rochester, N.-Y., 2.—Steve Halaiko, d'Auburn, N.-Y., a défait Sammy Mandell, ancien champion poids-léger, en huit rondes, hier soir.

DE NOUVEAUX OCTROIS POUR $1,961,400.00

(Suite de la 1ère page)

St-Jerome (paroisse), $6,000; canton McNider, $7,000.

Kamouraska:

St-Pascal, $9,000; Kamouraska, $600; St-Denis, $2,500; Andreville, $2,000; St-Alexandre, $3,600; St-Pacome, $4,000; St-Eleuthere, $6,000.

Montmagny:

Talon (sud et est), $4,000;

Montmorency:

St-Laurent, I. O., $2,500; L'Ange-Gardien, $5,000; Beaupré, $5,000.

Verchères:

St-Antoine de Padoue, $1,000; St-Marc de Verchères, $3,000; St-Amable, $2,000; McMaster-Ville, $2,000; Ste-Julie (paroisse), $2,000.

Soulanges:

Station Côteau, $2,000; St-Polycarpe (village), $1,000; St-Télesphore, $3,000.

Lévis:

Ste-Hélène de Breakeyville, $3,000; St-David de l'Auberiviere, $2,500.

Matapédia:

St-Moise (village), $3,000; Lac-au-Saumon, $7,000; Causapscal, $6,000; Val Brillant, $4,000; St-Pierre du Lac, $3,500.

Charlevoix:

La Malbaie, $8,000; St-Siméon (village), $3,000; St-Louis de Cnarlevoix, $2,000; St-Irénée, $3,000; Les Eboulements, $8,000; Cap à l'Aigle, $2,000; Petite-Rivière St-François, $4,000; Rivière du Gouffre, $5,000; Baie St-Paul, $8,000; Baie St-Paul (paroisse) $6,000; St-Fidele, $5,000; La Malbaie, (village), $8,000.

Lac St-Jean:

Roberval (paroisse), $4,000; St-Joseph d'Alma, (paroisse), $5,000; St-Jérome, (paroisse), $4,00; St-Jérome (village), $4,500.

St-Hyacinthe:

St-Judes, $5,000; St-Barnabée, $3,500; St-Bernard, $1,500; La Providence (village), $4,000.

Saguenay:

Ste-Marguerite (Clark City), $3,000; Ste-Anne de Portneuf, $3,00.

Bonaventure:

St-Laurent, $6,000; St-Charles de Caplan, $6,000; Carleton, $2,000; New Carlisle, $5,000; canton Hope, $5,000; St-Omer, $3,500; Port-Daniel Est, $4,000; Grand Cascapedia, $2,500; Escuminac, $2,500; Mussely (ville), $2,500; Paspébiac, $9,000; St-Bonaventure de Hamilton, $10,000; St-Simeon $5,000; Shigawake, $2,000; Ste-Germaine de l'Anse aux Gascons, $5,00; Mann, $5,000;Pasbébiac ouest, $2,000; St-Alexis de Matap-dia, $6,000; Maria, $8,000; St-André, $2,500.

Rimouski:

St-François-Xavier, $4,000; St-Germain (paroisse), $9,000; St-Mathieu, $3,000; St-Valérien, $4,000; St-Simeon de la Baie des Ha! Ha! $3,000; St-Gabriel, $6,000; Ste-Luce, $4,000; Ste-Blandine, $6,000; St-Anaclet de Lessard, $6,000; Mont-Joli, $15,000; Bic (village), $2,00; St-Donat, $5,000.

Portneuf:

St-Raymond (village), $8,500; St-Casimir, (village), $6,000; St-Rémi du Lac au Sable, $5,000; Ste-Catherine, $5,000; St-Casimir, (Est), $2,000; Pont-Rouge (village), $6,000; Montauban les Mines, $1,000 St-Thuribe, $2,000; St-Ubald, $1,200; Grondines, $2,000; St-Ubald (paroisse), $4,000; Portneuf (village), $3,000; St-Jean-Baptiste des Ecureuils, $2,000.

Montcalm:

St-Alexis, (paroisse), $2,000; St-Jacques (village), $6,000; Rawdon (paroisse), $2,5 00; Rawdon (village), $4,000: St-Alexis (vilalge), $1,800.

Montmagny.

Notre-Dame du Rosaire, $3,500; Montmagny, $25,000; St-François, $1,350; Cap St-Ignace, $8,000; Montmagny, (paroisse), $5,500; St-Juste de la Bretonniere, $4,000; Ste-Lucie de Beauregard, $2,000; Ste-Euphemie $3,500; Ste-Apolline, $3,500; St-Fab

PROGRAMMES DE RADIO

AU POSTE CKAC

8 à 9 h. a.m. — L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmalade.

10 h. 15 à 10 h. 30 a.m. — Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation. — Disques Columbia.

10 h. 30 a.m. — L'ouverture de la Bourse Montréal.

10 h. 45 à 11 h. a.m. — Causerie française sur le menu quotidien.

11 h. à 11 h. 15 a.m. — Causerie anglaise sur le menu quotidien.

11 h. 15 à 11 h. 30 a.m. — Mélodies Tintex.

11 h. 55 a.m. — Disques. Nouvelles et température. Disques Columbia—Concours Borden.

12 h. 30 p.m. — Bourses de Montréal et de New-York.

12 h. 40 à 1 h. 15 p.m. — Récital d'orgue.

3 h. 45 p.m. — Clôture de la Bourse. L'heure exacte d'après la montre Bulova.

5 h. 30 à 6 h. p.m. — Danse du Windsor.

6 h. à 6 h. 15. — Nouvelles. — Bourse. — Température. Sommaire des programmes de la soirée. — Concours Borden.

6 h. 15 à 6 h. 30. p.m. — Disques Columbia.

6 h. 30 à 7 h. p.m. — Programme Laberge-Chevalier.

7 à 8 h. p.m. — Concert de la brasserie Dow.

8 h. à 9 h. p.m. — L'Heure Provinciale.

9 h. à 10 h. p.m. — L'heure du Canadien National.

10 h. 10 h. 15 p.m. — Orchestre de concert du Ritz-Carlton.

10 h. 15 à 11 h. p. m. — Récital d'orgue du studio.

11 h. p.m. — Résultats des parties de hockey, courtoisie de la "Canada Cycle and Motor".

11 h. à 11 h. 30 p.m. — Orchestre de danse du Mont-Royal.

AU POSTE WAEC

A 6 heures, ce soir, mardi, on entendra au poste WABC le programme dont détail suit:

Intermezzo: Dans la Pagode Bratton
Narcissus . . . . . Nevin
Parfums Oubliés . . . . . Denni
At Dawning . . . . . Cadman
Mon Rosaire . . . . . Nevin
Moonbeams de "Le Moulin Rouge" . . . . . Herbert
Ballet: Naila . . . . . Delibes

LES SAVANNAH LINERS

A 6 heures 15, ce soir, mardi, le poste WJZ transmettra le programme ci-dessous:

Anchors Aweigh . . . . Zimmerman
Valses du Comte de Luxembourg" . . . . . Lehar
Une fois en Mai . . . . . Tobani
Al Fresco . . . . . Herbert
Yearning . . . . . Grau
Us and Company . . . . . Crawford
Torch Dance, de "Henry VIII" Suite . . . . . German
Cryin' for the Carolines . . . Warren
When It's Springtime in the Rockies . . . . . Moret
Betty Co-Ed . . . . . Vallee

CONCERT MOUNTAINEER

Le poste WABC transmettra à 6 heures 30, ce soir, mardi, le programme ci-dessous:

Pretty Gal Milkin' Her Cow. . . .
Orchestre
Johnny Sands — Solo: Johnny. . .
Just as the Sun Went Down. . . . .
George et Alan
Rabbit in the Pea Patch . . . . .
Trio: Albert, Johnny et Alan
Old Dossey . . . . . .
Orchestre

CONCERT DOW

A 7 heures, ce soir, mardi, le poste CKAC transmettra le programme dont détail suit:

Valencia . . . . . .
My Heaven is in Your Arms. . . . .
Chant du Congo . . . . . .
By the Swanee River . . . . . .
Blue Danube . . . . . .
Lass With the Delicate Air. . . . .
Charming Chloee . . . . . .
Hearts of Oak . . . . . .
Deux Guitares . . . . . .
Raggedy Ann . . . . . .
Mother of Pearl . . . . . .
Thé pour Deux . . . . . .
Show Boat . . . . . .
Little White Lies . . . . . .
I Still Get a Thrill Thinking of You
Raggin' the Scale . . . . . .

LES TASTYEASTS

A 7 heures 15, ce soir, mardi, on entendra au poste WLW le programme suivant:

Où Pouvez-vous être? . . . . . .
So Beats My Heart For You. . . . .
Twelfth Street Rag . . . . . .
Old New England Moon. . . . . .
Cheer Up Good Times Are Coming

CONCERT A WJZ

A 7 heures 15, ce soir, mardi, le poste WJZ transmettra le programme dont détail suit:

Fine and Dandy . . . . . .
I'm Yours, de "Leave It to Lester" . .
You Darlin' . . . . . .
I Still Call You Sweetheart . . . .
Beyond the Blue Horizon, de "Monte Carlo" . . . . . .
My Baby Just Cares for Me, de "Whoopee" . . . . . .

AU POSTE WOR

A 7 heures 45, ce soir, mardi, le poste WOR transmettra le programme suivant:

Ronde Capricieuse . . . Mendelssohn
Sélections de "Robin des Bois" . . . . . De Koven
The Hills of Gruzia. . . Mednikoff
Joy . . . . . Winter-Watts
Rhapsodie Septentrionale . . Hosmer

L'HEURE GRANITE

Le programme de l'heure Granite sera transmis par le poste WLW, à 11 heures, ce soir, mardi. Voici le détail:

Let's Go Native . . . . . .
Riant à la Vie . . . . . .
Valses de Victor Herbert. . . . . .
Lady of the Morning. . . . . .
My Heart Stood Still. . . . . .
Rêve d'Amour . . . . . Liszt
Un peu plus près . . . . . .
When Love Comes Stealing. . . . .
Sextuor Floradora . . . . . .
Annie Laurie . . . . . .
Méditation (Thais) . . . . . .
Vilia . . . . . .
Fall In (Prince de Pilsen) . . . . .
Partageant . . . . . .
Tout pour Vous . . . . . .
Betty Co-Ed . . . . . .

CONCERT BLACKSTONE

A 8 heures, ce soir, mardi, le poste WABC émettra le programme dont voici le détail:

My Garden In Sweden . . . . . .
Mlle Sanderson et M. Crumit
I'll Get By . . . . . .
Mlle Sanderson
Just the Same . . . . . .
M. Crumit
In Old Granada . . . . . .
Orchestre
I Want To Go Where You Go. . .
Mlle Sanderson et M. Crumit
Pot Pourri . . . . . .
M. Crumit
Congo Love Song . . . . . .
Avalon . . . . . .
I Am The Honeysuckle, You Are The Bee . . . . . .
Someone to Watch Over Me de "Oh Kay" . . . . . .
Mlle Sanderson
Siboney . . . . . .
Orchestre
Let It Rain, Let It Pour, I'll Be In Virginia in the Morning . . . . .
Mlle Sanderson et M. Crumit

CONCERT POPULAIRE

Ce soir, mardi, à 8 heures, on entendra au poste WJZ le programme ci-dessous:

Ukelele Moon . . . . . .
Old Fashioned Girl, de "Just Imagine" . . . . . .
I Love You Truly . . . . . .
Roamin' . . . . . .
Star Dust . . . . . .
Orchestre et ténor
Hurt . . . . . .
The Drum . . . . . .
Quatuor
Lindy Hop . . . . . .

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 heures, ce soir, mardi, le poste CKAC émettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail:

Audition d'oeuvres chorales:
1—"Les Béatitudes" . . . César Franck
(VIe Béatitude)
Baryton, M. A. Normandin
Quatuor MM. G. Longtine, G. Duranleau, G. O'Kane et E. Brunette
L'Association Chorale Brassard.
A l'orgue: M. Elie Savaria
2—"Stabat Mater" . . . . A. Dvorak
"Ela, Mater, fons amoris" . . . .
La Chorale.
3—Causerie:
Sujet: "La fonction des banques", par M. Ernest Guimont, gérant général de la Banque Canadienne Nationale.
4—"Stabat Mater" . . . . A. Dvorak
"Virgo Virginum Preclara" . . . .
La Chorale.
5—"L'Engant Prodigue". C. Debussy
"Gloire à Dieu!" . . . . . .
La Chorale. . . . . .
6—"Psaume 150" . . . . César Franck
L'Association Chorale Brassard.

LES BUBBLE BLOWERS

Ce soir, mardi, à 8 heures 30, le poste WLW transmettra le programme ci-dessous:

Méditation (Thais) . . . . . .
Pensant à Vous . . . . . .
Ténor: Kashmiri Song . . . . . .
Piano: Somebody Stole My Gal. . .
Blue Is the Night . . . . . .
Ténor: Down the River of Golden Dreams . . . . . .
Chant de la Flamme . . . . . .

CONCERT VARIE

Le poste WEAF transmettra à 8 heures 30, ce soir, mardi, le programme dont détail suit:

Excusez ma Poussière . . . . Greer
Eatin' My Heart Out for You . . . . . Pollack
Orchestre
Highway to Heaven, de "Oh, Sailor Behave" . . . . . Dubin-Burke
Quatuor
She's Very Good Friend of a Friend . . . . . Wendling
Orchestre
I'll Be Blue Just Thinking of You . . . . . Wendling
Quatuor
Nobody Knows But the Lord, de "Check and Double Check" . . Ruby
What a Girl, What a Night. Sanders
Orchestre

AU POSTE WABC

A 8 heures 45, ce soir, mardi, on entendra au poste WABC le programme dont détail suit:

I Know That You Know de "Oh Please" . . . . . .
The Little Things in Life. . . . . .
Trois Petits Mots. . . . . .
Out of Breath and Scared to Death of You. . . . . .
Premier Chef et Orchestre
Button Up Your Heart de "Vanderbilt Revue" . . . . . .

VARIETE

A partir de 9 heures, ce soir, mardi, le poste WABC irradiera le programme ci-dessous:

Oh Baby . . . . . .
O. K. Means O Kentucky. . . . . .
Pot Pourri 1909:
Rainbow . . . . . .
Wish I Had a Girl. . . . . .
Mandy Lane . . . . . .
Airy Mary . . . . . .
To Make A Long Story Short. . . .
The Little Things In Life. . . . . .
Betty Co-Ed . . . . . .

CONCERT VARIE

A 9 heures, ce soir, mardi, le poste WJZ irradiera le programme dont détail suit:

Chant de la Sirène, de "Leave It To Jane" . . . . . Kern
Interlude vocal et Orchestre
Without Love, de "Flying High" . . . De Sylva, Brown et Henderson
Orchestre
Mon Homme . . . . . Yvain
Vee Lawnhurst, pianiste
Chinese Lullaby, de "East is West" . . . . . Bowers
Lucien Schmidt, violoncelliste
Un Petit Balcon en Espagne. . . Doll
Orchestre
They Don't Believe Me, de "The Girl from Utah" . . . . . Kern
Vee Lawnhurst
I'm Falling in Love with Someone . . . . . Herbert
Orchestre
Allah's Holiday, de "Katinka". Primi
Lucien Schmidt, violoncelliste
An Old Fashioned Garden. . Porter
Orchestre
Ended . . . . . Lawnhurst
Vee Lawnhurst, pianiste
So Beats My Heart for You. Waring
Auf Wiedersehen, de "The Blue Paradise" . . . . . Romberg
Interlude vocal et Orchestre

CARNAVAL ROMAIN

Ce soir, mardi, à 9 heures 30, le poste WABC transmettra le programme ci-dessous:

Intermezzo de "L'Ami Fritz" . . . . . Mascagni
"Sleeping Beauty" (Valse) . . . . . Tschaikowsky
Marche des Soldats de Plomb. Pierne
Abendlied . . . . Schumann-Joachim
Carnaval Romain . . . . . Berlioz

CONCERT SEMI-CLASSIQUE

Ce soir, mardi, à 10 heures, on entendra, transmis par le poste WJZ le programme ci-dessous:

Choeur d'ouverture . . . . . .
Un pour Tous et Tous pour un. . . .
Sélections, de "Three's a Crowd" . .
Un chant de banjo . . . . . .

Le Mariage de la Poupée de Bois . .
Raggedy Ann . . . . . .
Sélections, de "Naughty Marietta" . .

AU POSTE WLW

A 10 heures 15, ce soir, mardi, on entendra au poste WLW, le programme suivant:

Chantant les "Blues" . . . . . .
What a Fool I've Been . . . . . .
Pour être Oublié . . . . . .
Wabash Blues . . . . . .
You're Simple Delish . . . . . .

CONCERT SLUMBER

Le programme Slumber sera transmis par le poste WJZ à 11 heures, ce soir, mardi. Voici le détail:

Ouverture de "Rosamunde" . Schubert
Rondo Gypsy . . . . . Haydn
Suite de Cinderella Dances. . Lohr
Eternelle Ivresse . . . . . Ganne
Andante, de "5e Symphonie" . . . . . Beethoven
Tarantelle . . . . . Bohm
Polichinelle . . . . . Kreisler
Keltic Lament . . . . . Foulds

Were My Songs with Wings Provided . . . . . Hahn

ACCIDENTS D'AUTOS

La journée de dimanche a été des plus désastreuses pour l'automobilisme, la chute des neiges ayant préparé un terrain propice à de nombreux accidents.

Au garage Berthelot on nous a signalé plus de dix accidents au cours de l'après-midi dont quelques uns plutôt légers.

Samedi soir, la remorqueuse ambulance du même garage, remorqueuse officielle du Club Automobile, a été appelée sur la rue Henderson où une déblayeuse de la Cie Québec Power venait de frapper une automobile jeté sur son passage.

Dans la soirée également, une machine a pris feu à Ste-Catherine. L'automobile une machine presque neuve, a été rendue hors d'usage.

POUR LES RHUMES DES ADULTES AUSSI BIEN QUE CEUX DES ENFANTS

Ce traitement direct apporte les plus rapides résultats

Parce qu'il attaque le rhume directement, à l'extérieur et à l'intérieur, Vicks est le traitement idéal pour les adultes comme pour les enfants.

Il est très commode dans son emploi et très rapide à apporter du soulagement. Vous n'avez qu'à le frictionner sur la gorge et la poitrine et recouvrir d'une flanelle chaude. Immédiatement il commence à agir de deux façons à la fois:

(1) La chaleur du corps dégage les ingrédients sous forme de vapeurs qui sont aspirées.

(2) En même temps Vicks "soutire" la douleur tout comme un cataplasme.

Pour soulager rapidement l'oppression du rhume de cerveau et du catarrhe nasal placez un peu de Vicks dans chaque narine et reniflez bien. Les mères de petits enfants spécialement apprécient Vicks parce qu'il soulage sans "droguer".

Pour en avoir un échantillon gratuit écrivez à J.-T. Walt Company Ltd 427 rue St-François-Xavier, Montréal Canada.

VICKS VAPORUB

Records de Phonographes

-STARR-

Mme Ed. BOLDUC

Et sa Musique à Bouche



ARTISTE EXCLUSIVE des RECORDS STARR

Mme BOLDUC vient de Faire

Deux Nouveaux Records

Les Agents d'Assurances

Avec ROUGE CAROTTE

Record No 15770

Le Jour de l'An

Avec

Le Bas de Noël

Record No 15771

LISTE COMPLETE DES RECORDS DE MADAME BOLDUC

15761 Ca Va Venir, Découragez-Vous Pas / Fin Fin Bigaouette
15751 Toujours l'R-100 / Les Maringouins
15700 Le Bonhomme et la Bonne Femme / Si Vous Avez Une Fille
15679 La Servante / Regardez donc Mouman
15682 Arthemise Marie le Bedeau / Tourne Ma Roulette
15765 La Bastringue / Mademoiselle, Dites-moi Donc
15733 Un Petit Bonhomme avec un Nez Pointu / Chez Ma Tante Gervais
15665 La Cuisinière / Johnny Monfarleau
15712 Le Joueur de Violon / Ton Amour Ma Catherine
15720 La Morue / Fricassez-vous
15730 Mon Vieux est Jaloux / La Pitoune

NOUVEAUX RECORDS DE DANSES DE CAMPAGNE

ACCORDEON

15759 Réel des Grelots / Alexandrine Marche
15745 Clog Monmarquette / Menuet Canadien
15744 Florida Valse / Valleyfield Reel
15719 Gigue des Commères / Fantaisie Ecossaise

MUSIQUE A BOUCHE

15741 Valse Italienne / Valse Jeannette

VIOLON

15735 Quadrille Laurentides 1ère et 2ème Parties
15736 Quadrille Laurentides 3ème et 4ème Parties
15737 Quadrille Laurentides 5ème et 6ème Parties
15739 Gigue du Petit Mousse / Lune de Miel (Reel)
15752 Salut à l'R-100 (Marche) / Clog Canadienne
15767 Reel duu Faubourg Quebec / Reel d'Henry Ford

Demandez le Catalogue Général des Records "STARR"

MARCHANDS DE LA PROVINCE: Demandez Nos Prix de Gros:

STARR PHONOGRAPH CO., OF QUEBEC, Inc.

1207 rue Amherst MONTREAL

En Vente à Québec aux Magasins de la

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

Et Chez Tous

Les Meilleurs Marchands de Disques

PREFEREE DANS LES PAYS FROIDS DU MONDE ENTIER



De la Baltique au Cap Nord

Froid intense, perçant... froid qui gèle les fiords majestueux, qui immobilise les grandes cataractes. Pour rouler en auto par de telles températures, il faut une huile de graissage de qualité suprême. C'est pourquoi les automobilistes des pays scandinaves emploient la Mobiloil Arctic.

Dans les rues glacées des villes de Norvège... sur le Lange Linie de Copenhague... sur les grandes routes de Suède et de Finlande... partout, de la Baltique au cap Nord... la Mobiloil Arctic est plus employée que toute autre huile. Et parce que c'est la meilleure dans ces pays rigoureux quand le thermomètre est au-dessous de zéro, c'est aussi la meilleure ici au Canada pour VOTRE auto.

La Mobiloil Arctic coule librement à zéro et même au-dessous, et elle lubrifie aussi parfaitement par températures élevées. Ce DOUBLE caractère assure un démarrage facile en même temps que la protection complète du moteur par les temps les plus froids.

Demandez au plus proche fournisseur de Mobiloil de vidanger votre carter et de refaire le plein de Mobiloil Arctic —l'Huile d'Hiver de Qualité Mondiale.

Et pour vos engrenages

Mobiloil "CW"

Le Lubrifiant à Engrenages Mobiloil "CW" graisse à la perfection par les temps les plus froids. Il adhère avec ténacité à chacune des dents des engrenages sans se raviner ni se séparer. Il allège la charge du moteur et facilite le changement des vitesses. Changez aujourd'hui au Mobiloil "CW". Il assure pour l'hiver meilleure protection à votre transmission et votre différentiel.

Mobiloil

ARCTIC ET "CW"

L'Huile à Moteur de Qualité Mondiale

IMPERIAL OIL LIMITED
Distributrice de Mobiloil au Canada

Fabriquée par la VACUUM OIL COMPANY

TARZAN ET L'EMPIRE PERDU

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

Episode No 27



Il était évident que l'homme faisait sa cour à la jeune fille et Tarzan n'avait pas besoin de comprendre leur langage pour interpréter leurs gestes et leurs regards. L'homme plaidait sa cause avec feu et il était clair que la jeune fille restait indifférente à toutes ses supplications.

De temps à autre, un mouvement de tête présentait une vue partielle de son profil à Tarzan et il décida qu'elle devait être très belle, mais le visage du jeune homme lui rappelait plutôt la face de Pamba, le rat. Il était facile de voir que la jeune fille ne l'aimait pas et qu'elle semblait être ennuyée par son obstination.

A ce moment le jeune homme, en colère éleva la voix. La jeune fille se leva et, prononçant quelques mots d'un ton hautain s'éloigna sans retourner la tête. L'homme voyant cela bondit sur ses pieds et se jetant sur elle, il lui saisit un poignet pendant que son autre main se posait rudement sur sa bouche.

Rendu fou par la colère, l'homme renversa la jeune fille sur le banc. Ses lèvres s'approchèrent des siennes et il allait tenter de l'embrasser, lorsqu'une ombre se dressa soudain devant lui. Levant des yeux étonnés, il vit devant lui un géant blanc qui le regardait de ses yeux gris d'acier. Frappé de stupeur, le jeune homme lâcha la jeune fille et fit face au nouveau venu.

Le coach Roy-V. Halpin est revenu d'une "pêche" fructueuse

Halpin a passé la fin de semaine en chemin de fer, et il appert que depuis vendredi soir il aurait engagé cinq ou six nouveaux joueurs qui figureront cet hiver sur l'alignement des Castors. — Une défense des Marlboros, de Toronto, et un ailier de Sussex, Nouveau-Brunswick sont au nombre des nouveaux venus. — Le gardien de buts Hubert "Brick" Friel arrivera tout probablement ce midi pour se rapporter à son club.

PREMIERE PRATIQUE CE SOIR?

Roy-V. Halpin, l'habile coach des Castors de la ligue provinciale de hockey, est revenu hier après-midi d'une fructueuse excursion de fin de semaine, et avec cinq ou six contrats de joueurs en poche. C'est-à-dire que l'équipe locale a pratiquement tous ses hommes, et que tous ceux qui ont signé leurs contrats avec le Québec se rapporteront au plus tard demain soir pour commencer leur entraînement.

Il n'y a pas de temps à perdre puisque la première partie de la saison aura lieu mercredi prochain, alors que le Québec recevra le Trois-Rivières. Les Renards ont pris de l'avance sur leurs adversaires québecois, et s'entraînent minutieusement afin de débuter par une victoire.

Si le froid se maintient, la glace sera prête demain soir, à l'Arena, et les joueurs du Québec y feront leur première pratique qui consistera en un léger exercice de patinage.

Pour revenir aux joueurs que Halpin a fait signer, nous n'avons que deux noms à faire connaître ce soir. Notre confrère Mercier nous apprendra peut-être les autres cet après-midi! Tout ce que nous pouvons annoncer, c'est que "Mike" Fay, une défense des Toronto Marlboros sera sur l'alignement du Quebec cet hiver, ainsi que Johnny Friars, un ailier de Sussex, Nouveau-Brunswick. Ces joueurs arriveront ici probablement ce soir ou au plus tard demain matin.

Hubert "Brick" Friel, le nouveau gardien de buts des Castors, sera tout probablement le premier "outsider" à se rapporter. Il arrivera ce midi d'Ottawa.

C'est tout pour aujourd'hui!

LES TOURNOIS AU PALACE GOLF CLUB

M. Cyranus Tessier, gérant du Palace Golf Club, nous a appris hier soir qu'immédiatement après le présent tournoi pour hommes, c'est-à-dire au début de la semaine prochaine, on en commencera un nouveau avec des prix encore plus attrayants. Ce sera le tournoi "Picard", en l'honneur de l'un des propriétaires du course.

En plus de ce tournoi, une dinde sera donnée comme prix d'assistance à partir de lundi soir jusqu'à Noël. Tous ceux qui joueront n'auront qu'à laisser leurs cartes au contrôle. A la fin de la soirée, on tirera au sort.

La direction du club nous prie de faire remarquer que les parties de tournois n'empêchent nullement les amateurs qui n'y participent pas de jouer leurs parties. Sur le jeu, c'est tout comme s'il n'y avait pas de tournois.

Le grand tournoi du Palace est maintenant rendu en quart de finale.

Dominion Cor				
Bureau :				
Lachance	135	152	170	— 457
Bédard	121	184	142	— 447
St-Hilaire	123	141	139	— 403
Côté	114	125		— 239
Bergeron	168	115	152	— 435
Beaumont			115	— 115
	661	717	718	—2096
Expédition :				
Giguère	114	153	140	— 467
Kirouac	157	126	124	— 407
Tremblay	147	158	126	— 431
Marquis	142	110	113	— 365
Paquet	151	163	141	— 455
	771	710	644	—2125
Bureau : 2 à 1.				
D. A. :				
Bédard	152	147	169	— 468
Guy	157	134	194	— 485
Paradis	163	149	157	— 469
Langlois	111	171	132	— 414
Desroches	159	209	159	— 527
	742	810	811	—2363
La Diva :				
Nadeau	181	166	161	— 508
Bouret	165	160	169	— 494
Gagné	147	127	139	— 413
Lachance	190	210	172	— 572
Blouin	181	178	157	— 516
	864	814	798	—2503

La Diva : 2 à 1.

LA MAISON BOUCHER A VILLEMAY DIMANCHE

Le club de hockey de la Maison Boucher jouera sa première partie de la saison dimanche après-midi quand il ira rencontrer le Villemay à Lévis. Cette partie est indépendante de la cedule de la ligue Nationale.

ASSELIN REVIENDRA CE MATIN DE MONTREAL

Il sera accompagné tout probablement de Staziak et de Mullian. — La plupart des lutteurs au programme ont figuré hier soir au cours de la séance du promoteur Riopel, à Montréal. — C'est dire qu'ils seront en très grande forme pour demain soir. — On met la dernière main aux préparatifs.

BONNE ASSISTANCE EN VUE

Le promoteur Jos. Asselin reviendra ce matin de Montréal où il s'est rendu dimanche soir afin d'assister à la séance que le promoteur Lucien Riopel a donnée au théâtre St-Denis. Asselin se rend toujours sur les lieux afin de pouvoir trouver des substituts convenables au cas où ses lutteurs se feraient estropier, ce qui se produit souvent dans le sport sur le matelas.

Asselin sera tout probablement accompagné de Stanley Stasiak et d'Omar Mullian. Stasiak aime venir à Québec, et veut voir nos scènes d'hiver, qui lui rappelleront sans doute ses jeunes années passées en Pologne. Mullian en sera à sa première visite ici. Comme c'est un type qui est en train de faire le tour du monde, il ne veut pas manquer cette occasion unique de visiter la plus ancienne ville canadienne.

Pendant que le promoteur est à Montréal, son assistant G. Montanbault, met la dernière main aux préparatifs, et s'occupe d'organiser le Manège Militaire de façon à ce que les amateurs aient du confort et du service. On parle tant de cette séance dans les cercles locaux qu'il ne faudra pas être surpris si le promoteur réunit encore une fois une de ses bonnes assistances.

LES MATCHS DE PREMIERE RONDE DU TOURNOI SENIOR "OPEN" DE SQUASH AU QUEBEC WINTER CLUB

Voici le résultat du tirage pour la première ronde du tournoi senior "open" de squash qui sera disputé sur les courts du Quebec Winter Club. Cette ronde devra être terminée samedi prochain. On fixera les handicaps, et on procèdera aussi à la classification des joueurs pour la présente saison.

Les matchs sont de trois dans cinq, et les vainqueurs sont priés d'inscrire leurs scores sur le tableau qui sera placé dans la galerie des spectateurs.

Les matchs de première ronde seront les suivants :

P. Roy vs P. Noel
H. Braff vs W.-G. Price
J.-H. Paré vs E. Wiggs
J.-E. Grégoire vs J. Gastonguay.
E. Drolet vs G. Power
C. Fages vs L.-P. Morin
G. Desrochers vs E. Bourdon
E.-M. Burns vs J. Tessier
J. Lemieux vs A.-B. Scott
Chs Price vs G. Glasco
H. Des Rivières vs P. Normandeau
E. Normandeau vs J. Sénécal
E. Miller vs C. Murphy
H. Coulombe vs V. Dussault
B. Devlin vs C. Cannon
J. Price vs H. Lancaster



Stanley Staziak, surnommé à juste titre le Lion de la Pologne, qui se mesurera demain soir contre le géant Jim Maloney, de Boston, dans la finale de la séance du promoteur Jos. Asselin. Staziak se fera-t-il encore mater ?

CALDER EMET LES PREMIERES STATISTIQUES DE LA SAISON

Voici comment les clubs de la N. H. L. se classaient dimanche, dans les sections canadienne et américaine. Les Leafs mènent du côté canadien avec une marge de trois points sur l'Ottawa qui se classe en deuxième position. Le Canadien n'a qu'un point en arrière des Sénateurs.

Dans la section américaine les Blackhawks mènent le bal. En six parties, ils ont gagné cinq fois et annulé une fois, sans avoir été défaits. Tout comme les Leafs, ils ont trois points d'avance sur leur plus proche concurrent, le Détroit qui se classe sur un pied d'égalité avec les Rangers qui ont huit points. Le Détroit a cependant plus de chances de conserver cette seconde position car il a encore une partie de plus à jouer que les Rangers.

Section Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	7	4	1	2	14	4	10
Ottawa	8	3	4	1	8	14	7
Canadien	6	3	3	0	19	15	6
Americans	8	1	3	4	6	3	6
Maroons	6	2	4	0	10	18	4

Section Américaine

Chicago	6	5	0	1	16	5	11
Détroit	7	3	2	2	15	12	8
Rangers	8	3	3	2	17	16	8
Boston	7	3	3	1	15	13	7
Philadelphie	7	1	5	1	10	26	3

Bien que les champions du monde, les Canadiens n'aient pu s'assurer de la première position dans la division canadienne, ils peuvent tout de même être fiers de constater que dans le premier bulletin des scoreurs émis par le bureau du président Calder, leur centre - étoile, Howie Morenz arrive en tête dans les deux sections. En six parties, Morenz a sept points et un assist, soit un total de huit points.

Dans la section américaine, c'est "Dit" Clapper, le robuste ailier de droite des Boston Bruins, qui mène avec cinq points et un assist. Immédiatement après lui, pas moins de cinq joueurs se disputent la seconde position avec cinq points. Ce sont Johnny Gotselig des Blackhawks ; Cooney Weiland, des Bruins, et Herbie Lewis, des Détroit Falcons.

Charlie Conacher, l'ailier de droite des Maple Leafs se classe second dans la section canadienne avec cinq points et un assist. Aurel Joliat et Harvey Jackson, du Toronto, arrivent égaux en troisième place. Joliat n'a qu'un point, mais quatre assists.

Les joueurs de défense ont reçu le plus grand nombre de punitions depuis le commencement de la saison dans les deux sections. Harvey Rockburn, le dur homme de défense des Détroits Falcons, a passé 25 minutes sur le banc. Alex. Smith, de l'Ottawa, a aussi passé 25 minutes au réfrigérateur. Allan Shields, du Philadelphie arrive après Rockburn, dans la division américaine, avec 23 minutes, tandis que George Patterson, des Americans a 24 minutes et Billy Burch, du même club, 23, dans la section canadienne.

La Railway-Paper

A l'entraînement

A l'instar de son ainée, la Provinciale, la ligue de hockey Railway-Paper entrera aujourd'hui dans une période intense d'activité. Il reste moins de quinze jours avant l'ouverture de la saison, et les clubs entendent mettre leurs joueurs en forme avant de commencer à se servir de leurs "atouts".

Le C. N. R.

Les champions de la saison 1929-30 sont maintenant au grand complet, mais il est difficile d'avoir beaucoup de détails au sujet de la composition de leur équipe cette année. Nous avons cru comprendre, en interrogeant l'un des organisateurs du C. N. R., le sympathique Berrigan, qu'il alignera plusieurs nouveaux joueurs cette année, et que le C. N. R. ne se contentera pas de "trainer les bagages". Aujourd'hui nous essaierons de communiquer avec M. Lapointe, qui nous paraît être le gérant du club, pour plus amples détails. Le C. N. R. aura sa première pratique demain soir à l'Aréna.

LE EUCHRE DU C. P. R.

Plus de 150 prix sont exposés dans les vitrines du Pacifique Canadien, au bureau de la rue St-Jean, coin de la côte du Palais.

Ces prix sont ceux qui seront remis aux gagnants du euchre-bridge que le club de hockey du Pacifique Canadien donnera demain soir dans la salle de bal du Château Frontenac. Le prix d'entrée ne sera que de 50 sous, et un prix d'assistance de $5.00 sera tiré entre les personnes présentes. . .

Afin de satisfaire aux demandes d'un fort groupe de ses partisans la Maison Boucher donnera un autre euchre dans une quinzaine de jours à la salle Turgeon.

Le C. P. R.

Pas plus que son irréductible adversaire, le C. N. R., le Pacifique Canadien n'a l'intention de rester dans la "cave" cette année. Le C. P. R. a, paraît-il, des convois de première classe et il entend s'en servir toute l'année! Il est fort probable que les équipiers de Dugal, Perreault & Cie chausseront les patins dès ce soir. En tout cas, ce ne sera pas plus tard que demain. L'équipe a été renforcie par l'arrivée de quatre ou cinq nouveaux joueurs de l'extérieur qui porteront cet hiver le chandail rouge, et le précieux Hammy Laroche sera encore à son poste comme capitaine.

L'Anglo Pulp

Discrétion parfaite. On s'organise en silence, mais avec précaution. Là aussi il y aura de nouvelles figures. Les murs du moulin sont si épais que les rumeurs ne peuvent les franchir facilement! En tout cas, ce n'est pas notre ami Kennedy qui se pressera pour donner des nouvelles de son club! C'est un stratégiste. Il rappelle un peu le sympathique John McGraw. Son motto est celui-ci: "Tout arrive à point pour celui qui sait attendre".

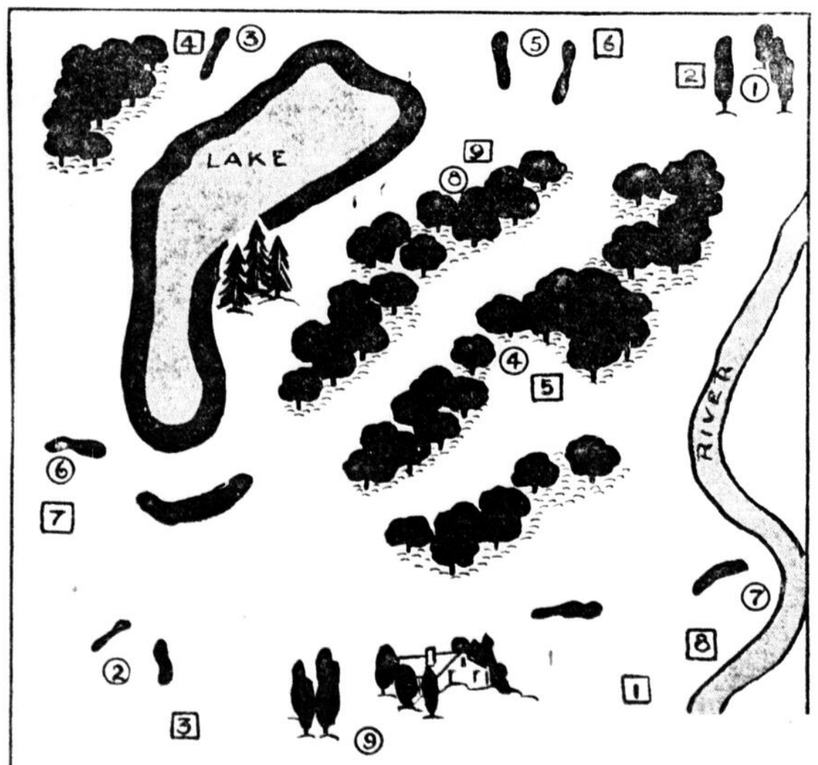
Le Soleil

Si vous causez quelques instants avec notre confrère Jean-Charles Harvey ou avec le notaire Pouliot, il n'y a pas de doute que vous sortirez du Soleil avec l'impression que le championnat de la ligue changera de mains cette année et qu'il passera aux benjamins de la Railway-Paper.

Il faut l'admettre, le Soleil a une équipe formidable, mais il lui faudra compter avec l'expérience de ses rivaux qui n'en sont pas à leurs débuts dans le hockey. Notre confrère aura une équipe pesante et rapide. A tout événement, nous pensons qu'elle se classera en bonne position cet hiver. C'est d'ailleurs l'avis du coach "Pit" Noel, l'homme au visage d'acier qui se promet bien de conduire ses joueurs à la victoire dès la première joute de la saison.

Nous avons appris que l'entraineur du club ne serait autre que M. Myrand qui servit de mentor à Didace Martineau qui portait les couleurs de L'Evénement l'an dernier dans le marathon Usher's Green Stripe. Le Soleil ne veut donc rien négliger...!

LE GOLF-MINIATURE DE L'EVENEMENT



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
PAR	2	2	3	3	2	3	2	3	3	23
SELF										
OPP										

Comment jouer. — Le premier joueur pose son crayon sur le carré (tee) No 1, puis, fermant les yeux, il avance son crayon sur le "course", se dirigeant vers le trou No 1, dans le cercle tout en essayant d'éviter les obstacles (hazards). Après chaque trait, le joueur ouvre les yeux pour voir où il se trouve. Puis, fermant de nouveau les yeux, il continue dans la direction du trou. Si le joueur tombe dans un "hazard", il doit jouer le coup suivant au point d'entrée dans le "hazard". Le second joueur procède de la même manière, commençant au "tee" No 1. Lorsque le joueur ouvre les yeux après avoir fait un trait de crayon, cela constitue un coup. PUNITIONS: "Hazards" d'eau (lacs et rivières), 2 coups ajoutés au score; autres "hazards", 1 coup ajouté au score; en dehors du terrain, 1 coup ajouté au score. Il n'est pas permis de traverser les lacs, les rivières ou autres obstacles. (Copyright 1930. Patent applied for.c

NOTES SUPPLEMENTAIRES : — Remarquons bien ici qu'il faut faire les 9 trous dans le moins de coups possible. Dans le tableau ci-dessus ou se trouve enregistré le mot PAR, on remarquera au-dessus, les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, indiquant le nombre de trous à parcourir. Plus l'on joue de coups pour atteindre les chiffres (1), (2), (3) et ainsi de suite et qui sont enfermés, dans un cercle, plus le score est élevé et contre soi. Remarquons de plus que les points de départ sont dans des carrés et que les points à atteindre sont dans des cercles. En outre, remarquons que chaque trou atteint se trouve près du point de départ du trou suivant. Répétons de nouveau que l'on gagne la partie en faisant les 9 trous dans le moins de coups possible.

Leçons de HOCKEY (16)



A quelle distance du filet un joueur à l'attaque a-t-il plus de chances de compter sur un lancer ?

Réponse de DUKE DUTKOWSKI

Membre des Chicago Black Hawks, l'un des plus versatiles joueurs de hockey de ce club. Il peut jouer aussi bien sur la ligne d'avant que sur la défense.

Entre quinze et vingt pieds, directement en face du filet, parce qu'à cette distance un joueur a une distance égale de chaque côté du gardien de buts pour pouvoir lancer avec force et précision, et le "goaler" n'a pas de chance possible de sortir pour bloquer efficacement le lancer.

LE HOCKEY CHEZ NOUS

Cet après-midi il y aura assemblée du comité de hockey. C'est ce que nous a appris hier soir l'actif et onctueux secrétaire Emery Lemieux—Bill, pour les amis, comme on dirait dans La Vie Quotidienne!

Bill, puisqu'on l'appelle comme cela ici, nous a montré hier soir une liste formidable qui contient les noms de 24 joueurs. Si la progression se maintient, que sera-ce dans trois ou quatre ans d'ici!

Vingt-quatre joueurs seront mis à l'essai. De ce nombre, on en gardera douze. Les autres prendront place sur la liste de réserve. En somme, il y a de quoi former quatre équipes. Et dire que l'an dernier on avait peine à réunir assez de "justes" pour en former une. Que les temps sont changés...!

BERSIMIS

Mlle Antoinette Thibault, de Bersimis Mills, est partie le 18 novembre dernier pour aller passer l'hiver à Outardes Falls.

—M. Philippe Gagnon, de Portneuf, est retourné dans sa famille après avoir passé quelques jours parmi nous.

—Le Révérend Poulin est revenu parmi nous après avoir passé quelques jours à Cap-Chat, avec ses parents.

—M. René Meunier, inspecteur du département des forêts, était de passage ici, le 19 novembre dernier, descendant à Ruisseau Vert.

—M. et Mme Martin Hickey, de Rivière Jérémie, étaient de passage ici le 19 novembre dernier, revenant d'un voyage à Outardes Falls, où ils étaient allés voir leur fille, Katheline. Ils sont repartis immédiatement pour retourner à Rivière Jérémie.

—M. Geo. Bherer, maire de notre paroisse, est allé, le 18 novembre dernier, à Outardes Falls, en voyage d'affaire, et est revenu le 19.

AU VICTORIA

"ANYBODY'S WOMAN"

La favorite de tout le monde, parmi les célébrités de l'écran, est devenue "Anybody's Woman".

Ruth Chatterton a été "Madame X", "The Laughing Lady" et la Sarah de "Sarah and Son".

Dans "Anybody's Woman", qui sera montré au Victoria pendant trois jours à partir de mercredi, elle a pour partenaire Clive Brook dans une pièce d'un grand réalisme.

"Anybody's Woman" est l'histoire des tribulations qui sont le résultat d'un mariage mal assorti. Brook personnalise un jeune avocat riche et cultivé qui, désappointé par l'infidélité de sa femme qui l'a divorcée, va faire un séjour prolongé dans la métropole.

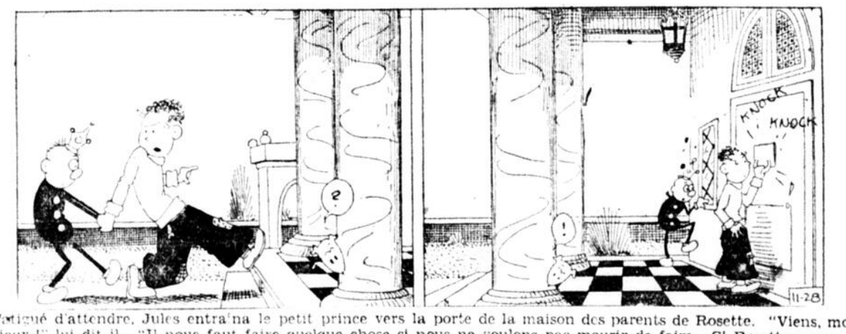
A un hôtel pour gens de théâtre, il rencontre Ruth Chatterton, une jeune actrice qui se trouve actuellement sans emploi. Ils s'épousent au cours d'une partie de plaisir à la fin de laquelle Brook était assez éméché, et c'est de ce mariage conclu trop précipitamment que découpe tout le grabuge.

"Anybody's Woman" a été dirigé par Dorothy Arzner à qui on doit déjà "The Wild Party", "Manhattan Cocktail" et "Sarah and Son".

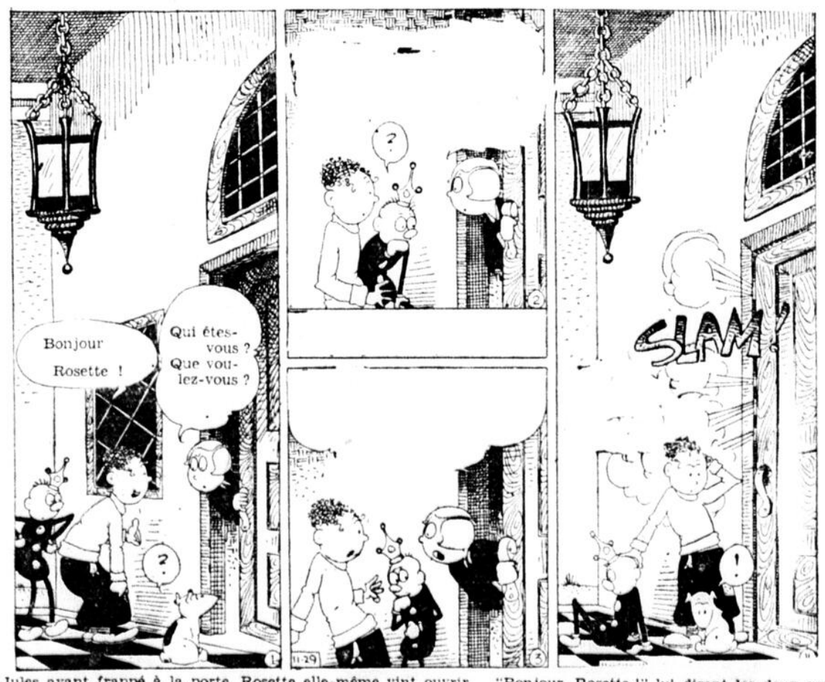
LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Wilson



Les soldats Smigs s'élancerent dans le tunnel en s'encourageant les uns les autres. Leur mission ne leur plaisait guère, car ils connaissaient le courage et la force de Jules et la ruse du petit prince des Pingos. Mais leur vie était en jeu et il ne fallait pas songer à reculer....



Fatigué d'attendre, Jules entraîna le petit prince vers la porte de la maison des parents de Rosette. "Viens, mon vieux !" lui dit-il. "Il nous faut faire quelque chose si nous ne voulons pas mourir de faim. Si Rosette nous reconnait tant mieux..... sinon tant pis !" Jules frappa donc à la porte, pendant que Bingo regardait à une fenetre. "Jules !" cria-t-il soudain, "Rosette elle-même va nous ouvrir. Je la vois venir !" La petite fille allait-elle enfin reconnaitre ses amis ? ? ?



1.—Jules avant frappé à la porte, Rosette elle-même vint ouvrir. "Bonjour, Rosette !" lui dirent les deux amis. "Qui êtes-vous ?" répondit la fillette d'un air hautain."Et que voulez-vous ?" 2.—"Ne te rappelles-tu donc pas de nous ?" lui demanda Jules. "Qui vous ?" répondit Rosette. "Que voulez-vous dire ? Je ne vois que vous !" 3.—Les deux amis comprirent alors qu'elle ne pouvait plus voir le prince. Mais Rosette se fâcha en voyant que Jules ne bougeait pas. "Je ne vous connais pas et je ne tiens pas à vous connaitre. Si vous êtes le messager de l'épicier, présentez-vous à la porte des domestiques !" 4.—Sur ces mots, Rosette leur ferma la porte au nez..."En voilà une bonne !" murmura Jules.

Deux nouvelles ligues de hockey viennent d'être organisées

Les restaurateurs alignent quatre équipes, Damien Light Lunch, Windsor, Hobb's et Mira, et nomment des officiers temporaires. — J. Brindamour est élu président. — Un autre meeting vendredi soir.

DES JOUEURS INDEPENDANTS

Quatre clubs étaient représentés hier soir à l'assemblée convoquée à 61, rue Sainte-Claire, pour organiser une ligue de hockey des restaurateurs. Ces clubs étaient le Dacien Light Lunch, le Windsor, le Hobbs' Orangeade et le Mira.

Les délégués, au nombre d'une dizaine, ont procédé immédiatement à l'élection d'un comité temporaire, qui aura charge d'organiser le circuit, d'élaborer des règlements, de trouver une patinoire, à l'Aréna, si possible, et de convoquer une assemblée générale pour vendredi soir, à 8 heures.

Le comité temporaire se compose de MM. J. Brindamour, président ; Andre Cloutier, secrétaire ; Lucien Laroche, Damien Dorval, Freddy Hobbs et Georges Soucy, directeurs.

La ligue sera formée de joueurs ne faisant partie d'aucun autre circuit.

LE RADIO CHAMPION DU CIRCUIT LEGARE

Le club Radio a tout balayé sur sa route dans la ligue de petites quilles Légaré. Il a gagné 17 parties sur 20 dans la première série et 16 sur 20 également dans la seconde.

Voici le classement final:

PREMIERE SERIE

	Pg	Pp	Pts
Radio	17	3	6588
Achats	16	4	6290
Collection	7	13	5879
Compabilité	5	15	5711
Expédition	5	15	5501

DEUXIEME SERIE

Radio	16	4	6947
Achats	15	5	6448
Collection	12	8	6351
Expédition	5	15	5617
Comptabilité	2	18	5134

Voici le détail des dernières rencontres:

RADIO.

Oscar Côté	95	98	78	81	104—456
O. Leclerc	112	116	135	124	98—585
M. Paquet	85	122	147	91	120—565
	292	336	360	296	322--1606

EXPEDITION.

Lacasse	60	89	78	76	65—368
Boutin	91	109	87	111	78—476
Rochette	115	96	101	93	105—510
	266	294	266	280	248--1354

Radio gagne: 5-0.

ACHATS.

Drolet	140	109	112	87	86—534
Gagné	75	118	75	95	97—460
A. Guay	134	111	110	104	109—568
	349	338	297	286	292—1562

COLLECTION.

Dorion	67	127	111	88	101—494
H. Plamondon	72	98	111	88	110—479
Thivierge	135	130	145	95	169—674
	274	355	367	271	380—1647

Collection gagne: 3-2.

Les moyennes de chaque joueur sont comme suit:

	Pj	Moy
Marcel Paquet, Radio	40	123.8
Thivierge, Collection	35	113.8
O. Leclerc, Radio	40	113.1
A. Guay, Achats	40	112.6
Drolet, Achats	27	108.4
Gagné, Achats	40	102.5
H. Plamondon, Collection	40	101.7
Côté, Radio	40	101.4
Boutin, Expédition	40	97.5
Martel, Comptabilité	39	95.4
Rochette, Expédition	40	95.3
Delâge, Comptabilité	30	94.8
Dorion, Collection	40	94.1
Ouellet, Achats	13	92.5
Bergevin, Comptabilité	35	90.4
Lacasse, Expédition	40	85.0
Lachance, Comptabilité	16	68.4

LIGUE PROVINCIALE

QUEBEC

Nolet	188	188	173—549
Lafrance	179	184	137—500
Dorval	189	166	160—515
Métivier	210	185	180—575
Raymond	185	181	212—578
	951	904	862—2717

LEVIS

Roberge	156	167	202—525
Verreault	212	194	196—602
Dumont	158	173	123—454
Lecours	181	199	143—523
Gingras	215	176	174—565
	922	909	838—2669

Québec : 2 à 1.

Trois-Rivières:

J. Marco	189	179	183—551
E. Lambert	182	179	192—553
Hamel	221	193	158—tue
Bettez	202	188	173—565
Chrétien	206	178	176—550
	1000	917	882 2799

Montréal:

C. Jackman	798	185	212—595
G. Mann	154	138	203—495
G. Skelley	192	209	202—603
D. Tansey	170	144	199—813
E. Talbot	191	211	186—588
	905	887	1002 2794

LA CLASSE "B"

Teinturerie Mathieu :

Ouellet	188	191	161— 540
Tardif	162	159	160— 481
Foisy	151	149	123— 423
Hébert	210	171	202— 583
St-Michel	164	168	154— 486
	875	838	800—2513

St-Paul :

Bonhomme	151	183	184— 518
Brousseau	143	147	179— 469
Rancourt	183	177	144— 504
Lévesque	201	166	177— 544
Gutman	194	176	144— 517
	872	849	831—2552

St-Paul : 2-1.

Frontenac B :

Hamel	121	164	149— 434
Bouffard	164	117	— 281
Robitaille	151	134	136— 421
Paré	161	130	153— 444
Bruneau	121	118	153— 392
Poulin			159— 159
	718	663	750—2131

Adenac Oil :

Cantin, R.	99	168	171— 438
Cantin, Eug.	141	161	157— 459
Cantin, H.-P.	173	164	158— 495
Corriveau	126	154	159— 439
Cartin, Paul	144	151	153— 448
	683	798	798—2279

Adenac Oil : 2-1.

Int. Harvester :

Chatigny	114	177	141— 432
Garlepy	166	145	135— 446
Falardeau	145	137	134— 416
Tessier	133	132	156— 421
Roberge	160	180	149— 489
	718	771	715—2204

Lévis :

Finet	178	190	146— 514
Guay	174	175	150— 499
Vachon	171	158	151— 480
Perreault	163	162	139— 464
Côté	169	160	185— 523
	855	854	771—2480

Lévis : 3-0.

Adenac Oil & Gas Co. :

R. Cantin	198	162	138— 498
E. Cantin	161	172	158— 491
L. Cantin	150	137	161— 448
H. Corriveau	173	183	186— 542
P.-H. Cantin	157	157	202— 516
	839	811	845— 2495

St-Paul :

D. Brousseau	155	153	116— 424
B. Verreault	161	201	169— 531
R. Bonhomme	147	146	161— 454
L. Guttman	143	156	136— 435
L. Lévesque	149	154	144— 447
	755	810	726—2291

St-Paul : 3-0.

SALLE VICTORIA

Architecture :

H. Minguy	95	79	110— 284
L. Minguy	138	106	75— 319
Venne	157	98	120— 365
Jean	100	172	99— 371
Dupéré	112	137	128— 377
	602	562	532—1716

Génie Forestier :

Auger	124	119	150— 393
Larue	143	138	164—445
Bernier	163	142	123— 428
Leblanc	137	152	159— 448
Lapointe	166	145	119— 430
	733	696	715—3144

Génie Forestier : 3-0.

TOURNOI DE GOLF DES REDACTEURS SPORTIFS

Nous annoncions brièvement hier matin que le Miniature Golf Limitée, sis à 74 rue Saint-Joseph, etait en frais d'organiser un tournoi pour les rédacteurs sportifs des journaux locaux. Un programme vient d'être élaboré. Les journalistes n'ont pas été priés de s'inscrire; on les prient tout simplement de jouer. Le tournoi sera de 36 trous genre éliminatoire. Les concurrents s'entendront ensemble pour jouer quand leurs occupations le leur permettront. On demande qu'ils fassent diligence afin d'en finir avant Noel, car... une superbe dinde sera décernée au vainqueur.

Le tirage a été fait au hasard en présence de MM. B. Conway, L. Conway et G. S. Lavallee. Il a donné le resultat suivant: LeBel (L'Evenement) vs Morasse (L'Evenement), Halpin (Le "Chronicle-Telegraph") vs Mercier (Le Soleil), Descarreaux (L'Action Catholique), vs Haray (L'Action Catholique) et Thompson (le "Chronicle-Telegraph") vs Proulx (le Soleil). Logiquement les gagnants des deux premiers matchs joueront l'un contre l'autre en semi-finale. Un arbitre aura charge des matchs. La première ronde peut etre jouée en 10 jours.

L'ACTUALITE

Magnifique projet

Environ cent vingt-cinq personnes ont applaudi au Dragon quand l'ex-président Pepin a lancé son projet de bâtir un chalet permanent et d'acheter un yacht pour montrer que les raquetteurs ne dorment pas l'été. Des centaines et des centaines d'amateurs ont dû crier "Bravo" hier matin lorsqu'ils ont vu le président Gosselin, du Zouave, reprendre le projet et le présenter à l'union locale des raquetteurs. Parions que Pepin ne serait pas fâché si ont augmentait l'importance attachée à son idée!

L'affaire est lancée, le projet est magnifique et il suscite l'intérêt des raquetteurs. Un bon pas a été fait dans la voie du succès. Naturellement, ce n'est pas encore la victoire. Tout n'est qu'à l'état de projet. Mais, du moment qu'une idée attire l'attention, on peut dire que ça va bien. Pour le moment, les raquetteurs sont occupés ailleurs. Ils préparent leurs programmes et la grande convention. Cependant, il est d'actualité quand même de parler du mouvement Pepin-Gosselin. Au cours d'une assemblée, qu'est-ce qui empêche d'en causer? Puis, quand la convention sera chose du passe, on pourra se mettre à l'oeuvre. Quand on veut aller vite, on va vite, a dit quelqu'un. On peut fort bien bâtir un chalet et dès cette année. L'affaire ne demande qu'un peu de travail et un peu d'argent...

Quelques-uns des clubs détiennent leurs salles durant toute l'année. Ça ne pourrait les empêcher d'entrer en lice. La saison d'été n'est guère active chez les raquetteurs. Chacun voudrait faire son possible pour conserver les bonnes relations établies l'hiver.

Mais l'argent? C'est évidemment un gros problème, mais il n'est pas au-dessus des forces humaines. Nos clubs comptent environ cinq cents membres. Si ce chiffre était double ou même triplé on arriverait avec une petite armée. Disons que mille raquetteurs consacrent un, deux ou cinq dollars par année pour construire un chalet et acheter un yacht. Nous voilà en présence d'une somme rondelette, d'une somme qui intéresserait un financier...

Le projet parait très souriant. On dira peut-être qu'il n'est pas réalisable. On ne peut prétendre qu'il ne vaut pas la peine d'être mis a l'étude. Les déclarations de Pepin et de Gosselin intéressent ceux qui ont lancé le projet de fonder une association athlétique canadienne-française. Les deux choses peuvent se compléter.

Il tombera sûrement maintes bordées de neige avant que le succès ait été acquis, mais il ne faut pas se décourager quand on prêche l'adoption d'une politique nécessaire...Tôt ou tard, nous aurons un monument national, car l'avenir le veut! — M.

SERIE INTER-CITE ENTRE ASSUREURS

Il est fortement question d'organiser une série inter-cité entre les champions des ligues de quilles des assureurs de Québec et de Montréal. Cette série serait jouée après les séries régulières dans les deux circuits. Un amateur de Québec est prêt à mettre en jeu une jolie coupe si le tournoi est organisé. Les officiers des deux ligues sont actuellement en négociations.

Dans la ligue locale, comme résultat des matchs de la fin de la semaine, deux équipes, Lavoie-Lesage, et Tessier-Fages, sont égales à la première position avec 12 parties chacune.

Voici le classement des équipes:

	G	P
Lavoie et Lesage	12	3
Tessier et Fages	12	3
British Colonial	7	8
Eug. Jobin	5	10
Constantineau	5	10
L. Garneau	4	11

LIGUE DE L'EVENEMENT

Intertype :

R. Denis	89	113	88— 290
A. Méthot	102	105	118— 325
C. Lepire	131	133	134— 398
	322	351	340—1013

Comptabilité:

C.-E. Savard	126	82	129— 337
P.-E. Boutet	84	131	108— 323
S. Lepage	121	100	181— 402
	331	313	418— 1062

Comptabilité : 2-1.

Journal Jour :

Duchesneau	97	88	92— 277
Bisson	109	111	118— 338
Demers	109	113	76— 298
	315	312	286— 913

Circulation :

Chouinard	63	78	72— 213
Plante	100	72	77— 249
Lemieux	135	103	87— 325
	298	253	236— 787

Journal Jour : 3-0.

Jobs Cylindres :

Cardinal	95	90	74— 259
Piché	80	123	115— 324
Lortie	125	100	91— 316
	306	313	280— 899

Publicité:

R. Trempe	140	135	106— 381
P. Lavigueur	135	101	151— 387
E. Lavoie	137	149	87— 373
	412	385	344—1141

Publicité : 3-0.

ASSURANCE TELEGRAPH

P. Constantineau :

L. Demers	146	97	141— 384
A. Allain	136	81	136— 353
V. Grondin	99	142	171— 412
P. Prenlan	105	111	104— 320
R. St-Laurent	158	139	128— 425
	644	570	680—1894

L. Garneau :

Métivier	134	141	148— 423
Lalonde	138	128	131— 397
Dion	118	154	126— 398
A. Plamondon	139	102	99— 340
O. Houde	112	140	167— 419
	641	665	671—1977

P. Constantineau : 2-1.

Eug. Jobin :

C. Gendron	95	112	127— 334
G. Moffet	93	101	143— 337
M. Ouellet	122	152	110— 384
A. Bouchard	91	123	119— 333
R. Chatelle	146	155	153— 454
	547	643	652—1842

Larose & Lesage :

Harold Kelly	108	130	100— 338
L. Boivin	158	119	123— 400
H. Kelly	166	110	153— 429
L. Genest	138	111	124— 373
L. Beaudet	128	135	114— 377
	698	605	614— 1917

Eug. Jobin : 2-1

British Colonial :

P.-E. Boulanger	95	120	166— 381
P. Blanchet	108	175	81— 364
F. Lemieux	72	100	102— 274
X. X. X.	72	83	81— 236
M.-A. Lemieux	115	153	130— 398
	462	631	560—1653

Tessier & Fages :

A. Rochette	117	126	130— 373
W. Demers	105	119	85— 309
A. Lamonde	121	108	94— 323
T. Alison	115	109	129— 353
T. Whitton	127	83	130— 340
	585	545	568—1698

Tessier & Fages : 2-1.

PATINOIRE MAISONNEUVE

Ouverture ce soir

Patinage l'après-midi de 2 h. à 5 h. et le soir de 8 h. à 10 h. tous les jours.
Patinoire à la mode. Musique moderne. Le meilleur rond en ville.
Admission : 25 centins. Billet de saison : $3.
Tout le monde sera toujours bienvenu.

ROND MAISONNEUVE

L'ouverture de la patinoire de l'avenue Maisonneuve aura lieu ce soir. Le rond est sous la direction de Kirkwood, un sportif bien connu en ville. Les amateurs sont priés d'en prendre note.

EN QUELQUES LIGNES

3e année. — *Fritz Maisel, gérant du Baltimore, de la ligue Internationale en 1929 et en 1930, a été réengagé pour la saison 1931.*

En 38 secondes. — *Mickey Walker a enregistré une victoire décisive l'autre jour lorsqu'il a battu K. O. Christener en 38 secondes.*

Aux Yankees. — *Jim Weaver, un lanceur des Orioles, qui a gagné 21 parties en 1930, a été vendu aux Yankees.*

Au radio. — *Le Chicago, de la N. H. L., annonce qu'on donnera au radio les détails des parties qui se joueront chez lui aux dates suivantes: 4, 7, 14, 16, 28 décembre, 1, 14, 15 janvier.*

Bell vendu. — *Herman Bell, lanceur des Cardinals, de la ligue Nationale, a été vendu au Rochester, de la ligue Internationale.*

Sous le harnais. — *Une somme de $250,000 a été souscrite par des amateurs américains pour redonner aux courses sous le harnais leur splendeur d'autrefois.*

Au Canada. — *Jos. Beaudoin, de Thetford Mines, a acheté Barbara La Marr, Joseph O'Connor et Western Glow à l'enchère Old Glory.*

LE BASEBALL

Montréal, 2. — Les magnats du baseball ont commencé hier à parler du "draft". La ligue Internationale et la ligue de la Côte du Pacifique, qui s'opposent à la proposition des majeures, ont décidé de remettre leur décision. Leurs représentants rencontreront aujourd'hui ceux de l'Association Américaine. Les majeures demandent que le "draft" s'applique à tous les circuits. On croit que les 3 ligues de la classe "AA" feront une proposition aux majeures aujourd'hui.

La ligue de la Côte du Pacifique n'a pas réussi à élire son président. Harry Williams a obtenu quatre votes, J.-C. Ewing, trois, et J.-J. Sullivan, un. L'élection se fera cette semaine ou lors d'une assemblée qui aura lieu à Los Angeles en janvier.

QUILLES A LA TUQUE

Le 14 novembre, les joueurs du club Excelsior n'étant pas en forme ne purent s'assurer de la victoire et le Ramona compta 3 à 0.

Egoelsior : Capt. R. Guillemette.

Hebert	153	135	141— 429
Tremblay	117	123	178— 418
Guillemette	122	132	130— 384
	392	390	449—1231

Ramona : Capt O. Ricard

Rioux	130	143	148— 421
N. Rioux	119	147	128— 394
O. Ricard	146	135	208— 489
	395	425	484—1304

1304—1231—73 pins

Sub. David Rousseau.

Le club La Tuque aux grosses quilles lance un défi aux clubs Shawinigan-Grand - Mère, Trois - Rivières et Cap de la Madeleine. Pour autres renseignements s'adresser au Cercle Paroissial ou à Norbert Rioux, La Tuque, 239 Tessier.

Les jeunes amateurs de la rue Saint-Cyrille forment un circuit de quatre équipes, Olympic, St-Cyrille, Salaberry et Châteauguay, pour jouer à la patinoire de l'Académie Commerciale. — Les officiers.

UNE CEDULE ADOPTEE

Une ligue de hockey, qui sera connue sous le nom de "Ligue de Hockey St-Cyrille", vient d'être organisée par un groupe de jeunes amateurs de la partie haute de la ville. Elle aligne quatre équipes: Olympic, St-Cyrille, Salaberry, Châteauguay.

Les résultats :

Châteauguay, 4 ; Olympic, 3.

St-Cyrille, Salaberry, remise au 8 décembre. Voici la cédule pour la saison :

7 décembre :
aSlaberry vs Châteauguay
St-Cyrille vs Olympic
14 décembre :
Olympic vs Salaberry
Châteauguay vs St-Cyrille
21 décembre :
Salaberry vs Châteauguay
Olympic vs St-Cyrille
28 décembre :
Salaberry vs Olympic
St-Cyrille vs Châteauguay
4 janvier :
Châteauguay vs Olympic
Salaberry vs St-Cyrille
11 janvier :
Salaberry vs Châteauguay
Olympic vs St-Cyrille
18 janvier :
Châteauguay vs Olympic
Salaberry vs St-Cyrille
25 janvier :
Olympic vs Salaberry
Châteauguay vs St-Cyrille
1 février :
Salaberry vs St-Cyrille
Olympic vs Châteauguay
8 février :
Salaberry vs Olympic
St-Cyrille vs Châteauguay
15 février :
Châteauguay vs Salaberry
St-Cyrille vs Olympic
22 février :
Pratique le et dernier semi - détail, 2e et 3e
1 mars :
Finale

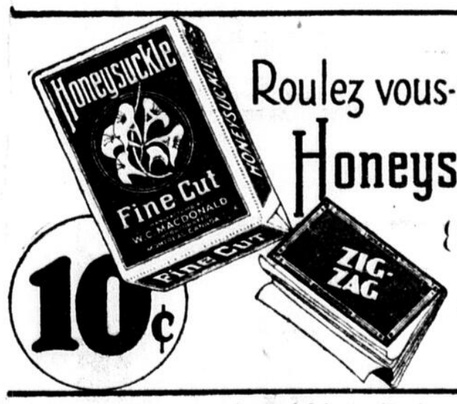
Les officiers élus pour la première saison sont: MM. J. De Varennes, président; Jean Sirois, secrétaire-trésorier; Robert Légaré, gérant, et le notaire J. Sirois, président honoraire.

Les parties sont jouées à la patinoire de l'Académie Commerciale.

LES LEVRIERS SERONT OUBLIES AU DOG DERBY

Plusieurs changements ont été apportés hier soir aux règlements du Dog Derby. Le plus important est probablement celui qui dit qu'à l'avenir les chiens dont la race dominante est le lévrier ne pourront courir. On prétend qu'on a eu du trouble dans le passé avec certaines races. Relativement au départ, l'ordre numérique a été changé. A l'avenir, la partie principale du fouet ne devra pas dépasser 10 pieds. Autrefois, on se servait de fouets de 15 à 20 pieds. Frank Dupuis, qui était au Château Frontenac hier soir, déclare qu'il serait en faveur de l'absence complet du fouet. Il dit qu'on peut s'en passer excepté lorsqu'il s'agit de séparer une bataille entre chiens. Dupuis participera au Derby et il aura une forte équipe.

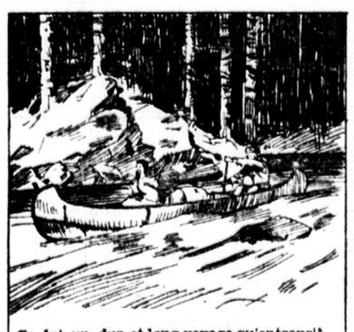
Hier soir, dans la ligue de quilles du Quebec Power, Accounting a défait Railway par 3 à 0; Tramway a défait Gas par 3 à 0 et Traffic a défait Consummers, par 3 à 0.



Roulez vous-mêmes vos cigarettes/
Honeysuckle Fine Cut
{HACHÉ FIN}
Avec les papiers
ZIG-ZAG
10¢

Synchronisé avec le début de 7 heures à 8 heures tous les jeudis soirs. L'heure musicale des "Blenders" de Macdonald.

HISTOIRE DU CANADA.—No 137 Les Lajimodière.



Ce fut un dur et long voyage qu'entreprit Mme Lajimodière. Exposée au vent, à la pluie et au soleil ardent pendant le jour et dormant sur le sol chaque soir, l'héroïque femme ne se plaignit pas. A deux reprises leur canot faillit se briser dans les rapides.



Mais au bout d'un mois de voyage, elle et son mari atteignaient enfin Fort William sur le lac Supérieur. Ils étaient à mi-chemin de la Rivière Rouge et du fort Pembina, but de leur odyssée.



Les Indiennes montrèrent beaucoup d'intérêt à la première femme blanche qu'elles voyaient. Elles lui montrèrent comment s'y prendre pour fabriquer un sac doublé de mousse pour porter son bébé sur son dos, comme elles le faisaient elles-mêmes.

Un jour les Pieds Noirs volèrent le bébé et une autre fois un chef indien voulut l'acheter, offrant en paiement son propre enfant et un beau cheval.

Après avoir erré à l'aventure pendant des années, les Lajimodière s'installèrent finalement au fort Douglas sur la Rivière Rouge.

EMPIRE Aujourd'hui
'BRIDE OF THE REGIMENT'
avec
Louise Fazenda, Vivienne Segal, etc., etc.

CANADIEN
Un Film Parlant Français
Les Chevaliers de la Montagne
— avec —
Louis Trenker, Marie Glory et Pierre Magnier

THEATRE PRINCESS
AUJOURD'HUI
Lon Chaney
— dans —
"WHERE EAST IS EAST,"
— aussi —
"TRAVAILLE-TU"
par A. Dumont
et
Sketchs comiques et Comédie Bouffe

CARTIER
The Home of Perfect Talkies
Programme Double
LAWRENCE TIBBETT
— dans —
"THE ROGUE SONG"
— et —
SUE CAROL
— dans —
"DANCING SWEETIES"

THEATRE RIALTO
AUJOURD'HUI
Silencieux avec titres français
MAURICE CHEVALIER
et la belle Claudette Colbert
— dans —
"THE BIG BOND"
— aussi —
JACK MULHALL
— dans —
"Twin Beds"
et une bonne comédie parlante.

The EYES OF THE WORLD
VICTORIA

Golf-Miniature
Nous faisons une spécialité de la construction des golfs - miniature.
Nous fournissons matériaux accessoires, ainsi que les services d'un constructeur expert.
Pour informations quant aux prix et conditions, s'adresser à
FERD. GUILMETTE
Tél : 5112 - - 33 de la Couronne

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Charles Rogers et Jean Arthur
— dans —
"HALF WA TO HEAVEN"
— aussi —
ALICE WHITE
— dans —
"PLAYING AROUND"



Un des plus délicieux Breuvage
qui n'a pas son égal.
Dry Ginger Ale Fortier
Achetez-les à la caisse
ELZ. FORTIER LTEE
123, rue ST-DOMINIQUE
Québec.

Capitol THEATRE
Dernière Fois
AUJOURD'HUI
ANDRE LUGUET
JULES RANCOURT
BARBARA LEONARD
dans
MONSIEUR LE FOX
C'EST UN FILM
PARLANT FRANCAIS
Représentations : 1 h. 30 à 5 h.; 7 h. à 11 h. Mat.: 25c et 30c; Soirs: 35c et 50c.

2 jours commençant demain
Edmond Lowe
Joan Bennett
Barbara Leonard
dans
SCOTLAND YARD

THEATRE IMPERIAL
TOUTE LA SEMAINE
Vue entièrement parlée et chantée en français
LA ROUTE EST BELLE
— avec —
ANDRE BEAUGE



D'ICI AU 1er JANVIER
Grand Tournoi de Golf de Dinde
AU MINIATURE GOLF LTEE
74, rue St-Joseph Tél. 2-5141
Venez Gagner votre dinde de Noël
SERVICE COURTOIS

Téléphonez tout de suite à 2-7700 et dites: je voudrais publier une annonce classifiée

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel, 1 centin.

21 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronnet . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Vallier . . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . Tél. 3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier . . . . . Tél. 2-1681
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-6332
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-4327
Sucursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-7700

PERDU

UNE EPINGLE D'OR et émaillée bleu a été perdue vendredi soir dernier, du Victoria Curling Rink jusqu'à la rue St-Louis. Récompense promise à la rapportera à 81, Rue ST-LOUIS. Tél. 2-0584 158-3—1

UN GROS CHIEN "fox-terrier" blanc avec taches noires, a été perdu. Pour information, Tél. 3-1527 157-3—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour portraits demandés. Ecrire pour catalogue et prix UNITED ART LIMITED, No 162, rue John, Toronto. 128-36—5

POSITION PERMANENTE à un bon vendeur, pour la vente directe de l'argenterie et des montres, paiements faciles. S'adresser, de 10 à 11 heures a.m. et de 5 à 6 heures p.m., au No 64, RUE ST-JOSEPH, chambre 2. 156-6—5

TAPIS DE TABLE tout fait ou à la verge, et autres articles en imitation de toile ou cuir, se lave comme toile cirée. Voir à en vouer d'amples échantillons dans tous les journaux. Pour prix et échantillons, écrivez à O. HEBERT, No 13, Boulevard Wilson, Québec. Agents pour la campagne demandés. 154-6—5

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT ST THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, Tél. 2-7490 153-26—11

COURS PRIVES. Français, anglais, correspondance, sténographie bilingue. Spécialité mathématiques, tenue des livres, dactylographie. Le Soir, conversation anglaise par un professeur de langue anglaise. Mlle NOEL DE TILLY, No 253, rue St-Jean. 142-26—11

COLLEGE WALLACE, No 58, Côte du Palais, Tél. 2-4545-W. Anglais, français, sténographie, comptabilité, télégraphie, mathématiques. S'adresser à J.-W. WALLACE, C.E. 145-26—11

ELEVES DEMANDEES. Cours privé anglais et français, sténographie bilingue, méthode des plus rapides. Conversation anglaise. Succès assuré. Strictement privé si désiré. Cours jour et soir. Pour renseignements, appelez 2-6040-W. 159-26—11

INSTITUTRICE PRIMEE donnera leçon privée, ou par groupe, quelques heures chaque jour. Attention spéciale aux enfants de première, deuxième et troisième années. Mlle ROUILLARD, No 437, rue St-Jean. Tél. 2-3347 154-26—11

COURS ANGLAIS

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Demandez une entrevue à S'adresser au No 8, RUE STE-FAMILLE. Tél. 2-8353-F.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Jos. A.-F. FORTIER, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.

EMPLOIES DEMANDES

UNE DAME DISTINGUEE demande emploi comme dame de compagnie ou ménagère, pour une ou deux personnes. Possédant l'anglais et le français. Pouvant fournir de bonnes références. Tél. 6611, de 10 heures a.m. à midi. 159-6—9

FEMMES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE, sachant faire la cuisine pouvant coucher chez elle. Références exigées. S'adresser au No 13, RUE STE-FAMILLE. 157-6—12

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

HOMMES ET FEMMES dans toutes les paroisses pour distribuer nos calendriers religieux, salaire et commission. The Messenger, 3A, RUE D'AUTEUIL, Québec. 140-26—13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Bouffard.

ON DEMANDE (DIVERS)

MIROIR. — J'achèterais miroir en bon ordre, grandeur 2 x 3 ou 2 x 4 pieds, pouvant le disposer sur la hauteur. Téléphoner entre 6 et 8 heures p.m., à 2-3555-F.

NOUS ACHETONS les cartes "Turret" à 20c la série ou à 35c le cent, pas accouplées. Gratis avec chaque achat de 15c, nous donnons une carte "Turret". S'adresser à G. MERCIER, No 76, Côte de la Montagne, Québec. 154-6—16

NOUS PAYONS, pour la vieille fonte, 35c du 100 livres rendu chez nous. No 55, RUE DE LA REINE. 158-3—16

A LOUER

BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH, No 111, bureaux à louer, 2 pièces. Rue St-Dominique, No 84, 3 garages, pouvant servir de salon de barbier, fini au goût du locataire. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul, Québec. 157-26—18

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE bien éclairée, eau chaude, bain, téléphone. Conviendrait pour deux messieurs. Pension si désirée; en face du théâtre Canadien. No 236, rue St-Jean. Mme BOUTIN, Tél. 2-3718-J. 155-6—20

CHAMBRE ECLAIREE et bien chauffée, sur étage du bain, eau chaude et froide, bien située, près du Parlement. Téléphone, dans famille anglaise. S'adresser au No 14, RUE ST-AMABLE. 157-6—20

CHAMBRE EN AVANT, genre boudoir, gaz, eau chaude et froide, armoire, garde-robes, dépense froide, dans chambre. Usage du bain. No 1-2, RUE SHERBROOKE, près rue Salaberry. Tél. 3-3573. 157-6—20

JOLIE GRANDE CHAMBRE vivoir, propre, bien éclairée, usage de cuisine et du téléphone. Améliorations modernes. Aussi chambre simple. Prix raisonnable. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 159-26—20

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel de Ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver. Prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 145-26—20

MAGNIFIQUE CHAMBRE, boudoir à louer, chauffée à l'eau chaude, près du Parlement, bien moderne, près du téléphone et chambre de bain. S'adresser au No 6, RUE ARTILLERIE, 3ème étage. Tél. 2-7427-W 157-6—20

RUE CHRISTIE, No 8, jolies chambres bien meublées, bien chauffées et bien tranquilles. Usage du bain et du téléphone. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-4989 159-6—20

RUE STE-ANGELE, No 32, chambre pour jeune fille distinguée, avec salle de bain privée. Aussi chambre pour monsieur. Usage du bain. Pension et blanchissage si désiré. Prix modéré. S'adresser sur les lieux. 154-11—20

UNE GRANDE CHAMBRE pour un ou deux messieurs, avec pension si désiré. Aussi suite avec entrée privée. Tél. 2-3471-W 154-6—20

375½, RUE ST-JEAN, à louer, jolie chambre meublée, chauffée, bien tranquille, eau chaude et froide dans la chambre, téléphone privé sur étage. Prix réduit. Tél. 2-6930 158-6—20

21-27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE, près de Château, et 28, rue Couillard belles chambres meublées et chauffées, eau chaude et privilège de faire la cuisine. Prix modéré. Tél. 2-4301 151-12—20

CHAMBRES ET PENSION

CUISINE CANADIENNE, No 42, rue Notre-Dame. Restaurant de première classe. Cuisine excellente. Prix 35c du repas ou 10 repas pour $3.00. Le rendez-vous populaire. 148-26—20

CHAMBRE AVEC PENSION, dans famille privée. Prix raisonnable. Bonne opportunité pour apprendre l'anglais. Tél. 3-2811 157-3—20

CHAMBRE ET PENSION. S'adresser à PENSION URSULA, No 40, rue Ste-Ursule, Québec. 156-26—20

MATERNITE PRIVEE absolument confidentielle en dehors de la ville, aussi chambre à louer en ville. Prix modéré, écrire à casier No. 368 L'Evénement, Québec. 141-26—20

GARAGE A LOUER

MAGNIFIQUE GARAGE, deux places, avec plancher en bois, établi, à louer pour l'hiver. S'adresser au No 556, RUE ST-JOSEPH, Lauzon, P. Q.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT, six pièces, chauffé, sur une avenue du parc, vue du fleuve. Situation unique. E. ROCHETTE, No 2, Avenue de Bernières, Tél. 5385 159-6—23

A LOUER. Joli petit appartement meublé, éclairé, avec cuisinette, et chambre de bain privée. Pour possession immédiate. S'adresser à 13, Rue HALDIMAND. Tél. 2-5728-M. 156-6—23

APPARTEMENT MODERNE, chauffé, disponible immédiatement. S'adresser sur les lieux, No 19, RUE STE-ANGELE, au concierge, ou par téléphone, à J.-A. MARIER, No 17, rue St-Jacques. Tél. 2-4082. 155-6—23

AVIS FUTURS MARIES

BEAU LOGEMENT de 4 chambres à louer, avec l'ameublement complet à vendre, en parfait ordre. Cause de mortalité. S'adresser au No 39, RUE SCOTT. 156-6—23

FLAT A LOUER, usage du bain et du téléphone, eau courante chaude et froide. Possession immédiate. S'adresser au No 28, RUE STE-ANGELE. 154-6—20

LOGEMENT A LOUER. — Cinq pièces, avec chambre de bain, à louer à $18.00 par mois. Situé sur la 1ère rue près du pont Scott et de l'hôpital de l'Immigration. Tél. 2-2319 159-6—23

LOGEMENT de 4 pièces à louer, tout meublé. S'adresser à M. FRANCOIS SYLVAIN, No 23, rue Burton, Québec. 157-3—23

PLAIN-PIED de 5 pièces, moderne, très propre, chauffé, meublé, au No 432, RUE ST-JEAN, Québec. 150-26—23

POUR POSSESSION le 1er octobre, magnifique logement chauffé, coin Salaberry et Crémazie, 10 pièces plus chambre de bain. Usage d'un garage. Locataire actuel a acheté une propriété. S'adresser au No 16, RUE DE SALABERRY. Tél. 5696 151-6—23

PARLIAMENT VIEW, No 57, Grande-Allée, appartement et bureau, 4 et 5 chambres meublées, chauffées, eau chaude à l'année. Possession immédiate. Service du concierge. S'adresser au No 57, GRANDE-ALLEE, au concierge. Tél. 2-1740-W. 147-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

LOGEMENT

UN TRES BON LOGEMENT, 8 chambres plus chambre de bain en tuile, avec douche, chauffé et possédant toutes les dernières améliorations, à louer à un prix spécial d'ici au mois de mai, situé au No 300, rue St-Cyrille, près de l'Avenue des Erables. S'adresser à J.-E. VALIN, No 40, rue Crémazie. Tél. 5891. 155-6—23

4 ET 7 CHAMBRES chauffées, service du concierge, à "Elisabeth", No 50, rue Fraser; "Beaumanoir", 208, Avenue des Erables. S'adresser aux CONCIERGES, sur les lieux, ou au No 14, RUE ELGIN, Tél. 21475. 140-26—23

BAS DE LA VILLE

A LOUER, 2ème étage, 4 pièces très propres. S'adresser au propriétaire, No 174, RUE MARIE DE L'INCARNATION, près de l'église de St-Malo. 157-6—23

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean. Tél. 3-1161. 138-26—27

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser à J.-C. PICHER, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau, soir 7.30 à 8.30 heures p.m. Tél. bureau, 2-7550-M; résidence 3-2459.

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 148-26—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE, BONNES CONDITIONS REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 153-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque, de $500 à $900; $300, $500, $1,000 à $10,000, à prêter. S'adresser à A. GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir, 9479. 150-26—27

COMMERCE

L'ELEGANCE ENR.

ASSORTIMENT COMPLET de robes d'après-midi du soir, de toutes teintes $8.95 à $17.50. Choix spécial de robes tailleur, au bas prix de $3.95 à $9.50. costumes de jersey, $9.95. Lingerie, chapeaux bas, scarfs, kimonos, etc. Ecoulement du stock de LA PARFUMERIE LE PAON, No 217, rue St-Jean, Tél. 2-5332 154-26—29

T. D. DUBUC

C'EST L'HIVER. — Il vous faut bottines et souliers pour toute la famille. Nos prix sont toujours à la portée de toutes les bourses. T.-D. DUBUC, département des chaussures, No 298, rue St-Jean (en face de l'église St-Mathieu). Aussi ancien poste Jos. Paré, coin des rues Ste-Marie et St-Jean. 158-26—no

PATISSERIE FRANCAISE

GOUTEZ NOTRE PATISSERIE c'est l'adopter, car nos gâteaux sont toujours faits avec la plus grande propreté et de première qualité. Notre spécialité est livraison rapide à longue distance. No 245, RUE ST-JEAN. Tél. 2-7306. 151-26—29

MAISON FRANCAISE

LA MODE PARISIENNE, No 322, rue St-Jean. Tél. 2-1971. Avons toujours et malgré belles créations, chapeaux exclusifs. Robes et manteaux commandés pour les fêtes. Choix de fantaisie pour cadeaux. Parfums français. 24—29

PEINTRE D'ENSEIGNES, lettrage de toutes sortes. Spécialité cartes de vitrines, show-cards. S'adresser à GEO. LAFLAMME, St-Charles de Bellechasse, P. Q. 157-6—29

SAUVAGE

SUR RECEPTION de 70c, nous adresserons, à n'importe quelle destination, comme échantillon, 1 livre de tabac Sauvage, garanti naturel et doux. J.-L. DUSSAULT, marchand de tabac, No 350, rue St-Jean, Québec. 154-6—52

ALB. LAMONTAGNE

274½, RUE DU ROI, Tél. 8711. Spécialité réparation de chaussures claques, caoutchouc. Ouvrage garanti. Nous sollicitons votre patronage. 159-26—29

NETTOYAGE

P.FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 2-2527. 138-26—33

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 3-0316. 135-26—33

DIVERS

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans. Tél. 3-0733. 135-26—37

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à JOS. BERROUARD, No 141½, rue St-Benoit, Tél. 3-7055 159-26—37

AIME LACROIX, poseur de prélarts et tapis. Spécialité, réparation de tapis de tous genres, étant outillé pour coudre tapis et cirer prélarts. Rembourrage de meubles à des prix très modérés. Satisfaction entière. No 74, RUE SIGNAL. Tél. 33347. 134-26—37

POUR VOS REPARATIONS de meubles, bourrure et couverture d'automobile de meubles, posage de prélart et tapis encadrement, adressez-vous à ROLAND GAGNON, No 112, rue Montcalm, Québec. 148-26—37

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

JE VIENS DE RECEVOIR les fameux serins "Blue Ribbon Choppers", ainsi que "Rollers", cages, grains, etc., à bon marché. MAISON DES OISEAUX CHANTEURS, No 362, rue St-Joseph. Tél. 2-8550. 155-6—44

ARTICLES DE MENAGE

QUEBEC FURNITURE EXCH.

AVIS. — Nous vendons et échangeons meubles de seconde main pour du neuf. Pour être bien servi, demandez P.-E. Chenard, gérant. S'adresser au No 138, RUE DU PONT, Tél. 2-0134 139-26—4

J'ACHETE A DOMICILE. A vendre table à toilette, set de salon, couchette-sommier, matelas, poêle-fournaise, capot de char, habillements A. DENIS, No 16, rue Des Fossés. Tél. 2-5075-W 12—41

J'ACHETE A DOMICILE tout article de ménage. A vendre fournaise, gramophone, sac de voyage en cuir, bloc de boucher, moulin à cuir JOS. BOURGET, No 11 1-2, rue Ancien Chantier, en face du C. P. R. Tél. 2-8721 155-6—41

J'ACHETE A DOMICILE. A vendre sideboard (buffet), bureau, moulin Singer, garde-robes, set de salon, gramophone portatif, poêle-fournaise, lit en cuivre et d'enfant. JOS. BROUSSEAU, No 24, rue St-Nicolas, Tél. 2-4803 157-6—41

MAGASIN DE SECONDE MAIN, No 46, rue St-Nicolas. Tél. 2-8666. Set de salon, gramophone, poêle à l'huile, commode de monsieur, cabinet de cuisine, couchettes, matelas, laveuse à main, bureau, tricoteuse "Auffer", chaises de bureau, divanettes. S'adresser à I. BOUCHARD. 152-26—41

POUR CAUSE DE DEPART, une balayeuse électrique, une glacière en acier SMP, un lot de vaisselle antique "Willow", quelques chaises antiques et modernes. S'adresser au No 69, RUE ST-Joachim, app. 3. 154-6—41

POELES-FOURNAISES à l'état de neuf, avec et sans bouilloire, ainsi que fournaises de passage de toutes sortes, meubles de bureau, meubles de passage, couchettes, set de salon, Orthophonique "Victor". Je suis acheteur de tout meuble de seconde main à domicile. Plus haut prix payé. ALBERT BOUCHARD, No 26, rue St-Nicolas. Tél. 2-8277. Ouvert jusqu'à 9 h. p.m. 143-26—41

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILISTES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes marques de chars à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG., No 18, 4ème Rue, Limoilou. Tél. 2-2241. 135-26—42

GARAGE TANGUAY. — réparations de toutes sortes. Gazoline, huile, engrage et lavage d'autos. Prix modéré. No 78 1-2, RUE D'AIGUILLON, Québec. Tél. 2-2155. 146-26—43

RADIATEURS D'AUTOMOBILES réparés ou refaits à neuf. Aussi soudure autogène de toutes pièces de machinerie, redressage de châssis d'autos (frame). ALARIE & TESSIER, No 560, rue St-Vallier. Tél. 9456. 156-26—37

SPECIALITE, parties de toutes marques d'automobiles usagées, pneus, tubes, vitres, ressorts, capotes, etc. S'adresser au No 105, 1ère AVENUE, Tél. 2-2856 ou 2-1227-W. 140-26—41

GARAGE CHARLESBOURG

SERVICE DE REMORQUAGE du Club Automobile de Québec. Hangarage pour 25 chars. Aussi antifreeze pour radiateurs. Réparation générale, graisse et gazoline. M. J.-A. ST-PIERRE, propriétaire. Tél. 2-1905 c. 13. 148-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No 55, rue de la Reine, Tél. 2-2777. 144-26—42

CHARS USAGES

CHRYSLER SEDAN "62", 1928. Dodge Sedan Senior, 1928. Paige Sedan 1929. Pontiac Coach, 1927. Essex Coach 1928. Chandler Sedan 1928. 11 Oldsmobile Sedan, 1925. 1 Buick Touring 1926. Whippet Sedan six cylindres 1928. Dodge Sedan, 4 cylindres, 1927. Studebaker Sedan "Suplex", 1928. Nash Sedan, 5 passagers Franklin Sedan, 1926, etc., etc. Ces chars sont en très bon ordre et très propres. Pour démonstrations, s'adresser chez MORISSET & FRERE, coin Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 157-26—42

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS USAGES

PONTIAC, COUPE et Sedan, 1927-1928. Willys-Knight Sedan, 5 passagers. Studebaker Special Six Touring, Coupé et Sedan Essex Coach 1926-27-28. Dodge Cabriolet Convertible (rumble seat). Oldsmobile Sport Coupé. Hupmobile Coach, 5 passagers. Nash Advance Six Brougham. Whippet Sedan 1929. Erskin Sedan, 1929. Star Coach, 5 passagers. Toutes en parfaite condition. Termes faciles. MOTORS LIMITED, No 19, rue de la Couronne, Québec, Tél. 6185. 159-26—42

CAMIONS USAGES

GOTFREDSON 1 1-2 tonne. 1 Dodge, 2 tonnes, avec pneus jumeaux; 1 Ford 1 1-2 tonne, 1929. 1 International, 1 tonne, 1926. Dodge 1 1-4, 1 1-2 tonne. 1 Fisher 1 1-2 tonne, 1927. 1 Chevrolet 1 tonne, 1927. Le tout en bon ordre, six vitesses d'avant, 1929. Ces camions sont en bon ordre et très propres. Pour démonstrations, s'adresser chez MORISSET & FRERE, coin Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 157-26—42

BOIS ET CHARBONS

BOIS DE CHAUFFAGE, croûtes de merisier de 4 pieds, sèches, sciées et fendues, $11.00 la corde; 1-2 corde, $5.50; voyage, $3.00. Charbon Stove, $15.75. Téléphone 9829. Côte des Bell, Québec. EDOUARD RUEL LIMITEE. 158-26—47

BOIS ET CHARBON. — Bois mou et franc, de toutes dimensions. Livré chez vous. EDMOND CONWAY, No 235, de la Canardière. Tél. 4-2351. 159-26—47

BOIS DE CHAUFFAGE, slabs bouleau, crotes merisier, scie, $3.00; merisier érable 2 1-2 pieds, $9.50, 2 pieds, $8.50. Charbon Stove, Chestnut, 80c; egg, 45c. Charbon bois franc, 30c. H. BOURASSA, No 154, rue Montcalm. Tél. 7815. 154-26—47

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. COUR A BOIS ST-ROCH, No 173 1-2, rue du Pont. Tél. 3-4822 138-52—46

CHARBON DUR, première qualité, Stove, Chestnut, 80c la poche. Coke, 35c, 3 poches pour 25c. Si 25c n'vous venez le chercher au magasin. Mou écossais, 60c. Charbon de bois, 30c la poche. ALBERT ROYER, No 171, rue Aqueduc. Tél. 6618. 155-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin. Bois et charbon. Comme vous le savez, l'automne a été pluvieux. Nécessairement, le bois qui se trouve à l'abri seul peut donner satisfaction. Tél. 2-2467 149-26—47

J.-ALD. LATULIPPE, bois et charbon. — Bois de chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No 14, 3ème AVENUE, près du pont Dorchester. Tél. 4-2112. 136-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE

BELLE GROSSE JUMENT d'occasion à vendre. S'adresser à ELZ. FORTIER LIMITEE, No 115, rue St-Dominique. 157-3—47

FOURRURES

L.-P. THIBAULT ENR.

FOURRURES. — Notre étalage dépasse tout ce que l'on peut rêver de chic et d'exclusif en manteaux de Seal, Hudson, Mouton de Perse, Chat Sauvage, Rat Musqué, Ecureuil, etc. Parures de cou en deux ou trois peaux, de très jolis effet, tels que Martre du Nord, de Roche, Japonaises, Fitch, Vison, Ecureuil, Aussi Renards, Argenté, Croisé, Beige, Gris, Brun, etc. Manteaux sur mesures, ou transformation, aussi garnitures assorties. Satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. L.-P. THIBAULT ENR., No 282, rue St-Jean, Québec. 150-26—50

FOURRURES

NOTRE ASSORTIMENT est complet en manteaux de toutes sortes. Coupe garantie. Réparations, transformation de manteaux à des prix très bas. S'adresser à ALEX. BASTIEN LIMITEE, No 96, rue St-Joseph, Québec. Tél. 2-2624 144-26—50

AVIS AUX DAMES

ON POURRA se procurer chez nous les plus belles et plus élégantes fourrures, sous forme de parure de cou, certaines étant formées de 2 ou 3 peaux à des prix allant de $20.00 à $45.00. Aussi écharpes de renard argenté à partir de $75.00, et autres en martre de roche et martre du nord. Nous achetons les fourrures de toutes sortes. LAVOIE & JOBIN, No 144, rue St-Joseph (en haut du magasin 5-10-15c). 151-26—50

ZICAT ENRG.

SI VOTRE MANTEAU doit être remodelé, faites-le réparer par une maison dont la coupe est garantie. Mitchell Fashion Co., N.-Y., veut dire coupe irréprochable. S'adresser aux Nos 101-103, RUE ST-JEAN, Tél. 2-0146. 148-26—50

EDGAR DECHENE

59 RUE ST-JOSEPH, chambre 103, assortiment de fourrures, manteaux, rapards, matrres de Roche. Attention spéciale aux réparations, transformations. Garnitures de manteaux. Ci-devant la Cie Dechêne Limitée. Québec. Tél. 2-2414. 147-26—50

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

SPECIALITE : Records Columbia et Starr, instruments de musique de toutes sortes. Réparation d'instruments de musique, phonographes. Prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti. Toutes lampes de radio à vendre. S'adresser à AMB. ST-CYR, No 18, rue St-Joseph, Québec, Tél. 2-6363-M. 138-26—45

A VENDRE

OCCASIONS

POELES USAGES

TRES BEL ASSORTIMENT de poêles-fournaises, poêles de cuisine usagés. Aussi deux laveuses électriques "Connor" et "Blackstone" en très bon ordre. Vendra à un prix de débarras. J.-P. BEDARD, représentant des fameux poêles "Beach", No 72, rue St-Joseph. Tél. 2-5834. 149-12—32

UNE BELLE PEAU DE CARRIOLE, en parfait ordre (chèvre noire) à vendre. S'adresser à Tél. 2-7067. No 86, RUE HERMINE, Québec. 156-6—52

UN BEAU CAPOT de chat sauvage, grandeur 36. Chesterfield avec bons ressorts, en bon ordre. $25.00. Trois lits pliants, un double et deux simples; beau petit poêle à charbon, ajustable au foyer de salon ou autre. Aussi deux terrains adjacents, 50 x 85. Le tout à vendre à bon marché. Tél. 2-4301. 156-6—52

PRELARTS

PRELARTS ET CARPETTES Congoléum à prix réduits. Comparez-les. 6 pieds x 9 pieds, $3.95; 7 1-2 pieds x 9 pieds, $4.95; 9 pieds x 9 pieds, $5.95, 9 pieds x 12 pieds, $7.95. LAMY & LAMY ENR., No 56, rue St-Joseph et 773, rue St-Vallier, Québec. Les plus forts détailleurs de prélarts au Canada. 153-26—53

PIANOS A VENDRE

PLUSIEURS PIANOS, droits, ordinaires et automatiques, harmoniums et instruments de musique de toutes sortes, en très bon ordre, à vendre ou à louer. Conditions faciles. J.-C. MARCOUX, accordeur de pianos, No 317, rue St-Vallier. Tél. 2-7950-W. 142-26—55

PIANO

UN MAGNIFIQUE PIANO de la marque "Dominion", dernier modèle, en noyer américain, monture complète en métal, trois pédales. Ce piano n'a que quelques mois et est comme un neuf. A vendre à grand sacrifice d'ici à quelques jours. S'adresser au No 42, RUE CREMAZIE. 155-6—54

PHONOGRAPHES

PHONOGRAPHE ELECTRIQUE avec amplification radiophonique, système Pick-up, puissante machine, ferait très bien pour Golf Miniature ou salle de réunion. A vendre à terme ou comptant, au choix de l'acheteur. L.-J. PLAMONDON, No 546, rue St-Jean. 154-6—54

RADIOS A VENDRE

EXPERT EN RADIO

J'INSTALLE, répare toutes les marques de radios. Installation et réparation d'antennes. V.-H. CLOUTIER, Radio-Tricien, No 33, rue d'Assise. Tél. 2-6531. 150-26—55

MAGNIFIQUE RADIO ELECTRIQUE cabinet, à vendre. En usage depuis cinq mois. Bon marché. S'adresser au No 36, RUE LACHEVROTIERE. 157-26—55

RADIO "DeForest-Crosley" en très bon état. Vendra bon marché pour prompt acheteur. S'adresser à J.-D. DUPUIS, No 153, rue Latourelle, Tél. 9117

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

ALORETTEVILLE, à vendre ou à échanger, propriété voisine de l'église, anciennement connue Jean-Baptiste Falardeau, 3 grands magasins, 2 logis de 8 appartements. S'adresser à M. ROSAIRE DROLET propriétaire, No 194 Avenue des Erables. Tél. 3-4217.

MAISON SITUEE tout près de l'Avenue des Erables, 2 revenus; intérieur fini de première classe, revenu de bon dur, beau luminaire, chauffage par système à l'huile très grand terrain en arrière. Inclus ruelle. Bon poste pour médecin ou autre fin. S'adresser au No 194, AVENUE DES ERABLES, Tél. 3-4217

PROPRIETE A VENDRE ou à échanger, No 50, rue St-Patrice, revenu de $1,140.00 par année chauffée, 3 logers brique solide, pas de rente. S'adresser au No 194, AVENUE DES ERABLES, Tél 3-4217.

PROPRIETE A VENDRE, au No 162, rue Crémazie. Revenu $200.00 par mois, 3 compris magasin moderne, système de chauffage "Buckwheat". Maison neuve d'un an. S'adresser au No 194, AVENUE DES ERABLES.

RUE ST-PATRICE, No 52, à vendre ou à échanger, $900.00 de revenu par année, 2 logements chauffés, possibilité de convertir le bas comme magasin, centre commercial. Pas de rente. S'adresser au No 194, AVENUE DES ERABLES, Tél. 3-4217.

A VENDRE, No 103, Chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, entrés bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No 5, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 7949. 153-26—58

AVIS

BONNE PROPRIETE de 14 chambres, située au No 10, rue Prévost. Prix de vente avantageux et conditions faciles. S'adresser à GEO LAROCHE, No 81, rue St-Pierre. Tél. 2-1362. 158-6—58

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550 pieds. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à J.-A. TIMMONY, Sillery, Québec 137-26—58

MAISONS A VENDRE. Plusieurs maisons de 2 à 7 logements, constructions modernes. Occasion rare. Conditions faciles. S'adresser à SECURITY LIGHTNING MFG. CO., No 100, 3ème Avenue. Tél. 2-8091. 137-26—58

MAISON à deux logements de 8 chambres, située sur l'Avenue Murray Nos 101-103. Logement disponible immédiatement si désiré. S'adresser à C. JOBIN LIMITEE, Tél. 3338; le soir, 6085. 157-6—58

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE, 1ère Avenue, 2 terrains, 30 x 80, avec maison de 7 pièces, pour le prix de $2,800. $1,800 comptant, hypothèque $1,000.00. Autre propriété, 10ème Rue, 4 logements, 7 pièces chacun, avec 2 garages, $10,000. $4,000.00 comptant, $6,000.00 hypothèque à vendre à prompt acheteur. Tél. 2-6414-W. 155-6—58

RUE DES FRANCISCAINS, maison en brique, système à l'eau chaude, 13 chambres à louer individuellement. Gros revenu. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à JOS. ASSELIN, No 311 1-2, rue St-Joseph, Tél. 3-3396. 155-6—58

MAISONS A VENDRE

BELLE GROSSE MAISON, brique solide, centre de St-Roch, avec boutique en arrière, pouvant rapporter $150.00 par mois, à vendre à $10,000.00. Conditions faciles.

$600.00 COMPTANT, balance comme loyer sans intérêt, 5ème Rue, 3 logements de 5 et 8 chambres, plus bain. Vraie occasion.

BEAU COIN DE RUES, près église de Jacques-Cartier. Belle place pour commerce.

RUE LATOURELLE, 2 logements, avec terrain pour bâtir, 50 pieds de front.

OCCASION, à St-François d'Assise et Limoilou, pour prompt acheteur,

MILLE ET UNE SUGGESTIONS POUR CADEAUX DES FETES

Cadeaux de famille

ACHETEZ VOS DINDES, pigeons, oies, volailles, lièvres, canards, fruits, légumes, poissons frais, chez Hogan. Vous aurez satisfaction. **HOGAN REG'D,** Marché Montcalm, Tél. 2-0061.

BESHRO & FRERE, No 336, rue St-Jean. Prix spéciaux d'ici aux fêtes. Manteaux de fourrures, seal, mouton de Perse, imitation de castor de luxe. Manteaux de drap avec collet de loup, jeannette, rat musqué. Robes de soirée, georgette ou crêpe; nouveaux styles.

BONNE PATISSERIE. Le plus beau choix pour les Fêtes en fait de gâteaux, bûches et morceaux de tous genres. Venez à la **PATISSERIE FRONTENAC,** No 388, rue St-Jean, Tél. 2-5721.

CADEAU POUR LA FAMILLE qui sera apprécié de tous, un bon serin chanteur, que vous pouvez vous procurer à la Maison des Oiseaux Chanteurs. Aussi cages, graines, etc. **M. J.-C.-E. HENRICHON,** No 362, rue St-Joseph, Tél. 2-8550.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. Grand assortiment de violons, guitares, banjos, ukuleles, mandolines, etc. Aussi accessoires, cordes. Grande réduction. S'adresser à **HENRI GAGNE,** No 42, Côte d'Abraham, Tél. 2-3619.

POUR LES FETES. Assortiment complet dans l'épicerie. Aussi bières, porters, liqueurs, bonbons et chocolats de toutes sortes. Prix spéciaux. **PAUL RONDEAU,** No 104, rue des Franciscains, Tél. 3-4687.

POUR VOS DINERS ET SOUPERS des Fêtes, achetez vos viandes, poulets, dindes, oies, canards de premier choix chez **O. TREPANIER,** No 59, Avenue Cartier, Tél. 6991. Spécialiste en charcuterie.

POUR VOS ENFANTS. Jeu de Golf-Miniature pour maison, automobiles, aéroplanes, train de chars, etc., à des prix défiant toute compétition. **MIDJET MINIATURE GOLF,** No 469, rue St-Jean, Tél. 2-4060.

UN CADEAU pour décembre. **Le CENTRAL VALET SERVICE** vous offre 4 pressages d'habit pour le prix de 3. Livraison à domicile. Teinture, nettoyage, pressage. No 47, **RUE ST-OLIVIER,** Tél. 2-3766-W.

UNE FEMME est toujours appréciée quand elle est bien coiffée. Nous avons un joli assortiment pour les Fêtes. Venez à bonne heure pour faire votre choix. **AU PAPILLON D'OR ENR.,** No 267, rue St-Jean, Québec.

VIANDES DE CHOIX, porc, boeuf, veau, le lait, agneau, charcuterie, poulets, canes, etc. Le tout de première qualité à des prix défiant toute compétition. **BART. RONDEAU,** No 104, rue des Franciscains, Tél. 3-4687.

UN BEAU PROCEDE de coiffure, sur papier, pouvant durer de 5 à 6 semaines, fait par une experte dans ce genre de travail. Aussi permanent, méthodes Frigidine et Thermic, Croquignole, Spirale. Salon de coiffure **LA CANADIENNE,** No 311 1-2, rue St-Jo-

Cadeaux pour lui

ARTICLES DE SPORT. Nous avons toujours en mains patins, skis, etc., etc. **CHAS.-A. PARENT ENR.,** No 106, rue St-Joseph, Tel. 2-2226.

AYEZ BON APPETIT pour les Fêtes. Nous vous fournissons dindes, oies, poulets, canards. Venez nous voir pour menus des Fêtes. **WHITE MARKET,** No 11, de la Canardière, Tél. 2-4759.

CADEAU D'AMITIE qu'elle appréciera beaucoup plus, s'il est acheté chez nous, où l'assortiment ne manque jamais. Prix populaires. Réparation générale. **ARTHUR FRASER,** No 401, rue St-Jean, Tél. 2-7610-J.

CADRES FAITS SUR ORDRE. Assortiment très complet de cadres tout faits, eau forte, aquarelle, etc. Calendriers, coussins peints. Prix très modéré. **STUDIO J.-CONRAD ROUSSEAU,** No 14, rue St-Joachim.

COMPTANT ET CREDIT. Notre grand assortiment de confection pour dames, messieurs et enfants vous sera vendu à des prix et conditions faciles. **QUEBEC INSTALMENT HOUSE,** No 374½, rue St-Joseph, Québec.

GANTS DOUBLES DE LAINE. Fownes, chamoisette, 89c; chevreau Nappa, $2.25; gants de soie tricotés, $1.20; chevreau, doublés de fourrure, $4.25. **THE LITTLE GREEN SHOP REG'D,** No 47, rue St-Jean.

LA MAISON DESCHENES excelle dans les nouveautés de chaussures pour l'hiver. Vous y trouverez un choix des plus attrayants à des prix populaires. **LS. DESCHENES LIMITEE,** No 269, rue St-Joseph, Tél. 3-0371; No 320, rue St-Jean, Tél. 2-6735; No 162, 3ème Avenue, Tél. 2-4652-J.

LE COTILLON DE NOEL. Impossible de passer les Fêtes sans musique. Beau radio et phonographe "King", modèle combiné, pour $189.50. **STANDARD RADIO SERVICE,** No 251, rue St-Joseph, Québec.

POUR LUI. — PICARD FURS LIMITED. Paletots de fourrure, casquettes de fourrure, pantoufles indiennes, couvertes de peaujebot font de très acceptables cadeaux.

RADIO! Radios, pianos, gramophones. Nous avons des prix pour vous convenir, dans les meilleures marques. S'adresser à **J.-M.-E. COUTURE,** No 290½, rue St-Jean, Tél. 2-4509.

Voyez la maison **JOS. VAILLANCOURT** pour bonbonnières de toutes sortes, paniers, etc. Gâteaux spéciaux pour Noël et le Jour de l'An. Bas prix. No 358, **RUE ST-JOSEPH,** Tél. 3-3096.

VENEZ NOUS VOIR pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An. Profitez des bas prix que nous vous offrons. Cadeaux durables, d'amitié. S'adresser au **MAGASIN MAXIME ENR.,** No 287, rue St-Joseph, Tél. 5440.

W. BRUNET & CIE ont de tout pour cadeaux. Articles d'ivoire et de toilette, parfums, bonbonnières, kodaks, articles de fumeurs, etc. Venez voir ces trésors d'étrennes. No 139, **RUE ST-JOSEPH,** Tél. 8141.

Cadeaux pour elle

ACHETEZ BAS DE SOIE Kayser, belles marchandises, au plus bas prix jamais offert et allant de $1.00 à $1.95. **THE LITTLE GREEN SHOP REG'D,** No 47, rue St-Jean.

A LA PHARMACIE MARQUIS, No 171, 3ème Avenue, on trouve un choix de bonbonnieres "Lowney's", sets d'ivoire de toutes sortes, boîtes de papier à lettre assorties, etc. Tél. 2-8587.

BAS DE SOIE pour dames, par Lucile, de Paris, dans toutes les nouvelles nuances parisiennes: pilot, strut, wing, beacon, zep, aéro, et plusieurs autres. **WILL. J. WHELAN,** No 14, rue St-Jean, Québec.

CADEAU POUR ELLE. Rien ne peut être plus apprécié qu'une machine à coudre Singer électrique. Voyez-la à notre magasin. **SINGER SEWING MACHINE CO.,** No 223, rue St-Jean, Tél. 2-0158, Québec.

ETES-VOUS ALLEE au **SALON NU-BONE,** No 2, Côte d'Abraham? Vous y trouverez corsets silhouette pour mode nouvelle, sacoches et tabliers de bonne. 25 p.c. de réduction pour cette semaine.

ECHARPES DE SOIE pour dames, belle qualité, nouveaux dessins, 30 pouces, carrées, $2.69; oblongues, $1.59; triangulaires, $1.19. **THE LITTLE GREEN SHOP REG'D,** No 47, rue St-Jean.

Mlle A.-M. DUSSAULT, Salon de Modes, No 573½, rue St-Jean. Modèles exclusifs. Spécialité: chapeaux faits sur commande. Satisfaction garantie. Tél. 6536.

Mlle ANNETTE JOLICOEUR annonce à sa clientèle qu'elle vient d'ouvrir un salon de coiffure à son compte au No 71, **RUE SAULT-AU-MATELOT.** Pour appointement, téléphonez à 2-5155.

OUVERTURE d'un nouveau salon de coiffure, au No 240, rue d'Aiguillon. Donnez votre appointement pour les Fêtes. Ondulation Marcel à 25c. **Mlle YVONNE VILLENEUVE,** Tél. 8292.

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquignole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial, $6.00. **LE SALON LAPOINTE,** No 376, rue St-Jean, Tél. 2-7842.

POUR ELLE. — PICARD FURS LIMITED. Manteaux de fourrure, parures de cou en fourrure, écharpes, chapeaux, manteaux et coiffures de sport en cuir, etc., sont quelques-unes de nos sugestions.

POUR FILLETTES. $5.00 achètent une vraie machine à coudre "Singer" pour votre fillette. Voyez ces machines au Salon de démonstration de la **SINGER SEWING MACHINE CO.,** No 223, rue St-Jean, Tél. 2-0158, Québec.

TOILE PURE. Beaux mouchoirs brodés à la main, 10c. Fonds d'assiettes en dentelle de Cluny, 10c. Services de bridge, $1.95. **THE LITTLE GREEN SHOP REG'D,** No 47, rue St-Jean.

UNE JOLIE FEMME est toujours appréciée. Donnez votre appointement au **SALON DE BEAUTE TURNBULL.** Ondulation à l'eau, manicure, massage-shampoo, coiffure, 35c; samedi, 50c. Mlles **GALICHAND & COTE,** Tél. 3-3159.

UN CADEAU POUR ELLE qui sera beaucoup apprécié, c'est un beau manteau de fourrure, en seal, mouton de Perse, rat musqué, kolinsky, etc. Confectionné par **G. LECLERC,** No 47, rue Scott, Tél. 2-3680.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec
Tél. 9450 Tél. 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 144-26—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Votre laboratoire est sous le contrôle de pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Vous ne pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et l'on enverra chercher. **W. BRUNET & Cie,** No 139, rue St-Joseph. 157-26—n.c.

Belles LAVOIE. — Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes nuances, offertes à des prix très bas, $5 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crêpe, à partir de $4.95. Un choix considérable de bas, gants, sacoches, blouses, sandails, scarfs, collets et pagodes, etc. 344, **RUE ST-JEAN.** 147-26—n.c.

T-CYR & FRERES. Spécialité: Records, musique en feuilles, instruments de musique de tous genres. Réparation de tous instruments de musique phonographes. Lampes de radio à vendre. No 70, **RUE ST-JOSEPH,** Québec. Tél. 2-7255-W. 152-26—n.c.

CAFE STE-MARGUERITE

SPECIALITE, très bonnes fèves au lard, 15c. Hot Dogs, 5c. Beef Stew, patates frites, pâtés au mouton, langues, ris, bîe d'Inde, cigares, cigarettes. S'adresser au No 129, **RUE STE-MARGUERITE,** Tél. 2-6078. 155-26—n.c.

GERANT DE VENTE

UNE MANUFACTURE canadienne de balayeuses et balayeuses électriques a besoin d'un homme d'expérience pour s'occuper de ventes personnelles et d'organisation à notre succursale de Lévis. Revenu substantiel assuré à l'homme qualifié capable de fournir références de première classe. S'adresser personnellement, G. **LANGLOIS,** No 87, rue Dorchester, Québec. 156-6—n.c.

FILLE DEMANDEE. — On demande une fille pour servir les tables. Pas de travail le soir, ni le dimanche. S'adresser à **"OSCAR LUNCH",** 67, rue Sault-au-Matelot.

CHAMBRE ET PENSION.—Belle chambre, usage du bain, eau chaude et froide. S'adresser à 128, **D'AIGUILLON.** Wy2,8(ituotD

RESULTAT D'UN TIRAGE

Mlle Marie Bisson, de St-Laurent, I. O., gagnante d'un Ford.

L'auto Ford, mise en râfle au profit de l'église de Tourville (L'Islet) il y a quelque mois, a été tirée au sort, le 30 novembre dernier. Le numéro gagnant est 28295. Le billet gagnant était détenu par Mlle Marie Bisson, de St-Laurent, I. O. C'est M. le maire Odilon Fournier qui a présidé au tirage, assisté de M. l'abbé G. Matte. Quelques centaines de citoyens assistaient au tirage. A tous ceux qui ont contribué au succès de cette râfle, un cordial merci.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BROUSSEAU. — Chez les Soeurs de la Charité, le 1er décembre 1930, à l'âge de 81 ans et 3 mois, est décédé Sieur Edouard Brousseau.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures.
Départ de chez M. Beaulieu, entrepreneur de pompes funèbres, No 86, rue Marie-Louise, à 5 heures a.m. pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière de la paroisse.

FISET. — A Québec, le 1er décembre 1930, à l'âge de 20 ans, est décédé Charles-Edouard Fiset, fils de feu Adalbert Fiset et de feu Dame Florandy Fournier.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 231, 3ème Avenue, à 8.45 heures pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière Belmont.

GAGNON. — A St-Romuald, à l'âge de 8 ans et 11 mois, est décédé Joseph Arthur, Télesphore, fils de M. Télesphore Gagnon, représentant la maison C.-H. Larochelle, de Québec, et de madame Gagnon (Yvonne Côté).
Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église paroissiale

ROBITAILLE. — M. et Mme Napoléon Robitaille font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 29 nov., baptisée le 30, sous les prénoms de Marie, Clara, Françoise, Yolande. Parrain et marraine, M. Alphonse et Mlle Simonne Robitaille, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Anna Robitaille, tante de l'enfant.

ROYER. — A Saint-Dominique, le 1er décembre 1930, est décédée, à l'âge de 76 ans, madame Caroline Lachance, épouse de feu Albert Royer, pilote.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 17, rue Bourlamaque, à 8 heures 45, pour l'église de Saint-Dominique et de là au cimetière Belmont.

REMERCIEMENTS

DeBLOIS. — M. Arthur DeBlois et sa famille, Mme Roch Terreau et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Alma DeBlois.

POITRAS. — La famille Elzéar Poitras remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Mlle Rolande Poitras, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

J. E. Lefebvre
FLEURISTE
Tributs floraux et fleurs pour toute circonstance
54, COTE DU PALAIS
Tél. 2-0472 Rés. 2-7188-J.

Fleurs Fraîches
Tributs floraux
FLOWER GARDEN REGD
FLEURISTE
37, rue St-Nicolas, Tél. 2-3521

LE PROBLEME DU TRAMWAY A ST-SACREMENT

(Suite de la page 3)

ajouté qu'il est défectueux le soir et le dimanche.

Le maire a déclaré, d'autre part, que les gens de Saint-Roch et tout particulièrement les maisons d'affaires, tiennent à ce que les tramways reliant Saint-Sacrement à la basseville passent par le carré d'Youville. Finalement, il a été decidé qu'une nouvelle entrevue aurait lieu ce matin avec M. Tanguay, au cours de laquelle les parties intéressées tâcheront d'en venir à un compromis. Les échevins de Belvedère, de Saint-Roch et de Champlain y assisteront.

Au cours de la séance du comité, le maire a donné lecture d'une lettre de l'hon. M. L.-A. Taschereau, à qui il avait demandé si la ville pouvait accorder immédiatement le contrat pour la structure métallique du pont Sainte-Anne bien qu'une grande partie de l'argent dont elle aura besoin fasse partie de ses demandes d'emprunt à la Législature. Le maire avait informé le Premier Ministre que la ville va soumettre au Parlement un emprunt additionnel de $200,000 pour le pont Sainte-Anne, et que la compagnie Eastern Canada Steel proposait une réduction de 11 p.c. sur le prix de sa soumission, actuellement de $364,000, si la ville lui accordait le contrat immédiatement. Notre premier magistrat demandait alors à l'hon. M. Taschereau s'il était possible pour la ville d'obtenir l'assurance que son pouvoir d'emprunt serait accordé. "Dans ce cas", ajoutait-il, "nous anticiperions cette autorisation pour donner le contrat et assurer du travail à une centaine d'ouvriers".

L'hon. M. Taschereau a répondu brièvement au maire.

"Personnellement", dit-il, "je serais bien favorable à ce que vous me demandez. Vous comprenez, tout de même, qu'il s'agit d'un bill privé et que les députés peuvent penser autrement. Mon impression, toutefois, est qu'ils seront prêts à vous donner l'autorisation demandée".

Vu cette réponse du premier ministre, le contrat va être accordé immédiatement à la Eastern Canada Steel pour la fourniture de l'acier destiné au pont Sainte-Anne.

Comme on parlait de l'installation des poteaux d'ornement dans certaines rues de la ville, l'échevin Wilfrid Samson a protesté parce que ces poteaux sont fabriqués aux Etats-Unis, dans la ville de Philadelphie.

"Pourquoi ne pas encourager nos industries ?" a-t-il déclaré.

Le maire a fait remarquer que les industries canadiennes n'ont pas soumissionné.

Il est étonnant que les enfants tous si intelligents deviennent des hommes qui le sont si peu.

A. Dumas.

ST-SAUVEUR EN AVANT AU RECENSEMENT

(Suite de la page 3)

filles de 14 à 16 ans, 71; garçons de 16 à 18 ans, 83; filles de 16 à 18 ans, 76.

LIMOILOU

Nous prenons dans le bulletin paroissial de cette paroisse les notes suivantes:

En 1930:

Familles catholiques	1,317
Communiants	5,547
Non Communiants	1,528
Population totale	7,075

En 1929 avant la division on comptait dans cette paroisse 8,441 âmes.

Après la division de la paroisse il reste donc 1317 familles catholiques, soit 8 de moins que n'en donnait le recensement de 1919. Mais le chiffre actuel augmentera un peu chaque année et il arrivera avec le temps à environ 1500 familles qui semble devoir être le maximum.

Ce sera largement suffisant pour former une paroisse très vivante.

La population totale dépasse très notablement la moyenne normale de 5 par famille et cela est dû un peu à cette grâce que la paroisse a de posséder certaines familles exceptionnellement nombreuses, 10, 12 et jusqu'à 16 enfants; mais surtout cela est dû à la présence dans les maisons de beaucoup de pensionnaires employés au moulin ou ailleurs tandis que leur famille est encore à la campagne.

Sur les 1317 familles catholiques on compte une douzaine de familles de langue anglaise.

Il y a en outre 19 familles protestantes avec un total approximatif de 70 âmes.

ST-MALO

Population catholique	10,153
Familles	1,860
Communiants	7,794
Non communiants	2,359
Enfants aux écoles:	
garçons	1,670
filles	1,717

ST-SACREMENT

Population catholique	2,795
Familles	322
Familles de langue française	286
Communiants	1,691
Non communiants	1,030
Population non catholique	74

ST-FIDELE

Population catholique	3,400
Familles catholiques	600
Communiants	2,500
Non communiants	900
Familles de religion étrangère	25

SACRE-COEUR

Population catholique	6,000
Familles	1,076
Communiants	4,678

N.-D. DU CHEMIN

Population catholique	4,800
Familles Canadiennes Françaises	900
Familles Anglaises	250

ST-COEUR DE MARIE

Population catholique	4,900
Familles catholiques	960
Communiants	4,200

STADACONA

Population catholique	2,513
Familles catholiques	460
Communiants	1,896
Non Communiants	617

N.-D. DE LA GARDE

Population catholique	918
Familles catholiques	169
Communiants	700
Non communiants	218
Ecoliers	180

UNE LETTRE D'AFRIQUE A MGR FILLION

(Suite de la page 3)

sans doute été bien surpris d'apprendre la nouvelle de la mort si imprévue de votre frère, le Rév. Père Fillion, et nous étions nous-mêmes bien loin de croire à un tel dénouement.

"L'an dernier, nous apprenions que son état de santé était assez critique. Connaissant le caractère ardent et généreux du religieux nous avons craint qu'il se fatigât trop à Cleveland et après consultation médicale nous l'avons appelé ici pour qu'il puisse se reposer et subir les traitements nécessaires à sa guérison. Nos médecins diagnostiquaient un ulcère à l'estomac et l'opération chirurgicale jugée nécessaire fut tentée avec succès, mardi le 11 novembre, le patient étant maintenu sous anesthésie locale pendant l'intervention. L'état du malade, très satisfaisant, jusqu'à samedi, s'aggrava subitement, une complication cardico-pulmonaire le conduisit à la mort, en quelques heures.

"Le Rév. Père Fillion fut administré, ayant encore sa pleine connaissance. Il mourut, vers 11 heures 15 dans la nuit de samedi à dimanche, 15 novembre."

Le Rév. Père Jeuland ajoute dans sa lettre:

"Cette mort survenue si rapidement nous cause une bien vive peine, et nous savons que ce deuil va être pour vous et ses autres proches bien cruelle. Nous vous offrons, Monseigneur, et à tous les vôtres nos plus sympathiques condoléances. Nous perdons dans la force de l'âge un bon missionnaire qui a bien mérité de notre société. Pour moi, je perds un ami. J'avais connu le Père Fillion à Carthage, j'avais passé deux ans avec lui à Rubaga, dans l'Ouganda, et je l'aimais sincèrement. Le Bon Dieu, je n'en doute pas, lui a déjà donné la récompense des bons missionnaires. Déjà un grand nombre de messes ont été célébrées pour lui, car, comme sans doute vous le savez, Monseigneur, chaque Père Blanc célèbre une messe pour tout confrère défunt et chaque Frère Coadjuteur récite trois rosaires et fait trois communions. Nous vous enverrons dès que nous le pourrons quelques souvenirs du chef défunt.

Le révérend Père termine en faisant part à Mgr Fillion de l'expression des dernières paroles du défunt et il réitère à la famille en deuil l'assurance de ses plus vives condoléance.

La mort du révérend Père affecte une famille des mieux connues qui compte dans ses cadres plusieurs prêtres et religieux et l'épreuve, à plus d'un titre, doit lui être bien sensible. Chez Mgr le Recteur de l'Université Laval, où nous étions admis, hier soir, une photographie du Père Fillion, l'"apôtre blanc" de l'Ouganda, était là, bien en vue sur une table de travail et nous avons compris à l'émotion du prélat qu'une religieuse résignation ne parvenait pas à dissimuler entièrement combien profond est le deuil, combien vivace est la mémoire du disparu et le souvenir des relations qui ont consacré la solide et fraternelle amitié des deux apôtres du Christ.

L'âge, en établissant une distance de treize ans entre les deux frères, avait fait du révérend Père Joseph Fillion le protégé naturel de son frère aîné. Jeune écolier, il était entré au Séminaire de Québec l'année même où l'onction sacerdotale venait de consacrer prêtre pour l'éternité celui qui devait dépenser au service de l'institution et de son Alma Mater les activités d'une vie de labeur intense.

Ce fut à la chambre du jeune professeur que Joseph Fillion puisa les premiers conseils qui devaient le diriger vers la vocation religieuse, là encore qu'il confirma ses décisions d'un héroïsme, d'un idéal tellement élevé que le jeune homme en appréhendait à certaines heures les possibilités de réalisation. Quand plus tard, dans les brousses de l'Afrique, la nostalgie du pays fit rêver au jeune missionnaire des jours de retour vers le passé, vers le foyer de St-Laurent, cette petite terre d'Orléans, le joyau des îles du St-Laurent, ce fut encore son frère qui lui prodigua l'encouragement et rumena la paix dans son âme troublée.

En ces dernières années, les longs et précieux services d'une vie d'inlassable dévouement à l'oeuvre de l'institution désignaient à la plus haute direction de l'Université Laval et du Séminaire de Québec M. l'abbé Philéas Fillion, devenu Mgr Fillion, et le missionnaire chargé lui aussi de la plus haute autorité du monastère de sa communauté à Québec puis à Everell et à Cleveland trouvait encore chez son frère les conseils et l'appui moral dont il avait besoin.

Ces intimes relations, ces sentiments de reconnaissance et d'affection mutuelle devaient rendre à Mgr Fillion la perte de son frère plus sensible. De son côté, le révérend Père Fillion adressait en mourant à Mgr Fillion un ultime au revoir touchant de sentiment de fraternité et de vénération.

Le Père Fillion n'est plus, mais son souvenir demeure impérissable chez tous ceux qui l'ont connu. L'oeuvre qu'il a poursuivie a produit ses effets; le dévouement, l'abnégation de son ministère apostolique à travers la brousse africaine a élevé à sa mémoire le plus beau mausolée qui ait été accordé à l'homme. Aux hommages et à l'expression des sympathies universelles de la population nous joignons le témoignage de notre profonde vénération envers les éminentes vertus du regretté religieux, la réitération de notre vive condoléance aux membres distingués de sa famille.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE AUJOURD'HUI

(Suite de la page 3)

tuberculose est avant tout une maladie d'ignorance et de pauvreté, et dont l'évolution est si longue qu'elle épuise toutes les ressources.

On a cherché à préserver les enfants qui ne sont pas seulement l'avenir de notre race, mais parce que c'est par eux que l'on peut espérer résoudre ce problème difficile en enseignant à ceux que nous ne pouvons pas guérir, à ne pas être pour les leurs une cause de contamination.

Il est donc de l'intérêt du public de faire sa part et par ses contributions de permettre d'étendre l'oeuvre, sa sympathie étant conforme à ce qui lui est profitable.

Soyons généreux et croyons que ce que nous faisons aux autres, nous revient de quelque façon, même au sens le plus humain du mot.

A l'occasion de la vente du timbre de Noel, la Ligue Antituberculeuse vient de publier une plaquette illustrée d'une cinquantaine de pages donnant certains détails intéressants sur les débuts du dispensaire antituberculeux et sur les progrès réalisés par cette institution depuis sa fondation, en 1911. Plusieurs pages sont consacrées à l'histoire du Camp Taschereau, colonie de vacances qui fut fondé en 1919, avec l'aide de la Croix Rouge, par le regretté docteur Odilon Leclerc, assisté en cette circonstance par mademoiselle Yvonne Raymond, qui, depuis, contribuait activement au succès de l'entreprise.

Cette brochure abondamment illustrée contient aussi plusieurs statistiques intéressantes. C'est ainsi que l'on constate que 1,300 enfants ont été reçus au "Camp Taschereau" durant une période se chiffrant à 54,149 jours. Tous ces enfants étaient menacés de tuberculose et les cures qui ont été opérées par les médecins et les infirmières en charge de l'établissement ont été merveilleuses.

La plaquette contient aussi les noms des principaux bienfaiteurs de ces établissements de secours. Il y est fait une mention toute spéciale des clubs Rotary et Kiwanis qui par leurs généreuses contributions et même par le travail personnel de leurs membres ont fourni une aide précieuse aux organisateurs de ces oeuvres.

A la fin, on peut voir les résultats qu'ont donné les ventes du timbre de Noel ces quatre dernières années. Les chiffres accusent une augmentation constante: 1926 - $1,700; 1927 - $2,800; 1928 - $3,800; 1929 - $4,336. Cette année la direction est d'opinion que le résultat sera encore beaucoup meilleur.

La Ligue antituberculeuse de Québec a publié cette petite brochure à l'occasion de la vente du timbre de Noel. On fera une distribution gratuite sur demande.

Le fat est entre l'impertinent et le sot: il est composé de l'un et de l'autre.

L'ACTUALITE par L'IMAGE



La ville de Toronto fit un accueil enthousiaste à son aviateur transatlantique, le capitaine Errol Boyd, lors de son arrivée à l'aéroport Century dans son avion maintenant fameux. Les honneurs civiques lui furent rendus pour l'honneur qui revient à sa ville dans l'exploit qu'il a accompli. Les photographies ci-dessus font voir (en haut, de gauche à droite) Mme Errol Boyd et le capitaine Boyd, devant l'Hôtel-de-Ville pendant la réception civique. (En bas), Mme Boyd, le capitaine Boyd et leurs quatre enfants photographiés ensemble à l'aéroport Century, quelques minutes après l'arrivée de l'aviateur.



L'Infant DON JAIME, second fils du roi d'Espagne, est vu ici quittant l'aéroport de Getape, près de Madrid, pour le plus long voyage aérien qu'il ait encore entrepris. L'avion était pilote par l'oncle du prince, Don Alfonso, commandant de l'aviation militaire espagnole. Don Jaime est à droite et Don Alfonso à gauche.





L'Hon. PAMELA BOSCAWEN, soeur du vicomte de Falmouth, qui faisait tout dernièrement ses débuts comme actrice sur la scène d'un grand théâtre de Londres.



La photo ci-dessus fait voir (de gauche à droite) le capitaine S. G. McNeil, du paquebot Mauretania, dont le navire fut le premier à atteindre le cargo suédois Ovidia en perdition, et qui parvint à sauver les vingt-huit membres de son équipage. Il est photographié avec Mme Carlsson et le capitaine Carlsson de l'Ovidia.



La grève générale à Madrid, Espagne, fut marquée par de nombreuses émeutes et la police dut même tirer sur une parade de grévistes qui tentaient de passer par des rues dont l'accès leur était défendu. Quatre ouvriers furent tués et une mêlée générale s'en suivit au cours de laquelle plusieurs manifestants furent arrêtés. On voit ici deux détectives conduisant au poste un gréviste récalcitrant.

DANS LEVIS

GROS CONTRAT POUR LES CHANTIERS DAVIE

La compagnie Davie, à Lauzon, construirait deux remorqueurs au coût approximatif de $300,000 et réparerait divers navires du gouvernement fédéral, les travaux cette fois étant estimés à $25,000 ou $30,000.

LE SERVICE DE LA TRAVERSE

Les chantiers Davie auraient de gros contrats : telle est la nouvelle qui nous a été communiquée hier soir. Un contrat pour un montant de $300,000 consisterait en la construction de deux remorqueurs devant être au service des gros transatlantiques qui accosteront dans le nouveau port de Québec, le printemps prochain. Ces travaux, par l'entremise de M. le Dr Fortin, M. P., viennent d'être accordés aux chantiers Davie, par l'hon. ministre Duranleau, de la Marine.

Un autre contrat de $25,000 à $30,000 vient également d'être accordé par l'hon. M. Stewart, ministre des Travaux Publics. Ce contrat consisterait en la réparation de différents navires appartenant au gouvernement.

Ces deux contrats seront certainement les bienvenus chez nos ouvriers de Lauzon. Ce dernier contrat serait, paraît-il, accordé dans le but de venir en aide aux chômeurs de la rive-sud, et principalement du comté de Lévis. Nous donnerons d'autres détails prochainement.

LES BATEAUX D'HIVER DE LA TRAVERSE DE LEVIS

Par la température froide et la neige qui nous sont arrivées depuis quelques jours, nous sommes fortement exposés à prendre le service d'hiver de la Cie de la Traverse de Lévis Ltée. d'une journée à l'autre. La date où l'on enlevera les pontons n'est pas encore annoncée, car la glace sur le fleuve n'a pas fait son apparition. Nous avertissons le public voyageur que ces changements se feront sans aucun avis, la date de la fermeture de la navigation étant passée.

Cette compagnie de transport public a bien voulu accommoder ses habitués, en leur permettant de jouir encore quelques jours de l'avantageux service d'été.

L'an dernier, si nous nous rappelons bien, le service d'hiver commença au 1er décembre. Cette année les administrateurs de cette compagnie espèrent pouvoir garder le "Colbert" et le "Bienville" jusqu'au 15 décembre. Mais, qui peut dire, peut-être que dans 24 heures ils ne seront pas obligés de faire vitement enlever les pontons? Le froid, la glace peuvent nous surprendre, et ce dans un court délai.

Cependant la Compagnie tiendra son service d'été le plus tard possible, afin de se rendre à la demande du public voyageur, qui en manifeste le désir.

GRAND EUCHRE A SAINT-DAVID

Les officiers et membres de la Société des Artisans Canadiens-Français succursales St-David, et Rodolphe Bédard, sont à organiser un grand euchre pour demain soir, mercredi, à 8 heures. Cette partie de cartes aura lieu dans la salle paroissiale de St-David. On annonce qu'une foule de magnifiques prix seront distribués aux gagnants.

M. Rodolphe Bédard, président-général de la Société des Artisans Canadiens-Français, sera présent à cette soirée et jouera à la table d'honneur.

PROCHAINES SOIREES

Demain soir, mercredi le 3 décembre, le Cercle Dramatique Dollard des Ormeaux, de St-Romuald, donnera une grande soirée dramatique et musicale, au pavillon de l'Exposition, à St-Romuald. On y interprétera le drame en un acte, intitulé "Le Coffret" et la comédie en un acte "Les deux Bègues". Les prix d'admission seront de 25 et 35 sous. Cette soirée sera répétée le lendemain soir, jeudi, au même endroit.

Lundi, le 8 décembre prochain, la Garde des Chevaliers de Lauzon, avec le concours du Cercle Artistique de Lévis, donnera une soirée récréative gratuite, dans la salle paroissiale de Bienville. Il y aura programme de chant et musique, déclamations et comédies. Cette soirée sera offerte au public de la rive-sud.

Mardi soir, le 16 courant, également dans la salle paroissiale de Bienville, le Cercle Dramatique de Christ-Roi, Villemay, interprétera le passionnant drame français, intitulé "L'heure de Dieu".

Les organisateurs de ces soirées comptent sur l'encouragement du public et anticipent un plein succès.

MORT DE MLLE PHILOMENE TARDIF

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mlle Philomène Tardif, arrivée dimanche dernier, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis. La défunte, âgée de 60 ans, était depuis quelque temps à cette communauté et était native de Dorchester. Elle était la sœur de M. Louis Tardif de Pointe Lévis, et de M. Philémon Tardif, de la rue St-Henri, à Lévis.

Les funérailles auront lieu ce matin, à 6 heures 30, en la chapelle de l'Hospice, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECEDEES A L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Léo Bart, de Charny, survenue hier matin, à 11 heures, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où elle avait été transportée d'urgence. Elle était âgée de 20 ans. Ses restes mortels ont été transportés à Charny, hier soir, où auront lieu les funérailles. A ce deuil cruel qui afflige M. Léo Bart, s'ajoute le décès d'un jeune bébé.

Une autre personne, Mme Donald Lasanté, 37 ans, de Greening, Co. Champlain, est décédée samedi à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à la suite d'une opération. Les restes mortels, exposés au salon mortuaire de M. J.-P. Thibault, seront transportés ce matin, dans la paroisse de la défunte, pour les funérailles et la sépulture.

Nos plus sincères sympathies aux familles en deuil.

DANS LE DEUIL

Nos plus sincères sympathies à M. Télesphore Gagnon, de St-Romuald et à Mme Gagnon, née Yvonne Côté, qui ont eu la douleur de perdre leur fils, Joseph - Arthur - Télesphore, décédé à l'âge de 8 ans et 11 mois.

Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures, en l'église de St-Romuald, et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

L'UNITE SANITAIRE DU COMTE DE LEVIS

Jeudi prochain, dans leur salle, coins St-Joseph et Gauvreau, à Lévis, l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis, aura ses cliniques de puériculture, ou goutte de lait aux heures ordinaires.

Etablie chez nous depuis quelques mois à peine, l'Unité Sanitaire du comté de Lévis, a déjà fait beaucoup pour l'hygiène publique et la population du comté n'a que des félicitations à offrir à son très actif et compétent personnel.

Mercredi dernier, 700 enfants de l'Hospice de Lévis ont reçu la première injection contre la diphtérie. La deuxième leur sera donnée vers la mi-décembre et la dernière, au début de janvier.

Jeudi dernier, à Lauzon, près de 600 enfants ont reçu la troisième injection contre la diphtérie. Ces enfants sont maintenant immunisés contre ce terrible fléau.

L'Unité Sanitaire a encore beaucoup à faire, mais le public peut être assuré qu'on ne néglige rien pour établir l'hygiène sur une base solide dans notre district.

Nous recommandons fortement aux mamans des petits enfants de une semaine à 2 ans, d'y conduire leurs bébés et ainsi elles les préserveront d'une foule de maladies qui pour la majeure partie sont contagieuses.

GRAVEMENT BLESSE

M. Félix Guay, cultivateur de Beaumont, âgé de 50 ans a été récemment victime d'un accident qui lui coûtera probablement la vie. Un arbre qu'il était en train d'abattre lui tomba sur le corps, lui fracturant plusieurs côtes et le blessant gravement à l'épine dorsale.

Le blessé souffre de paralysie abdominale, à la suite de ce malheureux accident. Il fut transporté

(Suite à la page 2)

CONTREMAITRE DE BOULANGERIE

On demande un contremaitre de boulangerie pouvant diriger une importante boutique locale. L'applicant devra être sobre, honnête et actif et fournir toutes les références nécessaires. Inutile de se présenter sans avoir l'expérience voulue. Ecrire à CASIER 417 L'EVENEMENT.

-- AVIS --

SUCCESSION DE MONSIEUR ADOLPHE HUOT

Toutes les personnes ayant des reclamations à faire contre la succession de feu Monsieur Adolphe Huot, sont priées de les produire dans les 8 jours qui suivront cet avis et toutes celles qui sont endettées envers la même succession sont priées de venir régler leur dette dans le même délai aux exécuteurs-testamentaires, MM. F. O'Dowd et J.-N. Voyzelle, au soin de Adolphe Huot, Ltée, à 63 rue Dalhousie, Québec, P. Q., Canada.

Tél. Bureau, 2-3052

Dr RENE PLAMONDON

Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Spécialité : Maladies de la Peau — Maladies Vénériennes.
Bureaux: No 15 rue LACROIX, Québec, en face la gare du C.P.R.

HOTEL CLARENDON

Lunch d'hommes d'affaires **50c**

DANS LE GRILL . . . . .

HOTEL ST-ROCH

QUEBEC

Quand vous magasinez à St-Roch, prenez notre lunch spécial à 75c

Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

AVIS AUX NOTAIRES

Prière au notaire qui recherche l'héritière de feu Marlot de Jeandelincourt de s'adresser à H.-R. DE ST-VICTOR, agent consulaire de France, 474, rue St-Cyrille, Québec.

GARAGE

Magnifique garage, deux places, avec plancher en bois, établi, à louer pour l'hiver.

S'adresser au No 556, RUE ST-JOSEPH, Lauzon, P. Q.

A LOUER

Appartement à louer, chauffé, meublé au complet, vaisselle et argenterie, 6 pièces, en plus chambre de bain. Possession immédiate. Réponse jusqu'à mardi, tél. 8997 ou 16 rue Aberdeen.

Centre Anti-Cancéreux de l'Université Laval

Service de Consultation

Le service de consultation du Centre Anti-Cancéreux de l'Université Laval est ouvert à la Faculté de Médecine, 25 rue Hébert, (3ième étage) tous les mardis soir à 7 heures et les jeudis après-midi à 2 heures.

TELEPHONE 4-2772

CHARLAND, BERNARD & CIE

Soudure au Gaz et à l'Electricité.

Soudure de blocs d'engin, réparation de radiateur.

Coin 1ère AVENUE et de RUE LIMOILOU

SPECIALISTES

CLINIQUE TOUSIGNANT

Yeux, nez, oreilles et gorge
par les Docteurs

J.-A. TOUSIGNANT et LEO COTE

525, rue St-Jean

Heures de consultations :
10 à 12 heures a.m.
2 à 4 heures p.m.
7 à 8 heures les lundi, mercredi et vendredi soirs.

PROPOSITIONS AVANTAGEUSES

Pour Vendeurs Actifs

Nous avons de belles propositions à faire à tout homme ambitieux et d'initiative pour s'occuper de la vente de Laveuses Electriques. Rien de plus facile à ce temps-ci de l'année, surtout avec la ligne de Laveuses que nous avons et aux prix et conditions auxquels nous les offrons. S'adresser immédiatement chez

COMPAGNIE **P.T. LEGARE** LIMITEE

273 -- RUE ST-PAUL -- 273

Heures d'Affaires 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M.

OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES LE SAMEDI

Nouvelles de Paquet

Pour Aujourd'hui



Au Rayon DE LA DENTELLE

DENTELLE radium, 35 pouces en largeur, en noir et en couleurs. Prix, la verge . . . . . .95 $1.50 $1.95 et plus

POINT d'Alençon, 39 pouces en largeur, en noir et en couleurs. Prix, la verge . . . . $1.00 et plus

LENTELLE sur point de couleurs.

MARABOUT de couleurs, La verge .25 ET .79

DUVET blanc, la verge . . . . . .60 .75 et $1.00

ORNEMENTS en brillants. Prix .25 49 ET PLUS.

MIRAIS perlé, en noir, blanc et couleurs.

Point d'Esprit en soie en noir, blanc et rose.





Donnons des Bijoux à NOEL ET AU JOUR de l'AN

Les bijoux sont de ces cadeaux qui apportent un plaisir nouveau avec les années. Nous avons un très grand choix de suggestions appropriées— tous à prix modérés— pour hommes et garçons, dames et fillettes.

Visitez notre RAYON DE BIJOUTERIE, achetez de bonne heure et profitez du meilleur choix.

VENTE ATTRAYANTE DE ROBES de CHAMBRE

Pour Messieurs

A DES PRIX SEDUISANTS

OCCASION SPLENDIDE POUR LA MAMAN OU LES ENFANTS QUI NE SAVENT TROP QUOI DONNER AU PAPA OU AUX FRERES COMME CADEAU DE NOEL OU DU JOUR DE L'AN.



250 ROBES de Chambre, pour hommes, en Edredon de bonne qualité, dessins absolument nouveaux et très jolies couleurs.

Toutes les tailles.

TRES SPECIAL . . . .

$3.50 et $5.50



NOTRE PARADIS DES JOUETS

Tous les petits enfants sont invités à visiter notre PARADIS DES JOUETS pour voir toutes les belles choses que le bon Père Noël a emportées pour les bonnes petites filles et les bons petits garçons.

N'oubliez pas de dire à votre papa et à votre maman que le PARADIS DES JOUETS de Paquet, est le meilleur endroit où acheter ces jouets, parce que le plus grand choix est ici, et ils épargneront de l'argent sur tout ce qu'ils achèteront.

Nous vous donnons ci-après une liste de quelques-uns, seulement, des milliers et des milliers de jouets que le Père Noël a emportés.

Le mieux c'est de venir voir :

Guirlandes en brillant (tinsel), la verge . . .05 ou 6 verges pour . . .25

Guirlandes rouges ou vertes, 2 verges pour .05

Ornements pour arbre de Noël, la boîte .10 jusqu'à $1.00

Ornements pour arbre de Noël, l'unité .05, .07½, .10 et .15.

Livres d'Histoires, en français . .05, .10 et .15

Animaux en celluloid, tels que chiens, éléphants, etc. . .10 et .19

Poupées en celluloid . . . . . .10 et .15

Flûtes en celluloid . . . . . .15, .25 et .35

Boites de peinture, ...10, .25 et .39

Dominos .19, .90, $2.25

Livres de dessins pour peinture à l'eau 10

Chevaux en papier mâché . . .15, .25 et .49

Fusils à air .29 et .59

Fusils à capsule . .99

Capsules pour ces fusils, la boîte 05

Animaux en caoutchouc 25

Ardoises à dessins . . . . . .25 et .50

Arches de Noé, .39, .59

Aéroplanes en bois . . . . . .59 et $1.19

Téléphones .39, .59, .99 et $1.29.

Chevaux en feutre, ...49, .59, .69 et .99

Chevaux en feutre sur berces (berceaux) . . . . . $4.99 et $5.49

Animaux de peluche, tels que : Ours, Eléphants, Chiens, Chats, Lapins, .69, $1.19, $1.39 et $2.59.

Cheval et voiture .89, $1.19, $1.99, $2.19, $2.75 et $3.75.

Balais à succion Hoover (jouets) 99

Boites à ouvrages, .39 .59 .89, $1.75, $2.50, $3.25

Machines à coudre, .29, .59, .99, $1.39, $1.59, $2.79, $5.00, $9.98.

Lits de poupée, $1.39, $2.39 et $3.00.

Services à diner en porcelaine, aluminium ou granit, .59 à $3.50.

Blocs pour faire des images, .25, .49, .59, .69, .99, $2.00 et $2.25.

Blocs de construction, .39, .49, .79, .99, $1.29, $2.00 et $2.25.

Jeux de golf miniature, $1.50, $3.00, 5.50, 7.50

Pianos, . . .79 à $10.00

Jeux de construction "Erector" . .39 à $45.00

Jouets mécaniques, ...15 à $4 50

Machines électriques pour vues animées $1.99 $6.50, $9.50, $10.00, $12., $15.00, $18., $25., et $30.

Projecteurs électriques, $3.50, $5.00, $6.00, $8.00.

Trains de chemin de fer $4.39, $7.00, $10.00, $14.00, $25.50, $33.75.

Phonographes jouets, 79c., $1.29, $2.29, $2.99, $3.99, $5.00, $6.00.



DE L'Argenterie

Le Cadeau qui ne Vieillit Jamais

Donnez un cadeau qui durera toujours. Point n'est besoin pour cela de dépenser plus que vous le feriez pour un autre cadeau qui sera tôt oublié — mais donnez de l'argenterie et votre cadeau sera toujours apprécié.

Naturellement vous pouvez payez un prix aussi élevé que vous voudrez pour un tel cadeau, mais d'un autre côté, si vous avez l'intention d'y aller avec modération, vous serez surpris, si seulement vous venez jeter un coup d'oeil sur ce que vous pouvez obtenir ici pour. . .

75c

$1.00

$1.50

$2.00

Et si vous laissez vos regards porter un peu plus loin, vous serez étonné à la vue des cadeaux réellement charmants que nous avons en magasin, à des prix tout simplement un peu plus élevés.

ACHETEZ DE BONNE HEURE

TEL : 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TEL. : 8131

Magasinez dans L'Avant-Midi Si Possible